

2007
document
de référence

JACQUET

METALS

sommaire

chiffres clés	3
renseignements concernant l'activité de la société	
1 / Le métier	4
2 / L'organisation du Groupe	12
3 / Les infrastructures	15
4 / Historique	17
5 / Administration et Direction	18
6 / Évolution récente	20
renseignements généraux	
1 / Informations concernant l'émetteur	22
2 / Renseignements concernant le capital social	24
3 / Dividendes	26
4 / Politique d'investissements	26
5 / Bourse et actionnariat	27
6 / Calendrier prévisionnel de communication financière	29
rapport de gestion	30
situation financière et résultats 2007	
1 / Comptes consolidés 2007	76
2 / Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	107
3 / Comptes sociaux 2007	108
4 / Rapport général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux	122
5 / Rapport du Président du Conseil d'Administration relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et aux procédures de contrôle interne	126
6 / Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président	133
document d'information annuel	134
responsabilités	
1 / Responsable du document de référence et du rapport financier annuel	136
2 / Responsable du contrôle des comptes	136
3 / Responsable de l'information financière	136
table de concordance	137

profil du Groupe

JACQUET Metals est le numéro 1 européen de la distribution d'aciers inoxydables et d'alliages de nickel, principalement sous forme de tôles épaisses («Quarto») dont il est le premier acheteur mondial en tant que distributeur. Fort d'un réseau de 39 filiales dont 20 centres de service, le Groupe livre 7 300 clients répartis dans plus de 60 pays dans le monde présents dans les métiers de l'eau, de l'environnement, de l'énergie, de la construction mécanique et chaudronnée, de la chimie et de l'agroalimentaire.

3

chiffres clés consolidés (normes IFRS)

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	301 927	247 510
Résultat opérationnel	50 488	52 000
Résultat net part du Groupe	30 141	32 357
Résultat net par action (en euros)	14,42	15,48
Capacité d'autofinancement	42 598	38 893
Capitaux propres	105 087	79 074
Endettement net ¹	19 166	-3 207
Taux d'endettement net / Gearing ²	18,2 %	-4,1 %
Effectif moyen	380	340

¹ calculé par différence entre la dette financière moyen terme y compris les concours bancaires créditeurs et la trésorerie.

² rapport entre l'endettement net et les capitaux propres.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 avril 2008, conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Conformément à l'article 28 de son règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 25 avril 2007 sous le n° D.07-0391.
2. le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes sociaux, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et sur les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005 et le rapport spécial sur les conventions réglementées se rapportant à cet exercice et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 6 juin 2006 sous le n° D.06-0508.

renseignements concernant l'activité de la société

1 / le métier

1.1 / le marché

(Source des informations : ARCELOR, CRU MONITOR, OUTOKUMPU, SMR).

JACQUET Metals opère sur le marché des métaux nobles destinés à l'industrie, principalement les aciers inoxydables et alliages de nickel. Le Groupe stocke essentiellement des tôles épaisses vendues soit en l'état, soit découpées à la demande.

4

Le marché mondial de l'acier représente environ 1,33 milliards de tonnes dont environ 2,1 % pour l'acier inoxydable tous produits confondus. Le marché des tôles inox se segmente comme suit :

- tôles laminées à froid, avec 14,5 millions de tonnes produites pour des épaisseurs inférieures à 5 mm, destinées au marché de l'automobile et des industries grand public (électroménager, ustensiles de cuisine, décoration),
- tôles laminées à chaud, avec 4,5 millions de tonnes produites pour l'industrie dans son ensemble (principalement chaudronnerie et construction mécanique).

On distingue :

- les tôles laminées à chaud en bobines (bandes, coils),
- les tôles laminées à chaud au moyen d'un laminoir de type QUARTO. Ces dernières, d'une épaisseur le plus souvent supérieure à 12 mm, représentent environ 1 100 000 tonnes soit 3,9 % du marché total de l'inox. **Elles constituent l'essentiel du marché de JACQUET Metals.** Ces 1 100 000 tonnes se répartissent généralement à égalité entre les projets et la distribution. Avec sa consommation et dans un marché caractérisé par une part ponctuellement plus importante des projets, JACQUET Metals détient environ 10 % du marché mondial de la distribution.

Depuis 1985, la consommation mondiale d'acier inoxydable augmente en moyenne de 5,5 % par an. En 2007, la consommation d'acier inoxydable à chaud, segment sur lequel opère JACQUET Metals, progresse également en raison :

- des qualités de résistance à la corrosion et de neutralité des produits pour le traitement des fluides et des gaz dans les secteurs des industries :
 - chimique, y compris pharmaceutique et cosmétique,
 - agro-alimentaire (contraintes d'hygiène et de facilité d'entretien),
 - papetière,
 - de traitement et de stockage des gaz (cryogénie, gaz technique),
 - de traitement de l'eau (bassins de décantation, dessalement d'eau de mer, acheminement et distribution),
 - de l'environnement et de la dépollution (traitements des fumées et des déchets),
 - nucléaire,
 - plus récemment, de la construction d'ouvrages d'art.
- de l'adaptation régulière des alliages aux exigences de plus en plus élevées des différents secteurs de l'industrie. Alors que l'on comptait deux nuances d'acier inoxydable en 1960, JACQUET Metals en stocke actuellement dix sept auxquelles sont venus s'ajouter ces dernières années autant d'alliages de nickel dont les qualités de résistance à la corrosion sont encore supérieures à celles de l'inox.

Le marché de JACQUET Metals couvre plus du tiers des applications industrielles en Europe et dans le monde.

1.2 / l'offre du Groupe JACQUET Metals et ses avantages

L'acier inoxydable et les différents alliages sont livrés aux filiales du Groupe JACQUET Metals principalement sous forme de tôles, prêtes à être distribuées en l'état ou découpées selon les spécifications de la clientèle.

1.2.1 / l'offre

Le Groupe JACQUET Metals propose à une clientèle industrielle répartie dans le monde entier :

- un service de livraison de tôles entières, de découpage et de fabrication de pièces découpées sur mesure (disques, couronnes, pièces suivant plans...) incluant :
 - deux gammes de métaux nobles : aciers inoxydables (17 références différentes), alliages de nickel (17 références différentes),
 - une gamme d'épaisseurs unique sur le marché de 1 à 150 mm,
 - la livraison en moyenne sous dix jours n'importe où dans le monde,
 - la facturation en devises et la prise en charge de toutes les formalités administratives et douanières,
- une offre complémentaire de celle des producteurs car elle contribue à diffuser leurs produits en apportant un service (logistique, découpage sur mesure) qui nécessite un savoir faire différent du leur. La complémentarité porte aussi sur la disponibilité de la matière et sur la nature des alliages. JACQUET Metals stocke 34 types d'alliages ce qui représente environ 900 références, avec un positionnement haut de gamme.

1.2.2 / les avantages de l'offre

L'offre du Groupe JACQUET Metals présente les avantages suivants :

- les alliages sont conformes, pour plus de 95% de la gamme, aux normes les plus utilisées dans le monde (EURONORM, ASTM, ASME, AFNOR, DIN). Le Groupe JACQUET Metals a été à l'origine de la double certification des tôles en aciers inoxydables dès 1986. Les spécifications d'achats puis la multiple certification des tôles et la logistique mises en place permettent de vendre ces produits dans le monde entier.
- la gamme est évolutive, intégrant régulièrement de nouveaux aciers inoxydables et alliages de nickel afin de répondre à une demande de plus en plus exigeante en termes de :
 - résistance à la corrosion,
 - caractéristiques mécaniques telles qu'allongement et élasticité,
 - non-dénaturation des produits en contact avec les alliages,
 - résistance à des températures de plus en plus fortes (positives et négatives),
 - hygiène (facilité de nettoyage),
 - maintenance.
- les produits livrés par JACQUET Metals sont directement utilisables par le client, compte tenu de leur degré de finition et des procédures de contrôles internes appliquées.
- le stock disponible permet, dans la plupart des cas, de répondre aux demandes des clients en différentes nuances d'alliages dans toutes les gammes d'épaisseurs.

Les procédures de contrôle interne sont définies par le système de management de la qualité du Groupe, certifié ISO 9001 et donc audité régulièrement par l'organisme TÜV-CERT. Ces procédures définissent les contrôles qui doivent être effectués par les opérateurs et l'encadrement aux différents stades de fabrication et de traitement administratif.



renseignements concernant l'activité de la société

6

1.2.3 / le négoce

A partir de 2004, en complément de son métier traditionnel de découpe, le Groupe a développé le négoce de tôles en acier inoxydable vendues sans transformation et disponibles sur stock. En plus du négoce effectué depuis les filiales JACQUET, des sociétés dédiées à cette activité ont été créées sous une enseigne spécifique «QUARTO». Les sociétés QUARTO Nordic et QUARTO Europe peuvent ainsi développer de nouveaux courants d'affaires avec des stockistes et découpeurs de taille moyenne parfois concurrents des filiales du Groupe, sans pour autant porter préjudice à ces dernières puisque les sociétés QUARTO se substituent aux fournisseurs habituels des concurrents.

Le négoce est une activité très complémentaire de la découpe de tôle : Il permet d'accroître de façon significative les approvisionnements du Groupe et donc d'obtenir de meilleures conditions d'achat bénéficiant à l'ensemble des filiales tout en augmentant la rentabilité des actifs des filiales et la rotation des stocks. De plus, les sociétés QUARTO ne requièrent pas d'investissements : elles utilisent les aires de stockages et les moyens de manutention des autres filiales du Groupe. Le négoce est en revanche plus sensible que la découpe aux variations de prix et aux fluctuations de la demande. Les clients peuvent avancer ou repousser leurs commandes de plusieurs semaines en fonction de leurs anticipations de prix.

Avec ses 20 centres de service dans le monde, JACQUET Metals bénéficie d'une position unique pour pouvoir mener une politique de négoce opportuniste : profiter des périodes favorables pour accroître les volumes distribués et avoir l'assurance que l'activité tôles découpées pourra absorber les stocks éventuellement invendus en négoce.

Après un exercice 2006 et un premier semestre 2007 favorables, les conditions de marché se sont dégradées à partir de juin 2007 avec notamment un ralentissement de la demande surtout en négoce. Les volumes distribués en 2007 pour les tôles vendues sans transformation sont inférieurs de 24 % aux volumes de 2006. En 2007, le négoce a représenté 38 % des volumes distribués par le Groupe contre 44 % en 2006.

Avec le développement du Groupe en Amérique du Nord, QUARTO North America pourrait être créée en 2008 ou en 2009.

1.3 / les clients

1.3.1 / nature de la clientèle

Le Groupe compte environ 7 300 clients actifs dont le principal représente moins de 2,2 % du chiffre d'affaires consolidé. Les 10 premiers clients du Groupe en 2007 contribuent ensemble pour environ 10% de l'activité. La taille moyenne d'une commande est de 5 200 €. Les clients commandent directement aux sociétés du Groupe, sans procédure d'appel d'offre. La facturation se fait pour chaque commande client après fabrication et expédition des produits. La quasi-totalité du chiffre d'affaires est assurée auprès de différentes compagnies d'assurance-crédit.

Le Groupe a référencé environ 1 900 nouveaux clients en 2007 (« source interne ») du fait principalement :

- de l'enrichissement permanent de la gamme stockée,
- de son développement rapide à l'international.

Les relations commerciales sont récurrentes et portent sur une grande quantité de petites commandes qui constituent la majeure partie du chiffre d'affaires du Groupe. Le carnet de commandes représente environ 1 mois de chiffre d'affaires.

Les clients du Groupe sont :

- pour 70 % du chiffre d'affaires, des fabricants d'équipements destinés à recevoir un produit fluide, semi-fluide ou un gaz avant chauffage ou refroidissement pour :
 - séparation, en une ou plusieurs étapes, des molécules pour obtenir des extraits,
 - mélange,
 - stockage (tankers, cuves, silos, citernes routières...).
- pour 30 % du chiffre d'affaires, des fabricants d'appareillages mécaniques (machines, automatismes,...).

Le Groupe sert une grande partie des entreprises régulièrement utilisatrices de métaux nobles pour la fabrication d'équipements de traitement des fluides à usage chimique, pharmaceutique ou médical. Les fabricants d'équipements de stockage des liquides (produits laitiers, vins, bières, boissons) constituent également des débouchés pour le Groupe ainsi que les sociétés opérant dans les secteurs de la construction mécanique, de l'énergie, des machines textiles, de la mécanique générale, de la construction navale, de l'industrie du papier/cellulose, de la fabrication de fours, de l'armement et de l'environnement.

ABB, ALSTOM, AREVA, SANOFI AVENTIS, VEOLIA WATER, SIEMENS, EIFFEL, ROLLS ROYCE, METSO PAPER, VOITH et aussi une multitude d'entreprises de taille moyenne de la construction sont clientes du Groupe.

Les produits livrés par le Groupe sont utilisés, par exemple, dans la fabrication d'éléments d'échangeurs de chaleur, de compresseurs, de turbines, de générateurs de vapeur, de compensateurs de dilatation, de colonnes de distillation, de réacteurs de désulfuration, de turbines de propulsion, d'incinérateurs de déchets, d'installations de traitement et d'acheminement de l'eau et d'usines de dessalement d'eau de mer.

1.3.2 / la clientèle internationale

La répartition du chiffre d'affaires a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

en K€	2007	2006
Europe	281 715 93,3 %	240 794 97,3 %
Amérique	9 983 3,3 %	481 0,2 %
Asie	8 233 2,7 %	4 977 2,0 %
Autres	1 996 0,7 %	1 258 0,5 %
Total	301 927	247 510



renseignements concernant l'activité de la société

1.4 / l'organisation commerciale

Le Groupe dispose de sa propre force de vente. Les implantations commerciales (filiales) du Groupe se répartissent ainsi :

8

Nom	Activité	Site de commercialisation	Sites d'approvisionnement et de parachèvement
JACQUET SAS	distribution et découpe de tôles	FR Saint-Priest (69)	FR Saint-Priest (69)
JACQUET Paris SAS	distribution et découpe de tôles	FR Lizy-sur-Ourcq (77)	FR Lizy-sur-Ourcq (77)
JACQUET Lyon S.A.S.U.	distribution de tôles	FR Saint-Priest (69)	FR Saint-Priest (69)
FRANCE INOX SAS	distribution et découpe de tôles	FR Villepinte (93)	FR Villepinte (93)
DETAIL INOX SAS	distribution et découpe de tôles	FR Grésy-sur-Aix (73)	FR Grésy-sur-Aix (73)
OSS SARL	distribution et découpe de tôles	FR Viroflay (78)	FR Joigny (89)
JACQUET Benelux SA	distribution et découpe de tôles	BE Herstal BE Lier	BE Herstal FR Saint-Priest (69)
JACQUET Nederland BV	distribution de tôles	NL Purmerend	BE Herstal FR Saint-Priest (69) NL Drachten
JACQUET UK Ltd	distribution et découpe de tôles	GB Sheffield	GB Sheffield FR Saint-Priest (69)
JACQUET Deutschland GmbH	distribution de tôles	DE Essen	FR Saint-Priest (69) PL Katowice
JACQUET Steinau GmbH	distribution de tôles	DE Steinau	FR Saint-Priest (69) PL Katowice
ERDBRÜGGER Metallservice GmbH	distribution de tôles	DE Neckarwestheim	FR Saint-Priest (69) PL Katowice
JACQUET Berlin GmbH	distribution de tôles	DE Berlin	FR Saint-Priest (69) PL Katowice
JACQUET Polska Sp. zo.o.	distribution de tôles	PL Katowice	PL Katowice FR Saint-Priest (69)
JACQUET Osiro AG	distribution et découpe de tôles	CH Aesch	CH Aesch FR Saint-Priest (69)
JACQUET Finland OY	distribution et découpe de tôles	FI Hyvinkää	FI Hyvinkää FR Saint-Priest (69) SE Hjo
JACQUET Metallservice GmbH	distribution et découpe de tôles	AT Pinsdorf	PL Katowice FR Saint-Priest (69)
JACQUET Iberica SA	distribution et découpe de tôles	ES Zaragoza	ES Zaragoza FR Saint-Priest (69)
JACQUET Nova Srl	distribution et découpe de tôles	IT Nova Milanese	IT Nova Milanese FR Saint-Priest (69)
JACQUET Sverige AB	distribution et découpe de tôles	SE Hjo	SE Hjo FR Saint-Priest (69)
JACQUET Norge AS	distribution et découpe de tôles	NO Bergen	SE Hjo FR Saint-Priest (69)
JACQUET Danmark ApS	distribution de tôles	DK Odder	SE Hjo FR Saint-Priest
JACQUET s.r.o	distribution de tôles	CZ Praha	PL Katowice FR Saint-Priest (69)
JACQUET Magyarorszag Kft.	distribution de tôles	HU Budapest	PL Katowice FR Saint-Priest (69)
QUARTO Nordic AB	distribution de tôles	SE Malmö	SE Hjo FI Hyvinkää
QUARTO Europe S.A.S.U.	distribution de tôles	FR Saint-Priest (69)	FR Saint-Priest (69) SI Jesenice
JACQUET Shanghai Special Alloy Processing CO. Ltd	distribution et découpe de tôles	CN Shanghai	CN Shanghai FR Saint-Priest (69)
JACQUET Mid Atlantic Inc.	distribution et découpe de tôles	US Philadelphia	US Philadelphia FR Saint-Priest (69)
JACQUET Houston Inc.	distribution et découpe de tôles	US Houston	US Philadelphia
JACQUET Midwest Inc.	distribution et découpe de tôles	US Chicago	US Philadelphia
JACQUET Portugal LDA	distribution de tôles	PT Vila Nova de Gaia	FR Saint-Priest (69)
JACQUET Export S.A.S.U.	distribution de tôles	FR Saint-Priest (69)	FR Saint-Priest (69)
JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	distribution et découpe de tôles	PL Gdansk	PL Katowice FR Saint-Priest (69)
JACQUET Italtaglio Srl	distribution et découpe de tôles	IT Veneto	IT Veneto FR Saint-Priest (69)
JACQUET Romania Srl	distribution de tôles	RO Oltenita	PL Katowice FR Saint-Priest (69)

1.5 / les achats

en M€	2007	2006
Achats d'aciers inoxydables et alliages de nickel	204	157
Achats de fournitures industrielles et prestations associées	4	3
Transports sur achats et ventes	6	6
Prestations de services et honoraires	10	8
Total	223	174

Etre premier acheteur mondial de tôles inox QUARTO permet à JACQUET Metals d'occuper une place de premier ordre auprès de la plupart de ses fournisseurs :

- en inox, le Groupe s'approvisionne principalement auprès de sociétés comme ACRONI, TISCO, ACERINOX, ARCELOR MITTAL, OUTOKUMPU, COLOMBUS, NAS, DAEKYUNG.
- en alliages de nickel, le Groupe s'approvisionne principalement auprès de THYSSEN KRUPP VDM et bénéficie d'un contrat d'exclusivité pour le marché français.

Le Groupe ne dépend pas d'un fournisseur particulier et n'a recours que de façon occasionnelle à la sous-traitance.

Les achats se décomposent en deux parties :

- les achats «usine» : ils représentent environ 85 % des volumes et sont généralement ceux pour lesquels le Groupe obtient les prix les plus bas en contrepartie d'un temps de fabrication de 1 à 12 mois. Les conditions d'achats sont négociées par JACQUET Metals puis transmises aux managers des centres de service qui s'approvisionnent directement en fonction de leurs besoins auprès des producteurs.
- les achats «magasin» : les différentes filiales achètent localement ou non des quantités moindres pour des compléments de stocks ou des «packages». Il peut également s'agir de produits non stockés habituellement. Les conditions peuvent avoir été négociées par JACQUET Metals auprès de certains fournisseurs.

1.6 / la concurrence

1.6.1 / la concurrence en tôles découpées

JACQUET Metals et ses filiales détiennent plus de 50 % de parts de marché en Suisse, en Belgique et en France.

La concurrence en France :

- les intégrés :
 - THYSSEN : 10 % du marché français.
 - PUM (Groupe ARCELOR MITTAL) : 8 % du marché français.
- les indépendants :
 - de nombreuses petites sociétés, dont certaines sont spécialisées dans l'acier carbone, commercialisent ponctuellement de l'inox. Ensemble, elles représentent 10 % du marché français.



renseignements concernant l'activité de la société

10

La concurrence en Europe :

JACQUET Metals représente environ 25 % du marché européen de la distribution. Les principaux concurrents du Groupe sont de deux types :

- des départements intégrés de grands Groupes sidérurgiques européens. Ces derniers sont présents dans plusieurs pays :
 - OUTOKUMPU dispose d'implantations en Finlande, Suède, Allemagne, Angleterre, Belgique, Hollande et Italie.
 - THYSSEN SCHULTE dispose d'implantations de découpe en France et en Italie et est étroitement lié au Groupe sidérurgique allemand THYSSEN KRUPP STAHL.
- des sociétés de type familial implantées sur un seul pays avec un chiffre d'affaires compris entre 5 et 40 M€ ; par exemple ROSTFREI STAHL ou NIRO WENDEN en Allemagne, GRIFFON & ROMANO ou CSAI en Italie, METALS UK en Angleterre, TIBNOR en Suède.

1.6.2 / la concurrence en négoce

Les concurrents directs des sociétés «QUARTO» sont :

- les producteurs d'inox qui disposent de leur propre réseau de distribution intégré, tels que ACE-RINOX, OUTOKUMPU et DAEKYUNG,
- des sociétés indépendantes des producteurs telles NICHELCROM en Italie, THYSSENSCHULTE et SALZGITTER en Allemagne. La disponibilité des produits, donc des stocks, étant un facteur clé dans cette activité, les concurrents directs des filiales QUARTO sont peu nombreux.

1.7 / le système d'information

Chaque filiale utilise exclusivement le Programme de Gestion Intégré (PGI) développé par JACQUET Metals comprenant l'application métier et la solution comptable adaptée aux impositions locales. Ces outils performants et centralisés sont une des clés d'un contrôle de gestion efficace et réactif d'un réseau de franchisés en constant accroissement.

L'outil informatique dédié offre des solutions idéales pour faciliter l'action commerciale.

L'interface utilisateur bénéficie de la convivialité d'un mode Windows. Chaque utilisateur dispose d'un accès en temps réel à tous les stocks du Groupe. Les ventes « intragroupe » sont traitées automatiquement. Les documents commerciaux sont édités en langue locale et respectent les prescriptions nationales de présentation.

L'application métier est disponible en de nombreuses langues, ce qui facilite le travail au quotidien de l'ensemble des utilisateurs dans le monde. Par exemple, tous les écrans d'interface utilisateur sont utilisables en chinois, et lorsqu'un collaborateur chinois traite dans sa langue natale une commande à Shanghai, il est possible de visualiser cette commande en français depuis le siège du Groupe.

L'application métier est développée sur des technologies de dernière génération (mode full web sur plateforme Linux-Apache, bases de données Oracle, l'ensemble des sites du Groupe étant relié au site central à travers un réseau VPN ipsec). La forte évolutivité de la solution retenue (baies de disques SAN) permet d'accompagner en toute sérénité les développements du Groupe dans les années à venir, quels que soient le nombre d'utilisateurs ou les volumes traités.

JACQUET Metals sécurise son architecture informatique contre tout risque de panne ou de sinistre important au moyen de deux salles informatiques distantes, disposant chacune de matériels identiques et reliées par un lien fibre optique dédié, ce qui permet de dupliquer les données d'un site sur l'autre en temps réel. La salle de production est hébergée dans un data center qui offre un haut niveau de service et de sécurité d'accès, ainsi que des accès internet haut débit. Les données sont répliquées automatiquement en temps réel. Le Groupe dispose ainsi en permanence des données identiques sur les deux sites.

1.8 / un mode de développement original

Depuis 2006, le Groupe développe l'exploitation de sa marque principale JACQUET à travers un business model atypique dans la distribution des métaux. Des «joint venture» sont constituées avec un partenaire local qui sera le plus souvent le manager de la JV. Ce dernier investit et reçoit une participation au capital allant de 10 à 49 %, s'engage à recapitaliser la joint venture en cas de pertes et bénéficie du droit exclusif d'utiliser la marque et de vendre la gamme complète des produits JACQUET sur un territoire déterminé.

L'entrepreneur local bénéficie d'un ensemble de moyens mis à sa disposition par JACQUET Metals : des conditions d'achat négociées au niveau du Groupe, un système d'information tout particulièrement adapté au métier de JACQUET, la formation du personnel, l'accès à un réseau d'information sans équivalent,... tout est mis en œuvre pour permettre à l'entrepreneur local de se concentrer sur sa mission prioritaire : générer des ventes rentables. Le manager gère ses stocks en fonction de la politique commerciale qu'il a déterminée.

La rémunération du manager est fortement basée sur le résultat de la joint venture. JACQUET Metals facture à la JV des prestations de direction (corporate fees) et des prestations informatiques (IT fees) basées sur le chiffre d'affaires de la filiale. Le manager et JACQUET Metals perçoivent des dividendes au pro rata des parts détenues.

JACQUET Metals gère tous les aspects juridiques dès la création de la société. Un pacte d'actionnaire encadre les relations entre JACQUET Metals et l'entrepreneur local.

C'est donc un modèle de franchise appliquée à la distribution des métaux que le Groupe a mis en place. Ce modèle fait l'objet d'une promotion active, par exemple à travers un site internet dédié, www.jacquetfranchise.com.



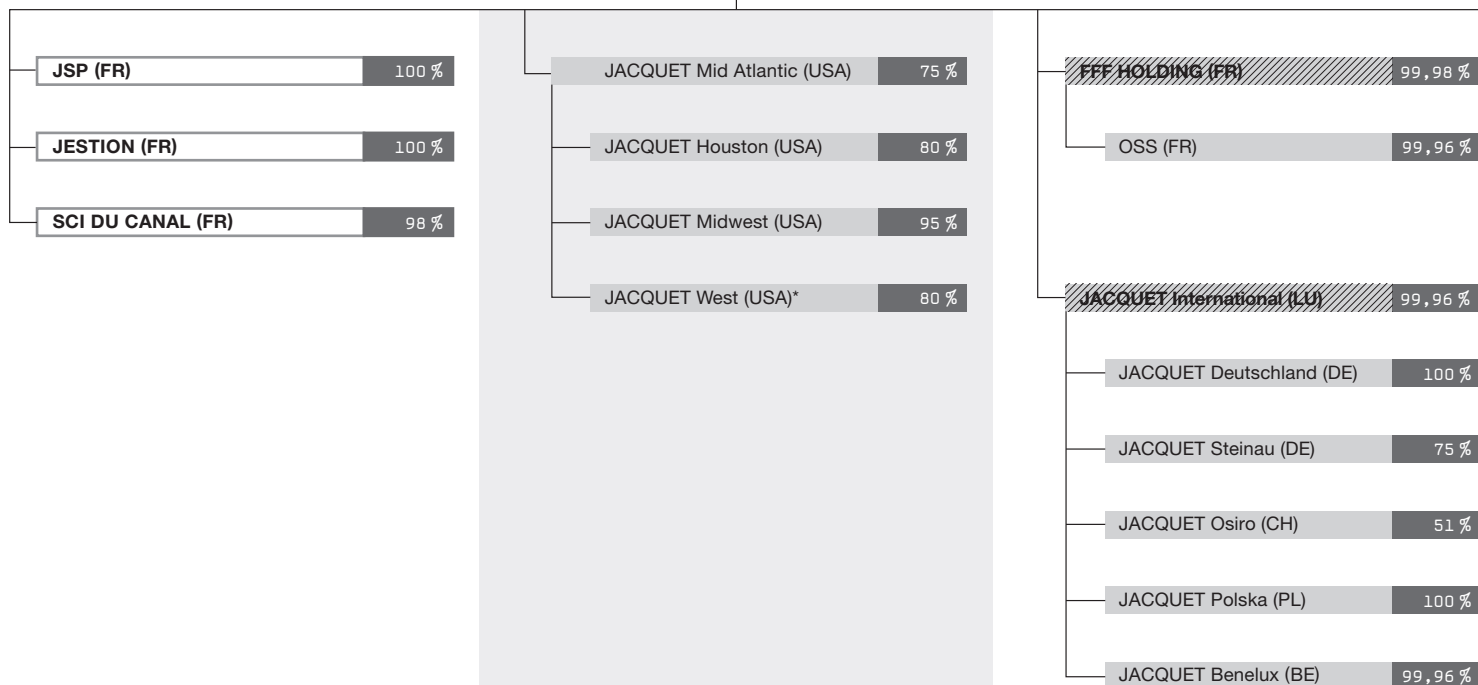
renseignements concernant l'activité de la société

2 / l'organisation du Groupe 2.1 / organigramme juridique du Groupe

12

JSA (Éric Jacquet) 54,51 % 45,49 % Public

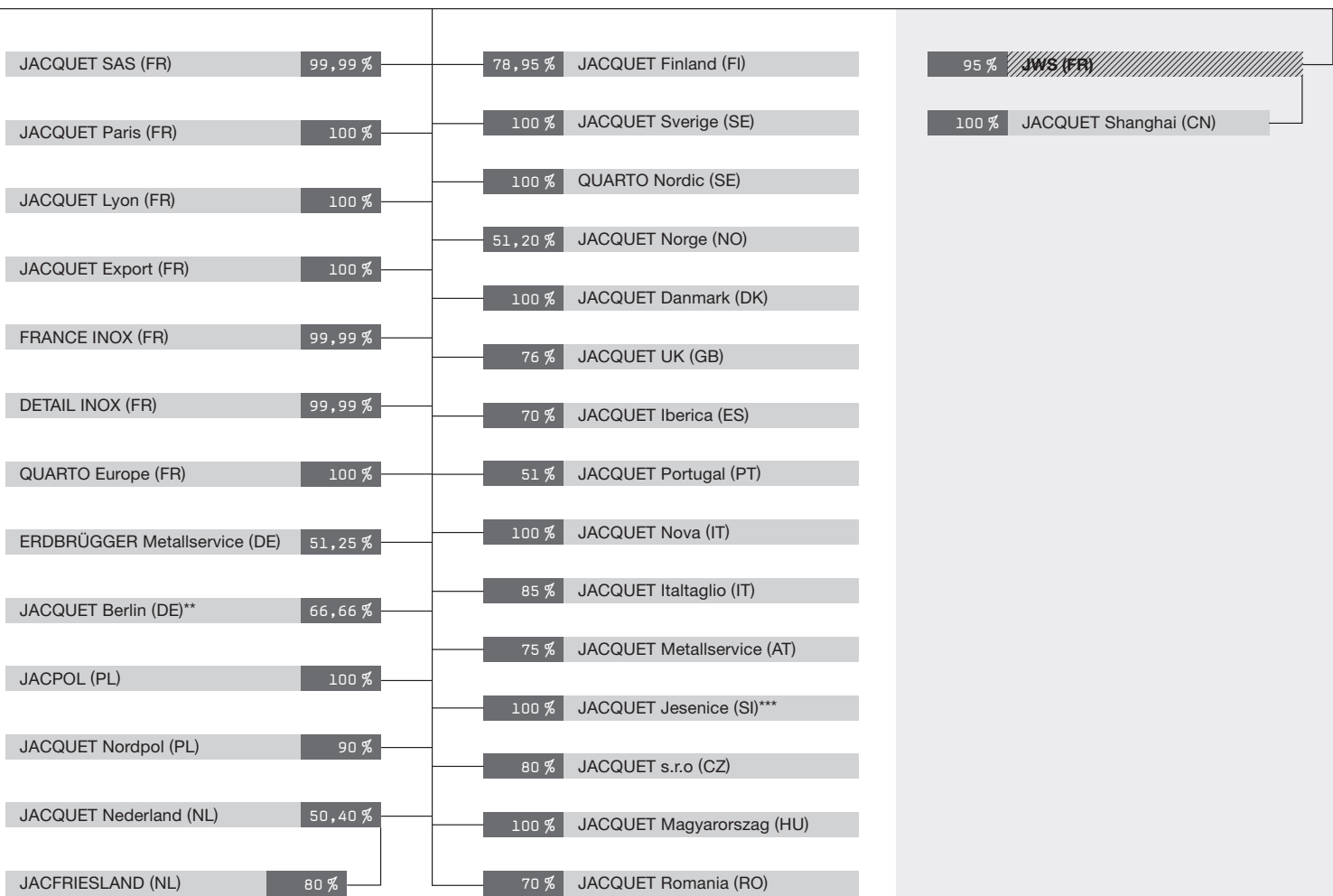
JACQUET Metals S.A. (FR)
EURONEXT PARIS (ISIN FR0000038747)



Holdings
 Sociétés de prestations de services
 Sociétés industrielles et commerciales

* Création en février 2008.
 ** Au 31 décembre 2007, JACQUET Metals détenait 75% de JACQUET Berlin.
 *** Le 2 avril 2008, JACSLO est devenu JACQUET Jesenice.

AMERIQUE



EUROPE

ASIE



renseignements concernant l'activité de la société

2.2 / flux intragroupe

La facturation intragroupe a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

14

Décomposition du chiffre d'affaires 2007 en K€	Intragroupe	Hors Groupe	Total
Mère / filiales	6 759	4	6 763
Filiales / filiales	132 923	301 923	434 846
Total	139 681	301 927	441 609
Décomposition du chiffre d'affaires 2006 en K€	Intragroupe	Hors Groupe	Total
Mère / filiales	5 730	40	5 770
Filiales / filiales	117 992	247 470	365 462
Total	123 722	247 510	371 232

La facturation de la société mère JACQUET Metals à ses filiales est constituée essentiellement de prestations de service, l'assiette de facturation étant le plus souvent le chiffre d'affaires de la filiale. Les facturations entre filiales sont essentiellement composées de ventes de tôles entières et de tôles découpées. Les prix sont généralement définis par les dirigeants des filiales entre eux.

Des prestations de service sont facturées par la société JACQUET International aux filiales détenues par elle. Cette société a pour unique activité la gestion d'une partie des filiales étrangères du Groupe.

2.3 / relations mère-filiales

JACQUET Metals n'est pas uniquement une société Holding, mais assure également une activité de prestataire de service pour le compte de ses filiales, visant à optimiser leurs coûts en leur faisant bénéficier d'avantages économiques. Le chiffre d'affaires de JACQUET Metals est ainsi constitué principalement de prestations de direction (corporate fees) et de prestations informatiques (IT fees), facturées directement ou indirectement à toutes les filiales du Groupe, selon des critères identiques.

Le Groupe contrôle des filiales présentant des intérêts minoritaires. Il s'agit des sociétés suivantes : JACQUET Finland (FI), JACQUET Metallservice (AT), JACQUET Osiro (CH), JACQUET Nederland (NL), JACFRIESLAND (NL), JACQUET Steinau (DE), JACQUET Berlin (DE), JACQUET s.r.o (CZ), JACQUET Iberica (ES), ERDBRÜGGER Metallservice (DE), JACQUET Norge (NO), JACQUET Shanghai (CN), JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis), JACQUET Houston (Etats-Unis), JACQUET Midwest (Etats-Unis), JACQUET Nordpol (PL), JACQUET Portugal (PT), JACQUET Italtaglio (IT), JACQUET Romania (RO) et JACQUET UK (GB). Les pourcentages de détention sont indiqués au paragraphe 2.1.

L'actionnariat minoritaire est composé des dirigeants des filiales à l'exception de JACQUET Osiro (CH), ERDBRÜGGER Metallservice (DE) et JACQUET Norge (NO).

Les valeurs en consolidation de ces filiales s'analysent comme suit :

Valeurs en consolidation en K€	Filiales détenues avec un actionnaire minoritaire	Filiales détenues sans associé	Société cotée	Total consolidé
Actif immobilisé net (y compris écarts d'acquisition)	17 375	13 863	1 483	32 720
Dettes financières	4 747	25 982	19 525	50 254
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 028	10 580	7 480	31 088
Dividendes versés en 2007 à la société cotée	-	-	13 987	-

Des pactes d'actionnaires existent entre JACQUET Metals et les filiales suivantes : JACQUET Finland (FI), JACQUET Metallservice (AT), JACQUET Osiro (CH), JACQUET Nederland (NL), JACQUET Steinau (DE), ERDBRÜGGER Metallservice (DE), JACQUET Norge (NO), JACQUET Berlin (DE), JACQUET Iberica (ES), JACFRIESLAND (NL), JACQUET s.r.o (CZ), JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis), JACQUET Nordpol (PL), JACQUET Portugal (PT), JACQUET Italtaglio (IT), JACQUET Romania (RO) et JACQUET UK (GB).

Ces pactes visent à arbitrer les intérêts des parties en cas de volonté de désengagement ou de conflit. A l'exception du pacte de JACQUET Finland (FI), il n'existe pas de stipulations susceptibles d'avoir un impact sur JACQUET Metals.

Ces pactes ne traitent en aucune manière de modalités touchant à la vente ou à l'achat d'actions de la société JACQUET Metals.

3 / les infrastructures

3.1 / les actifs du Groupe

Ils sont principalement composés de bâtiments, de machines de découpe et d'outils de maintenance (ponts roulants et chariots élévateur).

3.1.1 / le parc machines

Le parc machines est composé d'une centaine de machines dont les capacités de découpe sont comprises entre 1 et 300 mm d'épaisseur de tôle. Quatre types de découpe sont utilisés : la découpe à la scie, à l'eau, au plasma et au laser.

Le parc machines appartient en pleine propriété au Groupe, à l'exception de matériels financés en location financement pour un montant de 1 812 K€ au 31 décembre 2007. La durée d'utilité moyenne du parc machines est de l'ordre de 10 ans (cf. paragraphe 4.1.4 des Comptes consolidés 2007).

3.1.2 / l'immobilier au 31 décembre 2007

	Occupant Locataire/Propriétaire	Superficie Terrain/Bâtiments		Renouvellement du bail	Loyer annuel HT en K€
JACQUET Metals (Saint-Priest)	•	35 305 m ²	8 969 m ²	31.12.2011	341
JACQUET Paris ¹	•	10 000 m ²	2 639 m ²	-	-
FRANCE INOX	•	7 870 m ²	2 500 m ²	31.12.2011	99
OSS	•	10 000 m ²	2 000 m ²	-	-
DETAIL INOX	•	1 600 m ²	3 490 m ²	30.09.2008	63
JACQUET Benelux	•	10 000 m ²	2 500 m ²	-	-
JACQUET UK	•	17 000 m ²	2 000 m ²	-	-
JACQUET Steinau	•	6 500 m ²	900 m ²	-	-
JACPOL	•	12 214 m ²	3 941 m ²	-	-
JACQUET Osiro	•	940 m ²	700 m ²	01.12.2008	85
JACQUET Finland	•	25 397 m ²	2 340 m ²	-	-
JACQUET Nova	•	3 500 m ²	880 m ²	30.06.2013	85
JACQUET Sverige	•	12 483 m ²	1 957 m ²	-	-
JACFRIESLAND	•	5 973 m ²	1 600 m ²	-	-
JACQUET Shanghai	•	20 300 m ²	4 740 m ²	-	-
JACQUET Iberica	•	9 000 m ²	1 500 m ²	-	-
JACQUET Mid Atlantic	•		6 503 m ²	30.06.2009	131
JACQUET Midwest	•	14 248 m ²	6 410 m ²	30.09.2012	19
JACQUET Houston	•	6 798 m ²	2 081 m ²	01.02.2012	100
JACSLO	•	5 663 m ²	247 m ²	-	-
JACQUET Metallservice	•	2 811 m ²	1 395 m ²	-	-

¹ JACQUET Paris loue l'immobilier du site de Lizy à la SCI du Canal appartenant à JACQUET Metals.



renseignements concernant l'activité de la société

3.1.3 / contraintes environnementales pouvant influencer l'utilisation faite par l'émetteur de ses immobilisations corporelles

Néant.

3.1.4 / actifs appartenant directement ou indirectement au dirigeant et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe

Actifs	Sites concernés	Loyers 2007 HT en K€	Locataires
JERIC SARL	Saint-Priest (69)	341	JACQUET Metals
	Villepinte (93)	99	FRANCE INOX
SCI Rogna Boue	Grésy-sur-Aix (73)	63	DETAIL INOX

3.2 / agréments et certifications du Groupe

Société	Certification ISO 9001	Organisme certificateur	Date de reconduction
JACQUET SAS (Saint-Priest)	oui	TÜV-CERT (Saarland)	06.2010
JACQUET Paris	oui	TÜV-CERT (Saarland)	09.2009
OSS	oui	TÜV-CERT (Rheinland)	01.2009
JACQUET Benelux	oui	TÜV-CERT (Saarland)	09.2009
JACQUET Sverige	oui	DNV	06.2009

3.3 / les marques

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des marques nécessaires à son exploitation.

3.4 / ressources humaines

La répartition du personnel par catégorie s'analyse comme suit :

Effectif moyen	2007	2006
Cadres	52	54
Employés	179	150
Ouvriers	149	136
Total	380	340

Le taux de départ dans l'entreprise hors éléments non récurrents est faible. Il est inférieur à 10 % par an sur les 2 dernières années.

Le salaire moyen brut a évolué de la manière suivante sur les 2 dernières années :

en K€ / an	2007	2006
Salaire moyen	40	39

4 / historique

- 1962** — Création à Lyon par Michel Jacquet, père de l'actuel dirigeant, des Etablissements JACQUET dont la spécialité est le découpage à façon des métaux.
- 1977** — Ouverture à Lizy-sur-Ourcq (77) d'un deuxième site de parachèvement.
- 1986** — Apport par Michel Jacquet des fonds de commerce Saint-Priest et Lizy à JACQUET SA.
- 1988** — Création en Allemagne d'une filiale commerciale, JACQUET Deutschland.
 - Acquisition de FFF (Fabrication Française de Fonds) et de ses filiales, FORME et OSS (Oxycoupage Sciage Service).
- 1991** — Création d'une joint-venture en Espagne (JACQUET Iberica), devenue filiale à 70 % en 1993.
 - Création de JACQUET Benelux, centre de service.
- 1993** — Le 23 décembre 1993, Éric Jacquet devient actionnaire majoritaire (51 %) de JACQUET SA qui est alors la société-mère du Groupe.
- 1994** — Création de JACQUET Industries, détenue à 100 % par Éric Jacquet.
 - Rachat par JACQUET Industries des 49 % encore détenus par Michel Jacquet dans JACQUET SA.
- 1997** — Création de JACQUET Nederland.
 - Rachat de FFF et de ses filiales par JACQUET Industries.
 - 23 octobre : entrée de JACQUET Industries au Second Marché de la Bourse de Paris. Le public détient 15 % du capital.
- 1998** — Création de JACQUET UK (Angleterre), centre de service.
 - Création de JACPOL (Pologne), centre de service.
 - Création de JACQUET Polska (Pologne), filiale commerciale.
 - Reprise des actifs de BEYER devenant JACQUET Steinau (Allemagne).
 - Rachat des 90 % du capital de FRANCE INOX détenus par des tiers.
- 1999** — Cession de l'activité aluminium (département intégré de JACQUET SA).
 - Prise de participation (51 %) dans JACQUET Osiro (Suisse). Les 49 % restant sont détenus par FA (Flaschenfabrik Angeinstein GmbH).
- 2000** — Création de JACQUET Finland (Finlande), centre de service.
 - Création d'une filiale commerciale en Autriche, JACQUET Metallservice.
- 2001** — Création de 3F et apport de l'activité industrielle et commerciale de FFF à 3F.
 - Création de JACQUET Nova en Italie, centre de service.
- 2002** — Acquisition de la société SVETSPRODUKTER-JACQUET (Suède) en janvier, devenue par la suite JACQUET Sverige (centre de service).
 - Acquisition de la société DETAIL INOX (France) en avril.
- 2003** — Création d'une filiale commerciale en République Tchèque, JACQUET s.r.o.
 - Transformation du bureau de vente de Budapest en filiale commerciale, JACQUET Magyarorszag.
 - Création de QUARTO Nordic en Suède : plateforme de stockage et de distribution de tôles inox.
 - Création de JACQUET Danmark, filiale commerciale.
- 2004** — Création d'un centre de service aux Pays-Bas, JACFRIESLAND, dédié à la découpe laser.
 - Rachat par JACQUET Industries de 40 % des parts de JACQUET Danmark.
 - Création de JACSLO en Slovénie.
 - Prise de participation à hauteur de 51 % dans ERDBRÜGGER METALLSERVICE en Allemagne.
 - Création de JACQUET Shanghai Special Alloy Processing en Chine, centre de service.
 - Création de QUARTO Europe à Lyon : plateforme de stockage et de distribution de tôles inox.
 - Cession de la société FORME.
- 2005** — Création d'une nouvelle filiale commerciale en Allemagne, JACQUET Berlin.
 - Création d'une filiale commerciale en Norvège, JACQUET Norge.
 - Ouverture d'un bureau commercial à Gdansk (Pologne)



renseignements concernant l'activité de la société

18

- 2006 – Création de JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis), centre de service.
- Création de JACQUET Houston (Etats-Unis), centre de service.
- JACQUET Industries devient **JACQUET Metals**.
- Création de JACQUET Lyon, filiale commerciale.
- Cession de la société 3F.
- 2007 – Création de JACQUET Export (France), filiale commerciale.
- Création de JACQUET Nordpol (Pologne), centre de service.
- Création de JACQUET Portugal, filiale commerciale.
- Création de JACQUET Romania, filiale commerciale.
- Création de JACQUET Midwest (Etats-Unis), centre de service.
- Création de JACQUET Italtaglio (Italie), centre de service.
- 2008 – Création de JACQUET West (Etats-Unis), centre de service.

5 / administration et direction

5.1 / conseil d'administration

Il est composé des membres suivants :

Nom	Fonction	Date de nomination	Échéance	Nombre d'actions détenues	Expérience professionnelle
Éric Jacquet	Président	23.06.2003	2009	1 139 296	- Autodidacte. - Président du Conseil d'Administration depuis 1994. - A effectué toute sa carrière au sein du Groupe JACQUET Metals.
Michel Perrin	Administrateur	23.06.2003	2009	1	- Responsable grands travaux depuis 2003. - Directeur de JACQUET S.A.S. depuis 2000. - Travaille au sein du Groupe JACQUET Metals depuis 1970.
Jean Révérand	Administrateur	23.06.2003	2009	1	- Responsable Achats Groupe depuis 1990. - Auparavant Responsable zone export chez Brosette Sovema-Export.

La liste des mandats exercés par les administrateurs dans et en dehors du Groupe est communiquée au paragraphe 14 des informations sur la société mère dans le Rapport de Gestion page 55. L'adresse professionnelle des membres du Conseil d'Administration est la suivante : 7 Rue Michel Jacquet 69800 Saint-Priest, France.

Les rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects, des membres du Conseil d'Administration sont présentés au paragraphe 12 des informations sur la société mère dans le Rapport de Gestion, page 54.

Il est précisé qu'il existe un lien de parenté entre Monsieur Eric Jacquet et Monsieur Michel Perrin.

5.2 / équipes de direction

Elles se répartissent comme suit :

5.2.1 / directions opérationnelles

Éric Jacquet	Président Directeur Général
Philippe Goczol	Directeur Général
Jean-Luc Vogt	Directeur opérationnel
François Bujadoux	Directeur d'exploitation
Robert Babolat	Responsable d'exploitation

5.2.2 / directions fonctionnelles

Thierry Philippe	Directeur financier
Patrick Guien	Directeur informatique
Jean Révérand	Responsable logistique et achats
Patrick Vaucher	Responsable assurance qualité

5.2.3 / directions opérationnelles des filiales

William Casson	JACQUET Paris
Philippe Pourre	FRANCE INOX
Philippe Allaix	OSS
Raphaëlle Alberti, Hervé Deymonnaz	DETAIL INOX
Christian Chazel	JACQUET Lyon
Ljupka Nikolova	JACQUET Jesenice (ex JACSLO)
Daniel Gaspard	JACQUET Benelux
Keith Bonnington	JACQUET UK
Klaus Bökels	JACQUET Deutschland
Rüdiger Beyer	JACQUET Steinau
Mirosław Machowski	JACQUET Polska / JACPOL
Lester De Jong, Ron Kras	JACQUET Nederland
Renze De Graaf	JACFRIESLAND
Jean-Luc Vogt	JACQUET Osiro
Ilkka Jauhiainen	JACQUET Finland
Günter Räjnoch	JACQUET Metallservice
Alfonso Abad Olalla, Daniel Lopez	JACQUET Iberica
Alessandro Torriani	JACQUET Nova
Hans Mattsson	JACQUET Sverige
Jozsef Hopfer	JACQUET Magyarorszag
Ivan Burda	JACQUET s.r.o.
Hans Mattsson	QUARTO Nordic
Monika Erdbrügger	ERDBRÜGGER Metallservice
Shiqiang Wu	JACQUET Shanghai Special Alloy Processing
Gérard Pierson	QUARTO Europe
Dominik Misselhorn	JACQUET Berlin
Cato Salbu	JACQUET Norge
Terry Engle	JACQUET Mid Atlantic
Matt Budzisz	JACQUET Houston
Dan Chatterton	JACQUET Midwest
Kevin McKown	JACQUET West
José Alberto	JACQUET Portugal
Ion Baraitaru	JACQUET Romania
Sulekha Prasad	JACQUET Export
Giorgio Ventura	JACQUET Italtaglio
Andrzej Zastawny	JACQUET Nordpol



renseignements concernant l'activité de la société

5.3 / fonctionnement des organes de direction

Le fonctionnement des organes de direction et les règles relatives au gouvernement d'entreprise sont détaillés dans le rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne.

20 5.4 / conventions

Les conventions faisant l'objet d'une procédure réglementée sont données dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes. Aucune convention et aucun prêt n'a été conclu entre JACQUET Metals et ses administrateurs et actionnaires.

6 / évolution récente

Les communiqués de presse des 27 mars 2008 et 10 avril 2008 parus depuis la clôture de l'exercice 2007 sont rappelés ci-dessous :

6.1 / résultats 2007

Le Conseil d'Administration, réuni le 26 mars 2008, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2007 dont les chiffres clés se présentent comme suit :

en millions d'euros	2007	2006
chiffre d'affaires	301,9	247,5
résultat opérationnel courant	50,4	51,1
résultat net consolidé	33,8	35,3
résultat net part du Groupe	30,1	32,4
endettement net	19,2	(3,2)
endettement net/capitaux propres	18 %	-4 %

Activité et résultats 2007 : Après un premier semestre particulièrement favorable, les conditions de marché se sont dégradées au deuxième semestre et les volumes distribués sont au final inférieurs de 2 % pour les tôles découpées et de 24 % pour les tôles vendues sans transformation soit un recul total de 12 % par rapport à 2006. Le résultat opérationnel courant s'élève à 50,4 millions d'euros tenant compte d'une provision sur stocks de 3,4 millions d'euros pour un montant de stock brut de 106 millions d'euros. JACQUET Metals réalise ainsi le deuxième meilleur résultat de son histoire à 30,1 millions d'euros.

Dividende : Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale le versement d'un dividende de 2,25 euros par action, mis en paiement début juillet 2008.

Développements 2008 : Le Groupe qui a réalisé 3,3 % de son chiffre d'affaires 2007 aux Etats-Unis vient d'y créer sa quatrième filiale, JACQUET West, à Irvine dans la région de Los Angeles. Ce centre de service, le 21^{ème}, sera opérationnel en juin. En Europe, le Groupe devrait également lancer cinq nouveaux centres de service cette année. La présence en Chine est renforcée avec l'ouverture récente de deux succursales commerciales à Chengdu et Canton.



6.2 / chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2008

en millions d'euros	2008	2007	Variation
chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre	70,0	89,4	-22 %
dont International	57,7	75,4	-23 %
dont France	12,3	14,0	-12 %

21

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2008 est en hausse par rapport à ceux des troisième et quatrième trimestres 2007 qui s'établissaient respectivement à 67,7 et 62,9 millions d'euros. Les conditions de marché sont moins favorables que celles rencontrées au cours du premier trimestre 2007 avec des niveaux de prix et une demande inférieurs, notamment pour les tôles vendues sans transformation.

Le Groupe a réalisé 10 % de son chiffre d'affaires du premier trimestre en Amérique du Nord et en Asie.

renseignements généraux

22

1 / informations concernant l'émetteur

Dénomination sociale

JACQUET Metals

Siège social

Rue Michel Jacquet – BP 61 – F-69802 SAINT-PRIEST Cedex

Date de création

14 mars 1994

Durée

La société a une durée de vie qui expire le 13 avril 2093, soit 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

Immatriculation

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro B 394 672 166. Son code APE est 741J, correspondant à l'activité : Administration d'entreprises.

Forme juridique

Société Anonyme

Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales qui en application de la législation sur les sociétés commerciales sont mis à disposition des actionnaires et du public, peuvent être consultés au siège social de la société.

Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- l'achat, la revente, la fabrication, le négoce, tant en France qu'à l'étranger, pour elle-même et/ou pour le compte de tiers, de tous produits métallurgiques,
- la fabrication de pièces découpées à usage industriel en tous alliages, notamment aciers inoxydables et alliages de nickel,
- la définition de la stratégie du Groupe, tant en France qu'à l'étranger,
- l'animation de l'ensemble de ses filiales notamment aux niveaux industriel, financier, logistique et informatique,
- la création, l'acquisition, l'exploitation, la vente, la prise ou la dation à bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à cet objet,
- l'acquisition par voie d'achat, d'apport, de souscription au capital, l'administration, la gestion de toutes parts ou actions de sociétés civiles, de sociétés à responsabilité limitée, ou sociétés anonymes, ainsi que de toutes valeurs mobilières dans le cadre de la gestion d'un portefeuille, la prise de participation dans toutes sociétés quel que soit son objet et sa forme,
- et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social et à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit.

Exercice social (article 5 des statuts)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Assemblées Générales (articles 30 à 32 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. La compétence des Assemblées ordinaires, extraordinaires ou spéciales est celle prévue par la loi.

Pour les actionnaires dont les actions sont détenues sous la forme nominative, le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné à l'inscription de l'actionnaire sur les registres de la société. Le délai au cours duquel cette formalité est accomplie expire cinq jours avant la date de la réunion de l'Assemblée.

Pour les actionnaires dont les actions sont détenues sous la forme au porteur, le droit de participer aux Assemblées est subordonné au dépôt, trois jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale, et au lieu indiqué dans l'avis de convocation et l'avis de réunion paru au BALO, d'un certificat établi par l'intermédiaire chargé de la tenue du compte de l'actionnaire et constatant l'indisponibilité jusqu'à la date de l'Assemblée, des actions inscrites dans ce compte.

Répartition des bénéfices (article 40 des statuts)

Le compte de résultat, qui récapitule les produits et les charges de l'exercice, fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fond de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fond de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice disponible est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et des statuts et augmenté du report bénéficiaire.

L'Assemblée Générale a la faculté de reporter à nouveau ce bénéfice ou de l'affecter en totalité ou en partie à la dotation de tous fonds de réserve. Elle peut également prélever sur ce bénéfice un dividende réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. En outre, l'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque l'actif net est ou deviendrait à la suite de celle-ci inférieur au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

Paiement du dividende (article 41 des statuts)

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

Droits attachés aux actions (articles 7 et 14 des statuts)

Toutes les actions sont de même catégorie et bénéficient des mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que dans le boni de liquidation.



Droits de vote et droits de vote doubles (article 14 des statuts)

Lors du vote aux Assemblées, chaque action donne droit à une voix. L'Assemblée Générale en date du 18 septembre 1997 a instauré un droit de vote double bénéficiant à toute action détenue nominativement par un même actionnaire depuis au moins deux ans à compter du 18 septembre 1997.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, ce droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives, attribuées gratuitement à un actionnaire de la société à raison d'actions anciennes pour lesquelles ce dernier bénéficierait déjà de ce droit.

Le transfert par quelque moyen dans quelque condition que ce soit ainsi que la conversion de l'action au porteur mettra fin de plein droit au droit de vote double qui s'y rattache, hors les cas visés à l'article L225-124 du code de commerce.

Franchissement de seuil

Les statuts ne prévoient aucune disposition particulière. Les seuils de déclaration sont les seuils légaux. Les franchissements, à la hausse ou à la baisse des seuils prévus par la loi, doivent être déclarés par tout actionnaire auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les dispositions légales en vigueur. L'absence de déclaration entraîne l'application des dispositions légales en vigueur.

2 / renseignements concernant le capital social

Capital social

Le capital social de la société est de 7 500 000 euros divisé en 2 090 000 actions sans expression de leur valeur nominale.

Négociabilité des actions – Place de cotation (article 12 des statuts)

Toutes les actions sont librement cessibles et cotées sur NYSE Euronext Paris depuis le 23 octobre 1997.

Forme et mode d'inscription en compte des actions (article 11 des statuts)

Après l'introduction en Bourse, et conformément aux dispositions de l'article 94-II de la loi n°81-1160 du 30 décembre 1980 (loi de finance pour 1982) et du décret 83-359 du 2 mai 1983 relatif aux régimes des valeurs mobilières, les droits des titulaires sont représentés par une inscription en compte à leur nom :

- s'agissant des actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en nominatif administré auprès d'un intermédiaire habilité,
- s'agissant de titres au porteur, chez l'intermédiaire de leur choix.

Lors de l'Assemblée Générale du 18 septembre 1997, l'article 11 des statuts de la société a été modifié afin que la société puisse demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, à EUROCLEAR, le nom ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés. Les actions sont admises aux opérations EUROCLEAR.

Capital potentiel : Néant

Évolution du capital de JACQUET Metals

Date	Opération	Augmentation de capital en nominal en €	Prime d'émission ou d'apport en €	Nombre de titres émis	Montant cumulé en € (A)	en titres (B)	(A)/(B)
15.03.94	Création ¹	38 112	-	25 000	38 112	25 000	1,52
30.06.94	Apports en nature ²	2 652 613	-	1 740 000	2 690 725	1 765 000	1,52
23.10.97	Augmentation de capital en numéraire ³	495 459	3 319 577	325 000	3 186 184	2 090 000	1,52
01.06.01	Transformation du capital en euros ⁴	4 313 816	(3 319 577)	-	7 500 000	2 090 000	3,59

1 suivant Assemblée Constitutive du 15.03.94

2 suivant décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30.06.94

3 suivant Assemblée Générale Mixte du 18.09.97

4 suivant Assemblée Générale Mixte du 01.06.01

Le montant du capital et le nombre de titres sont inchangés depuis juin 2001.

Répartition du capital et des droits de vote sur les deux derniers exercices

	Nombre d'actions	Au 31.12.2007		Nombre d'actions	Au 31.12.2006	
		% capital	% droits de vote		% capital	% droits de vote
JSA ³	1 139 296 ¹	54,51	70,54	1 347 600 ²	64,48	77,55
Public	950 704	45,49	29,46	742 400	35,52	22,45
Total	2 090 000	100	100	2 090 000	100	100

1 dont 1 137 410 actions ayant un droit de vote double

2 dont 1 217 410 actions ayant un droit de vote double

3 JSA est une société anonyme de droit belge détenue par Eric JACQUET, immatriculée à Liège sous le n°162 301 RCS Liège - Belgique

Sur les deux derniers exercices, la répartition des actions dans le public s'analyse comme suit :

	Au 31.12.2007		Au 31.12.2006	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Actionnaires individuels	950 704	45,49	742 400	35,52
Actionnaires salariés ¹	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	-	-
Auto-contrôle	-	-	-	-
Total	950 704	45,49	742 400	35,52

¹ salariés ayant acheté des actions JACQUET Metals à titre personnel



renseignements généraux

26

Le 7 août 1998, Monsieur Eric Jacquet a fait apport à la société JSA de 1 567 000 actions et autant de droits de vote de JACQUET Metals sur les 1 764 994 actions dont il était propriétaire. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le contrôle final de JACQUET Metals, Monsieur Eric Jacquet détenant 99,99 % du capital et des droits de vote de JSA.

Les pourcentages en droits de vote ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'Autorité des Marchés Financier le 29 juin 2007 qui fait état d'un capital composé de 2 090 000 actions et d'un nombre total de 3 227 418 droits de vote. Une déclaration mensuelle est effectuée chaque fois que les droits de vote et le nombre d'actions ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement. Au 18 avril 2008, JSA détient 54,51 % du capital et 70,54 % des droits de vote.

L'information concernant l'identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux est donnée au paragraphe 6 des informations sur la société mère dans le Rapport de Gestion, page 52.

Nantissement des actions : Aucune action de la société ne fait l'objet de nantissement ou de quelque garantie que ce soit.

Pacte d'actionnaires : Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Titres non représentatifs du capital : Néant.

Obligations convertibles échangeables ou remboursables en titres donnant accès au capital : Néant.

Rachat par la société de ses actions : La société n'a procédé à aucun rachat de ses propres actions depuis son introduction en bourse et ne détient plus d'action en auto-contrôle.

3 / dividendes

Exercices ¹	Dividende net	Avoir fiscal	Dividende global
2007	2,25 €	- €	2,25 €
2006	2,70 €	- €	2,70 €
2005	1,35 €	- €	1,35 €
2004	1,00 €	- €	1,00 €
2003	0,10 €	0,05 €	0,15 €

¹ exercice au titre duquel le dividende a été mis en paiement

4 / politique d'investissements

Investissements du Groupe (en K€)	Total	Dont corporels	Dont financiers
2007	11 977	10 269	1 708 ¹
2006	6 334	5 908	426 ²
2005	4 566	4 186	108 ³
2004	8 020	4 228	3 724 ⁴
2003	4 428	4 196	193

¹ y compris le rachat de la participation minoritaire dans JACQUET Nova.

² création de JACQUET Mid Atlantic Inc. et JACQUET Lyon S.A.S.U.

³ création de JACQUET Norge AS et JACQUET Berlin GmbH

⁴ y compris les créations de JACQUET Shanghai Special Alloy Processing Co.Ltd, JACSLO d.o.o, JACFRIESLAND BV, QUARTO Europe S.A.S.U. et la prise de participation dans ERDBRÜGGER METALLSERVICE GmbH.

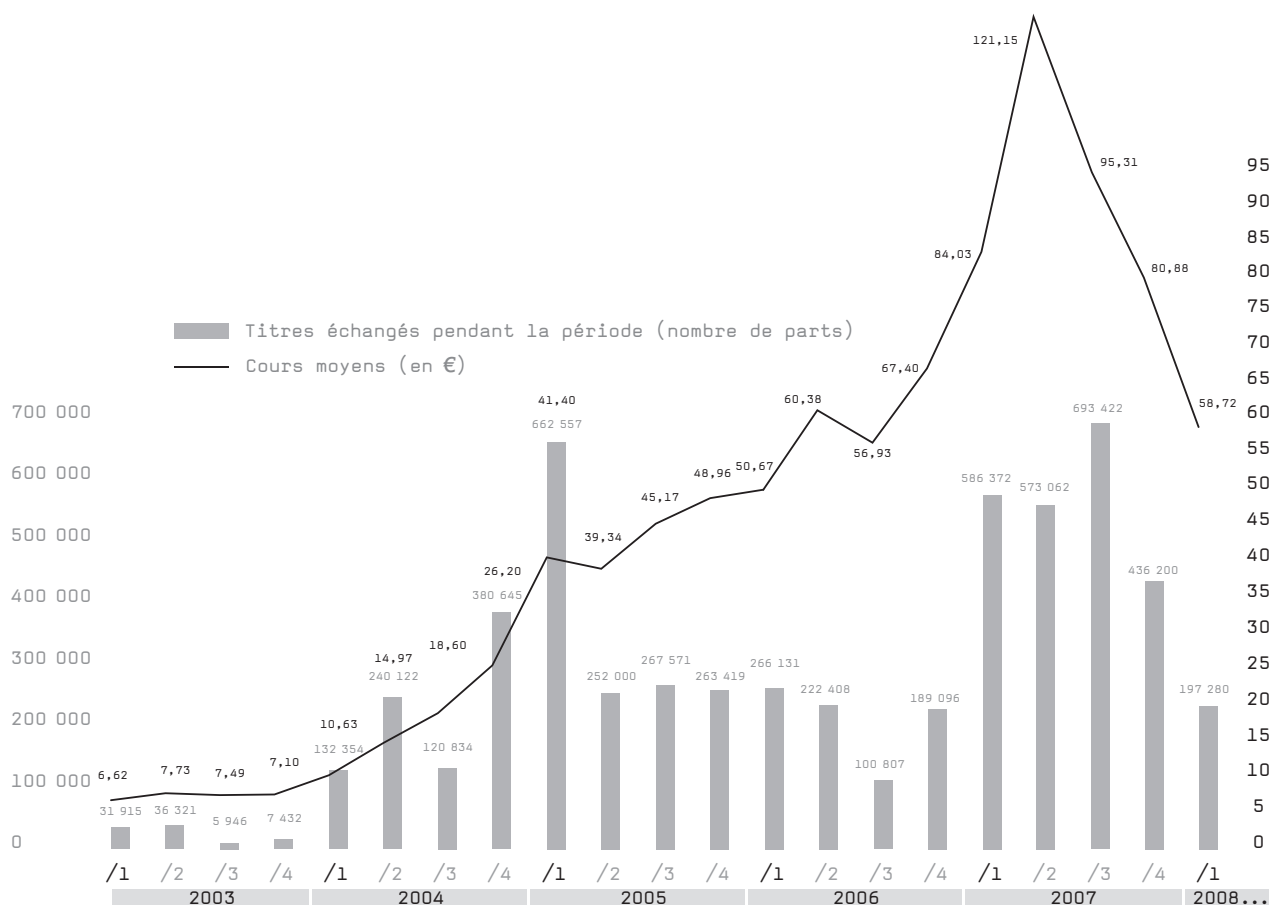
Le Groupe JACQUET Metals ne procède, du fait de son activité même, à aucun investissement de recherche et de développement. Les investissements du Groupe sont constitués essentiellement de bâtiments et d'équipements de parachèvement (matériels de découpe, de stockage et de maintenance). Les centres de service de Shanghai et Philadelphie, opérationnels depuis fin 2006, ainsi que les centres lancés sur le second semestre 2007 (Autriche, Espagne, Etats-Unis) représentent plus de la moitié des investissements corporels de l'exercice.

Avec les ouvertures de centres de service déjà prévues sur 2008, les investissements corporels du Groupe sur cet exercice pourraient s'élever à 10 millions d'euros.

5 / bourse et actionariat

JACQUET Metals est coté sur NYSE Euronext Paris depuis le 23 octobre 1997 (code ISIN FR0000038747-JCQ). JACQUET Metals a intégré le compartiment B le 21 janvier 2008.

Données boursières sur les cinq dernières années (source NYSE Euronext)





renseignements généraux

Synthèse des données boursières sur les cinq derniers exercices (source NYSE Euronext)

en euros	2007	2006	2005	2004	2003
Nombre d'actions (au 31 décembre)	2 090 000	2 090 000	2 090 000	2 090 000	2 090 000
Cours le plus haut	133,90	74,95	54,00	33,20	9,00
Cours le plus bas	65,94	47,00	33,03	7,07	6,01
Cours moyen de l'année	95,34	58,85	43,72	17,65	7,24
Dernier cours de l'année	73,00	70,90	49,15	33,20	7,26
Capitalisation boursière (au dernier cours de l'année)	152 570 000	148 181 000	102 723 500	69 388 000	15 173 400

Evolution des cours et volumes sur l'exercice 2007 et le premier trimestre 2008 (source NYSE Euronext)

2007	Nombre de titres échangés	Moyenne par séance	Cours en euros plus bas	Cours en euros moyen	Cours en euros plus haut
Janvier	64 611	2 937	72,00	74,96	79,00
Février	272 945	13 647	71,70	78,85	90,40
Mars	248 816	11 310	83,22	98,29	115,00
Avril	255 417	13 443	104,02	116,83	133,90
Mai	125 908	5 723	118,50	124,16	129,00
Juin	191 737	9 130	110,45	122,47	128,00
Juillet	233 875	10 631	92,56	111,52	122,98
Août	185 532	8 067	85,10	96,57	106,84
Septembre	274 015	13 701	68,40	77,83	97,00
Octobre	143 093	6 221	75,00	81,65	91,89
Novembre	177 795	8 082	81,56	89,22	94,50
Décembre	115 312	6 069	65,94	71,77	86,50
2008	Nombre de titres échangés	Moyenne par séance	Cours en euros plus bas	Cours en euros moyen	Cours en euros plus haut
Janvier	102 132	4 642	42,72	60,19	75,65
Février	51 401	2 448	49,65	55,92	69,27
Mars	43 747	2 302	52,55	60,06	67,00

Depuis avril 2002, l'action JACQUET Metals fait l'objet d'un contrat de liquidité afin de favoriser l'animation de son titre. Ce contrat, conforme avec la Charte de Déontologie de l'A.F.E.I. reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers, a été reconduit le 1er décembre 2005 pour une période d'un an renouvelable par tacite reconduction. Ce renouvellement a fait l'objet d'une communication auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 janvier 2006. Ce contrat est conclu avec TSAF.

Les sociétés de bourse Aurel Leven et SG Securities publient régulièrement des analyses sur la valeur.

6 / calendrier prévisionnel de communication financière

13.06.2008	Assemblée Générale de JACQUET Metals Exercice 2007
16.06.2008	Communiqué sur résultats du 1 ^{er} trimestre 2008
01.07.2008	Mise en distribution du dividende 2007
10.07.2008	Communiqué chiffre d'affaires au 30.06.2008
29.08.2008	Communiqué sur résultats semestriels 2008
Sept. 2008	Réunion analystes à Paris
09.10.2008	Communiqué chiffre d'affaires au 30.09.2008
Nov. 2008	Communiqué sur résultats 3 ^{ème} trimestre 2008
09.01.2009	Communiqué chiffre d'affaires annuel 2008

L'ensemble des informations financières est à la disposition des investisseurs et des actionnaires sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : www.jacquetmetals.com ou peuvent être obtenues sur simple demande auprès de la société.

Tous les éléments de communication financière sont disponibles en langue anglaise et téléchargeables sur le site Internet de la société.

Les communiqués de JACQUET Metals sont disponibles la veille (après 18h) de leur publication dans la presse financière. Ils sont adressés systématiquement à toute personne qui en fait la demande.

informations sur le Groupe

1 / présentation des comptes consolidés

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe JACQUET Metals au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 sont établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables à cette date telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

30

2 / situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

2.1 / contexte général et environnement économique

Les conditions de marché rencontrées par le Groupe sur 2007 se sont révélées très différentes d'un semestre à l'autre :

- dans la prolongation des conditions exceptionnelles rencontrées en 2006, le premier semestre a bénéficié de conditions particulièrement favorables.
- à partir du mois de juin 2007, les conditions de marché se sont dégradées se traduisant par un ralentissement de la demande en tôles inox Quarto, surtout en négoce, après trois années de croissance forte et quasi ininterrompue. La baisse brutale des cours du nickel et la forte diminution des délais d'approvisionnement ont également caractérisé cette période.

Dans ce contexte, les volumes distribués en 2007 sont inférieurs de 2 % pour les tôles découpées et de 24 % pour les tôles vendues sans transformation soit un recul total de 12 % par rapport à 2006.

Le développement du Groupe à l'international s'est poursuivi en 2007 avec le lancement de 4 nouveaux centres de service JACQUET Houston (Etats-Unis), JACQUET Midwest (Etats-Unis), JACQUET Metallservice (AT) et JACQUET Iberica (ES) et l'ouverture de 3 nouvelles filiales commerciales JACQUET Export (FR), JACQUET Portugal (PT) et JACQUET Romania (RO). Les centres de service JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis) et JACQUET Shanghai (CN) lancés fin 2006, et dans lesquels JACQUET Metals a investi près de 35 millions de dollars, ont permis au Groupe de percer commercialement en Amérique du Nord et en Asie. La répartition du chiffre d'affaires a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

en K€	2007	2006
Europe	281 715 93,3 %	240 794 97,3 %
Amérique	9 983 3,3 %	481 0,2 %
Asie	8 233 2,7 %	4 977 2,0 %
Autres	1 996 0,7 %	1 258 0,5 %
Total	301 927	247 510

L'effectif s'établit à 459 personnes au 31 décembre 2007 contre 381 personnes au 31 décembre 2006. La création de nouvelles filiales et la montée en puissance des centres de service de JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis) et JACQUET Shanghai (CN) expliquent principalement cette augmentation.

2.2. / chiffres clés et commentaires

a) compte de résultat

Le compte de résultat synthétique en normes IFRS se présente comme suit :

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	301 927	247 510
Résultat opérationnel	50 488	52 000
Résultat financier	(2 311)	(632)
Résultat avant impôt	48 176	51 368
Résultat net consolidé	33 774	35 328
Résultat net part du Groupe	30 141	32 357

Chiffre d'affaires

Pour l'année 2007, le Groupe réalise un nouveau record de chiffre d'affaires. Après avoir franchi 100 millions en 2004 et 200 millions en 2006, les ventes de JACQUET Metals passent le cap des 300 millions d'euros en 2007.

Résultat opérationnel

A partir de juin 2007, le Groupe a connu un ralentissement de la demande et un tassement des marges. Ces nouvelles conditions ont conduit le Groupe à enregistrer une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 2,5 millions d'euros ainsi qu'une provision pour rotation lente de 0,9 millions d'euros au 31 décembre 2007. Le résultat opérationnel courant s'établit à 50,4 millions d'euros contre 51,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, il ressort à 16,7 % contre 20,7 % en 2006. Cette évolution s'explique par la baisse des marges sur le second semestre, les provisions sur stocks et l'augmentation des frais de structures due aux lancements de nouveaux centres de service sur l'exercice.

Résultat financier

Le résultat financier s'analyse comme suit :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Coût de l'endettement	2 477	1 405
Revenu des placements	(1 157)	(1 012)
Coût de l'endettement net	1 320	393
(Gain)/perte de change	960	263
Autres	31	(24)
Résultat financier	2 311	632



L'endettement net moyen de l'exercice 2007 est supérieur à celui de 2006, surtout en raison de l'augmentation des stocks. Ce niveau d'endettement plus élevé explique principalement l'augmentation du coût de l'endettement net.

L'augmentation des pertes de change enregistrées en 2007 correspond principalement à des pertes latentes enregistrées par JACQUET Metals sur les avances de trésorerie consenties aux filiales américaines.

b) bilan

L'analyse du bilan fait ressortir les grandes tendances suivantes :

en K€	2007	2006
Actif non courant	32 720	26 362
Besoin en fonds de roulement	92 332	50 389
Capitaux propres	105 087	79 074
Provisions pour risques et charges	800	884
Endettement financier net ¹	19 166	(3 207)
Capitaux engagés	125 052	76 751

¹ calculé par différence entre la dette financière moyen terme et la trésorerie nette, y compris concours bancaires créditeurs.

Les acquisitions d'immobilisations de l'exercice se sont élevées à 10,7 millions d'euros pour un montant de 6 millions d'euros en 2006. Ce niveau d'investissement s'explique principalement par le lancement de 4 nouveaux centres de service JACQUET Metallservice (AT), JACQUET Iberica (ES), JACQUET Houston (Etats-Unis) et JACQUET Midwest (Etats-Unis) ainsi que par les augmentations de capacités de parachèvement chez JACQUET Benelux (BE), JACPOL (PL), JACQUET Mid Atlantic (Etats-Unis) et JACQUET Shanghai (CN). La dotation aux amortissements de l'exercice s'élève en conséquence à 3,6 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2006.

L'augmentation des stocks explique l'essentiel de l'augmentation du besoin en fonds de roulement. Les stocks augmentent de 26 millions d'euros dont 18 millions d'euros correspondant aux stocks des centres de service lancés en 2007 et fin 2006 (Etats-Unis, Chine, Espagne, Autriche).

Au total, le Groupe a investi près de 10 % de son chiffre d'affaires en 2007 :

en M€	2007	2006
Nouveaux stocks	18	5
Acquisitions d'immobilisations	11	6
Total investissements	29	11

Au 31 décembre 2007, l'endettement net du Groupe est de 19,2 millions d'euros et représente 18 % des capitaux propres. Les remboursements d'emprunts de l'exercice représentent 7 millions d'euros contre 8 millions d'euros en 2006.

Au cours de l'exercice 2007, la trésorerie du Groupe a été utilisée comme suit :

en M€	31.12.2007	31.12.2006
Capacité d'autofinancement	42,6	38,9
Trésorerie résultant de l'exploitation	(3,8)	20,3
Trésorerie consacrée aux investissements	(10,1)	(3,7)
dont acquisitions d'immobilisations	(10,7)	(6,0)
Trésorerie consacrée aux financements	1,7	(5,2)
dont dividendes	(7,8)	(3,5)
dont nouveaux emprunts	17,4	5,8
dont remboursement d'emprunts	(7,2)	(8,0)
Variation de trésorerie	(12,2)	11,4

33

3 / premier trimestre 2008 et développements

3.1 / activité sur le premier trimestre 2008

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2008 est en hausse par rapport à ceux des troisième et quatrième trimestres 2007 qui s'établissaient respectivement à 67,7 et 62,9 millions d'euros.

Les conditions de marché sont moins favorables que celles rencontrées au cours du premier trimestre 2007 avec des niveaux de prix et une demande inférieurs, notamment pour les tôles vendues sans transformation.

Le Groupe a réalisé 10% de son chiffre d'affaires du premier trimestre en Amérique du Nord et en Asie.

3.2 / développement du Groupe

Le Groupe qui a réalisé 3,3 % de son chiffre d'affaires 2007 aux Etats-Unis vient d'y créer sa quatrième filiale en février 2008, JACQUET West, à Irvine dans la région de Los Angeles. Ce centre de service, le 21^{ème}, sera opérationnel en juin. En Europe, le Groupe devrait également lancer cinq nouveaux centres de service cette année. La présence en Chine est renforcée avec l'ouverture récente de deux succursales commerciales à Chengdu et Canton.

JACQUET Metals entend ainsi poursuivre son développement à l'international selon le modèle qui a fait son succès en Europe. JACQUET Metals a développé un business model original pour sa marque phare «JACQUET», la franchise appliquée à la distribution des métaux nobles. C'est la combinaison entre l'expertise du manager local et le potentiel d'un distributeur mondial de métaux nobles. Ce modèle atypique dans la distribution des métaux est clairement mis en avant à travers un site internet dédié et un référencement ciblé, www.jacquetfranchise.com.



4 / informations concernant les filiales et participations

Les résultats des filiales et les commentaires significatifs sur l'activité de l'exercice 2007 sont donnés ci-dessous :

4.1 / sociétés Holding

34

JACQUET International S.A

La société a pour activité la gestion en tant que holding de filiales et de participations étrangères.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	823	869
Résultat net	3 091	2 892
dont dividendes reçus	2 744	2 758

FFF Holding S.A.S.

Suite à la cession de la société 3F en avril 2006, la société FFF HOLDING ne détient plus que des titres dans la société OSS.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat net	335	115

JWS S.A.R.L.

La société a été créée en décembre 2003. Elle est destinée à porter et financer tout ou partie des investissements du Groupe en Chine.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	-	-
Résultat net	(363)	(63)

4.2 / sociétés de prestations de service

SCI DU CANAL

La société a pour activité unique la location immobilière des bâtiments occupés par JACQUET Paris, dont elle est propriétaire.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	95	94
Résultat net	86	84

JESTION E.U.R.L.

La société réalise des prestations administratives, comptables et informatiques pour le compte des sociétés du Groupe JACQUET Metals. Ses résultats progressent en fonction du développement de l'activité de ses sociétés clientes.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	1 920	1 638
Résultat net	579	339
Effectif en nombre	27	27

JSP E.U.R.L.

La société exerce son activité de prestataire de services dans la découpe de tôles pour le Groupe.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	2 664	2 796
Résultat net	12	104
Effectif en nombre	30	30

35

4.3 / sociétés de commercialisation et de parachèvement**JACQUET S.A.S.**

La société exerce son activité dans le stockage et la distribution de tôles entières ou découpées à partir de métaux nobles. La société vend principalement aux sociétés du Groupe. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. Une provision pour hausse des prix de 5,4 M€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007. Une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 640 K€ est constatée en charges d'exploitation au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	81 770	66 534
Résultat net	4 005	5 114
Effectif en nombre	5	8

JACQUET Lyon S.A.S.U.

La société, créée en 2006 et qui loue une partie du fonds de commerce de JACQUET SAS, exerce son activité en France dans le négoce de tôles à partir de métaux nobles. Une provision pour hausse des prix de 64 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	16 640	14 723
Résultat net	715	541
Effectif en nombre	6	6

JACQUET Export S.A.S.U.

La société, dont le siège est en France, exerce principalement son activité de négoce de tôles à l'export, sur les marchés où le Groupe ne dispose pas d'implantation. Elle a été créée en 2007 et loue une partie du fonds de commerce de JACQUET SAS.

en K€	2007
Chiffre d'affaires	2 859
Résultat net	54
Effectif en nombre	4



JACQUET Paris S.A.S.

La société, anciennement dénommée JACQUET Lizy, exerce son activité en France dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. Une provision pour hausse des prix de 115 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	9 661	7 941
Résultat net	397	374
Effectif en nombre	14	15

FRANCE INOX S.A.S.

La société exerce son activité en France dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. Une provision pour hausse des prix de 51 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	7 289	5 268
Résultat net	410	166
Effectif en nombre	11	11

OSS S.A.R.L.

La société exerce son activité en France dans le négoce et la découpe de tôles larges à partir de métaux nobles. Une provision pour hausse des prix de 89 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	8 267	8 652
Résultat net	245	266
Effectif en nombre	15	17

DETAIL INOX S.A.S.

La société exerce son activité en France dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. Une provision pour hausse des prix de 103 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	5 222	4 369
Résultat net	530	214
Effectif en nombre	11	12

JACQUET Benelux S.A.

La société exerce son activité au Benelux depuis 1991 dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Les ventes de l'exercice 2007 ont bénéficié de la hausse des prix des matières premières. En 2007, la société a investi près de 800 K€ afin d'accroître ses capacités de parachèvement.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	25 198	19 589
Résultat net	2 189	2 551
Effectif en nombre	23	22

JACQUET UK LTD

La société exerce son activité depuis 1998 en Grande-Bretagne dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/GBP	0,680	0,682
Chiffre d'affaires	13 247	10 732
Résultat net	2 093	1 562
Effectif en nombre	20	18

JACQUET Deutschland GmbH

La société exerce son activité en Allemagne dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	22 855	19 466
Résultat net	1 198	747
Effectif en nombre	13	11

JACQUET Steinau GmbH

La société exerce son activité en Allemagne dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	8 650	8 306
Résultat net	645	408
Effectif en nombre	6	5



JACQUET Polska Sp. zo.o.

La société exerce son activité en Pologne dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/PLN	3,800	3,898
Chiffre d'affaires	7 897	6 090
Résultat net	211	232
Effectif en nombre	10	12

JACPOL Sp. zo.o.

La société exerce son activité dans la découpe de tôles à partir de métaux nobles sur le territoire polonais pour le compte d'autres filiales du Groupe, principalement en Pologne, Allemagne, Autriche, Hongrie et en République Tchèque. Après avoir investi plus de 500 K€ en 2006 pour l'agrandissement de ses aires de stockage, la société a renouvelé et modernisé ses capacités de découpe au cours de l'exercice 2007, investissant près de 600 K€. Une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 320 K€ est comptabilisée en charges d'exploitation au 31 décembre 2007. L'activité a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	24 307	23 851
Résultat net	1 543	3 804
Effectif en nombre	35	30

ERDRÜGGER Metallservice GmbH

En juin 2004, le Groupe a pris une participation majoritaire de 51,25 % dans cette société évoluant sur le marché allemand et spécialisée dans les activités de négoce. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	3 984	3 767
Résultat net	90	165
Effectif en nombre	4	2

JACQUET Nederland B.V.

La société détenue à 50,4 % exerce son activité depuis 1997 aux Pays-Bas dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	36 832	31 942
Résultat net	2 254	1 939
Effectif en nombre	16	18

JACQUET Osiro AG

La société détenue à 50,98 % exerce son activité depuis 1999 en Suisse dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/CHF	1,637	1,569
Chiffre d'affaires	10 691	8 151
Résultat net	1 282	592
Effectif en nombre	10	10

JACQUET Finland OY

La société détenue à 78,95 % exerce son activité depuis 2000 en Finlande dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. La société pourrait prochainement investir dans un deuxième centre de service en Finlande.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	24 729	21 514
Résultat net	2 629	2 862
Effectif en nombre	20	21

JACQUET Metallservice GmbH

La société détenue à 75 % exerce son activité en Autriche dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Jusqu'alors filiale commerciale, JACQUET Metallservice est un centre de service opérationnel depuis octobre 2007. Cet investissement de près de 2,4 M€ devrait permettre à la société de gagner des parts de marché en Autriche dès l'exercice 2008. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	9 079	9 766
Résultat net	143	374
Effectif en nombre	23	7

JACQUET Iberica S.A.

La société, détenue à 70 %, exerce son activité en Espagne dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Jusqu'alors filiale commerciale, JACQUET Iberica est un centre de service opérationnel depuis novembre 2007. Cet investissement de près de 2 M€ devrait permettre à la société de gagner des parts de marché dès 2008. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	6 351	6 283
Résultat net	313	340
Effectif en nombre	8	3



JACQUET Nova Srl

La société exerce son activité en Italie dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Au cours du quatrième trimestre 2007, JACQUET Metals a racheté la participation minoritaire de JACQUET Nova. Le pourcentage de détention de JACQUET Metals dans cette filiale passe donc de 81,25 % à 100 %. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières. Sur 2008, JACQUET Nova devrait augmenter ses capacités de découpe.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	10 477	7 893
Résultat net	1 213	1 012
Effectif en nombre	9	5

JACQUET Sverige AB

La société exerce son activité en Suède dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Le chiffre d'affaires progresse grâce à l'effet conjugué de la hausse des volumes distribués et du prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/SEK	9,218	9,286
Chiffre d'affaires	10 043	7 911
Résultat net	1 363	879
Effectif en nombre	24	23

JACQUET Magyarország Kft.

La société a été créée en janvier 2003 et exerce son activité en Hongrie dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/HUF	251,256	264,024
Chiffre d'affaires	1 197	1 172
Résultat net	40	54
Effectif en nombre	2	2

JACQUET s.r.o.

La société détenue à 80 % a été créée en 2003 et exerce son activité en République Tchèque dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité de l'exercice 2007 a bénéficié de la hausse des prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/CZK	27,778	28,394
Chiffre d'affaires	4 822	3 822
Résultat net	219	227
Effectif en nombre	3	3

JACQUET Shanghai Special Alloy Processing Co.Ltd

Cette société, créée en juin 2004 et basée à Shanghai, constitue la tête de pont du Groupe pour son développement sur le marché chinois. Le centre de service est opérationnel depuis septembre 2006. En 2008, l'activité de la société sera renforcée avec la création de trois succursales commerciales basées à Chengdu, Canton et Shenyang.

en K€	2007	2006
Taux de change €/CNY	10,381	9,946
Chiffre d'affaires	3 942	484
Résultat net	59	(329)
Effectif en nombre	20	10

JACFRIESLAND BV

Cette société, filiale à 80 % de JACQUET Nederland BV, est spécialisée dans la découpe laser. Elle est opérationnelle depuis octobre 2004 et réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires avec la société JACQUET Nederland BV.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	11 495	9 215
Résultat net	1 136	1 029
Effectif en nombre	22	21

QUARTO Nordic AB

Cette société basée en Suède a été créée en octobre 2003 et exerce son activité en Scandinavie. Elle dispose d'un stock important et commercialise des tôles entières à partir des sites de JACQUET Sverige et de JACQUET Finland. La clientèle de la société est composée de stockistes et de découpeurs, parfois concurrents des filiales de découpe JACQUET. Le ralentissement de la demande et la baisse des prix expliquent principalement la diminution du chiffre d'affaires sur 2007. Une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 907 K€ est constatée en charges d'exploitation au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Taux de change €/SEK	9,218	9,286
Chiffre d'affaires	8 253	10 869
Résultat net	(650)	577
Effectif en nombre	-	2

QUARTO Europe S.A.S.U.

Cette société a été créée en juillet 2004. Elle est l'équivalent sur les marchés d'Europe continentale et d'Europe du sud de la société QUARTO Nordic. Le chiffre d'affaires 2007 a bénéficié de la hausse du prix des matières premières. Une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 485 K€ est constatée en charges d'exploitation au 31 décembre 2007. Une provision pour hausse des prix de 704 K€ est constatée en charges exceptionnelles au 31 décembre 2007.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	17 170	11 536
Résultat net	(276)	919
Effectif en nombre	2	2



JACSLO d.o.o

Cette société, opérationnelle depuis avril 2005, a été créée en mai 2004. Implantée en Slovénie, JACSLO est une plateforme de stockage de tôles destinée à approvisionner l'ensemble des sites du Groupe. En 2008, JACSLO devient JACQUET Jesenice et exercera une activité de négoce de tôles entières et découpées en Ex-Yougoslavie.

en K€	2007	2006
Taux de change €/SIT	N/A	239,576
Chiffre d'affaires	17 943	24 869
Résultat net	1 909	3 072
Effectif en nombre	4	3

JACQUET Danmark ApS.

La société exerce son activité au Danemark dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'organisation commerciale est aujourd'hui pilotée depuis JACQUET Sverige.

en K€	2007	2006
Taux de change €/DKK	7,450	7,459
Chiffre d'affaires	432	1 090
Résultat net	49	3
Effectif en nombre	-	-

JACQUET Berlin GmbH

La société détenue à 75 % a été créée en décembre 2005. Elle exerce son activité en Allemagne dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. Le chiffre d'affaires progresse sous l'effet de la hausse des volumes distribués et du prix des matières premières. Sur 2008, la société a augmenté son capital et la participation de JACQUET Metals est passée de 75 % à 66,66 %. Cette filiale commerciale deviendra un centre de service en 2008.

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	2 366	1 456
Résultat net	78	16
Effectif en nombre	3	2

JACQUET Norge AS

La société détenue à 51,2 % a été créée en décembre 2005. Elle exerce depuis début 2006 son activité en Norvège dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. Le chiffre d'affaires progresse grâce à l'effet conjugué de la hausse des volumes distribués et du prix des matières premières.

en K€	2007	2006
Taux de change €/NOK	8,028	8,031
Chiffre d'affaires	3 007	1 099
Résultat net	67	(125)
Effectif en nombre	2	2

JACQUET Mid Atlantic Inc.

La société, créée en mars 2006 et basée à Philadelphie aux Etats-Unis, constitue la tête de pont du Groupe pour son développement sur le marché Américain. Elle est détenue à 75 % par JACQUET Metals en partenariat avec le manager local. La société réalise une très belle percée commerciale pour son premier exercice complet d'activité. La société a créé 2 filiales sur 2007, JACQUET Houston et JACQUET Midwest, et une en 2008, JACQUET West.

en K€	2007	2006
Taux de change €/USD	1,356	1,244
Chiffre d'affaires	8 936	258
Résultat net	(131)	(605)
Effectif en nombre	26	9

JACQUET Houston Inc.

Cette société est filiale de JACQUET Mid Atlantic à 80 %. Elle exerce depuis mars 2007 son activité dans le sud des Etats-Unis dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles.

en K€	2007
Taux de change €/USD	1,356
Chiffre d'affaires	944
Résultat net	(248)
Effectif en nombre	5

JACQUET Midwest Inc.

Cette société, filiale de JACQUET Mid Atlantic à 95 %, a été créée en décembre 2007 et exerce son activité dans la région de Chicago aux Etats-Unis dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Elle constitue la troisième implantation du Groupe sur le continent américain. L'activité et les investissements ne sont pas significatifs sur 2007.

JACQUET Portugal LDA

Cette société, filiale de JACQUET Metals à 51 %, a été créée en mars 2007 et exerce son activité au Portugal dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles.

en K€	2007
Chiffre d'affaires	2 533
Résultat net	65
Effectif en nombre	3

JACQUET Romania Srl

Cette société, filiale de JACQUET Metals à 70 %, a été créée en avril 2007 et exerce son activité dans la région de Bucarest en Roumanie dans le négoce de tôles entières et découpées à partir de métaux nobles. L'activité et les investissements ne sont pas significatifs sur 2007.



JACQUET Italtaglio Srl

Cette société, filiale de JACQUET Metals à 85 %, a été créée en décembre 2007 et exercera son activité dans la région de Venise en Italie dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Elle constitue la deuxième implantation du Groupe en Italie. L'activité et les investissements ne sont pas significatifs sur 2007.

JACQUET Nordpol Sp. zo.o.

Cette société, filiale de JACQUET Metals à 90 %, a été créée en décembre 2007 et exercera son activité dans la région de Gdansk en Pologne dans le négoce et la découpe de tôles à partir de métaux nobles. Elle constitue la troisième implantation du Groupe en Pologne. L'activité et les investissements ne sont pas significatifs sur 2007.

5 / informations sociales et environnementales

5.1 / effectif

Au 31 décembre 2007, l'effectif du Groupe est de 459 personnes (dont 135 en France et 324 à l'étranger) contre 381 personnes au 31 décembre 2006. L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée, travaillant à temps plein ou à temps partiel, incluant les apprentis et contrats de qualification, ainsi que les personnes en longue maladie ou en congé parental. A ce chiffre s'ajoute le personnel intérimaire, soit 9 personnes au 31 décembre 2007.

En équivalent temps plein, c'est-à-dire abstraction faite des temps partiels, des absences ainsi que des arrêts maladie, l'effectif moyen 2007 s'établit à 380 personnes, contre 340 personnes en 2006.

5.2 / temps de travail

Le Groupe applique la durée légale locale du temps de travail conformément aux législations en vigueur dans l'ensemble des pays où il est implanté.

5.3 / sous-traitance

Le Groupe fait appel à la sous-traitance lorsqu'il ne dispose pas en interne des compétences techniques nécessaires. Il n'y a pas eu en 2007 de sous-traitance visant à augmenter les volumes de pièces découpées. Il n'y a pas de situation de dépendance envers la sous-traitance.

5.4 / politique salariale et sociale

Le salaire moyen brut s'élève à 40 K€. Le taux de charges sociales patronales ressort à 31,1 % des salaires bruts versés.

Il n'y a pas de contrat collectif d'intéressement ni de régime de participation légale. Un plan d'épargne entreprise est en place depuis 2001, il est ouvert à l'ensemble des salariés des sociétés françaises du Groupe à l'exception de ceux de la société DETAIL INOX.

Un système de bonus basé sur les résultats est en place pour la plupart des responsables de filiales et des cadres de direction du Groupe. Un système de bonus trimestriels basé sur les résultats est également en place pour la majorité des équipes commerciales.

La politique en matière d'œuvre sociale ne fait pas l'objet d'une directive Groupe, chaque directeur de filiale étant libre d'engager des dépenses suivant les usages et les pratiques locales dans la limite d'un budget autorisé.

A l'exception de la société JSP pour laquelle il existe un Comité d'Entreprise, les seules instances représentatives du personnel sont constituées des délégués du personnel. Un comité d'hygiène et de sécurité est opérationnel sur JSP, qui a tenu au cours de l'exercice une réunion de travail sur la prévention des risques.

5.5 / formation

Les dépenses consacrées à la formation des salariés du Groupe se sont élevées à 120 K€ soit environ 0,8 % de la masse salariale.

45

5.6 / environnement

Il n'existe aucun litige d'aucune sorte en matière environnementale susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe. Aucune provision n'a été comptabilisée.

Intrinsèquement, l'acier est un matériau de choix pour la protection de l'environnement compte tenu de ses propres qualités et de sa supériorité dans le domaine du recyclage vis-à-vis d'autres matériaux. Par nature, les métiers du Groupe (découpe et négoce de métaux nobles) ne génèrent pas d'émission de déchets toxiques pour l'environnement. Les chutes, qui constituent les produits résiduels de l'activité de découpe sont entièrement recyclées et permettent ainsi de fabriquer de nouvelles tôles d'acier inoxydable. Par ailleurs, les techniques de production mises en œuvre ne recourent pas à l'utilisation de matières dangereuses et polluantes.

La consommation d'eau et d'énergie générée par l'activité est peu significative et n'entraîne pas de nuisances se traduisant par le rejet de matières polluantes dans l'eau ou dans l'air. Les équipements de découpe sont conçus et installés de manière à limiter toute infiltration nocive dans le sol pouvant porter atteinte à l'équilibre du milieu naturel. A ce jour, le Groupe n'a pas entrepris de démarche d'évaluation ou de certification en matière d'environnement.

6 / activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe n'a pas d'activité dans ce domaine.

7 / risques et autres éléments

7.1 / risques généraux

En matière de risques juridiques, industriels et environnementaux, le Groupe JACQUET Metals - de part la nature même de son métier de distribution et de découpe d'aciers inoxydables - n'est pas exposé à des litiges ou des différends susceptibles d'avoir une incidence significative sur sa situation financière, son activité, son résultat ou son patrimoine. L'ensemble des filiales du Groupe dispose d'une couverture adaptée à l'activité, à travers des polices d'assurance couvrant l'ensemble des risques. Par ailleurs, JACQUET Metals n'a pas recours à des opérations financières complexes et n'encourt donc aucun risque significatif de marché. A la connaissance de ses dirigeants, JACQUET Metals n'est pas exposé à d'autres risques, notamment en matière sociale, susceptibles d'avoir une incidence significative sur sa situation financière.



7.2 / risques sur approvisionnement

La nature même de l'activité de JACQUET Metals lui permet de ne dépendre d'aucun contrat d'approvisionnement particulier. Cette orientation se traduit par une politique d'achat diversifiée, et un processus de sélection rigoureux, qui veille notamment à éviter une situation de dépendance vis à vis d'un ou plusieurs fournisseurs.

7.3 / risques sur l'évolution du cours des matières premières

L'acier inoxydable et les alliages de nickel comprennent une part de nickel estimée entre 10 et 100 % suivant la référence. Le nickel est un métal spéculatif dont les cours exprimés en USD varient de manière significative. La politique commerciale du Groupe vise à répercuter systématiquement à la hausse comme à la baisse toutes les variations de prix d'achat sur les prix de vente. A ce jour, il n'existe aucune position financière à caractère spéculatif visant à couvrir le Groupe contre une évolution des index Nickel et USD.

7.4 / risques de change

Sauf exception, les achats de matières premières du Groupe en France et à l'étranger sont réalisés en euros. L'exposition au risque de change concerne principalement les filiales anglaise, suédoises, suisse, polonaises, américaines et chinoise pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales.

JACQUET Metals est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale. Pour limiter les effets du risque de change au niveau du Groupe, les emprunts moyen terme et les opérations de location financement contractés par les entités hors zone euro ont été souscrits en monnaie locale.

La direction financière du Groupe analyse mensuellement les positions de change, devise par devise et filiale par filiale, puis définit et met en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture utilisé étant le plus souvent l'achat ou la vente spot ou à terme de devises.

Au 31 décembre 2007, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes chez JACQUET Metals à l'exception des avances de trésorerie libellées en USD couvertes à hauteur de 13 %. Au niveau des filiales, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes à l'exception de JACQUET Shanghai qui dispose d'un solde créditeur en USD non couvert de 3,5 millions de dollars.

7.5 / risques de taux

Au 31 décembre 2007, la dette à taux variable du Groupe est couverte par un CAP de taux à hauteur de 30 %. L'impact d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts entraînerait une charge financière supplémentaire d'environ 250 K€.

7.6 / risques actions

Au 31 décembre 2007, les placements de trésorerie du Groupe sont essentiellement des SICAV. Les autres titres détenus ont une valeur nette comptable de 56 K€ équivalente à leur valeur de marché. Une variation à la baisse de 10 % du cours de ces titres serait sans incidence significative sur la situation financière du Groupe.

7.7 / risques de liquidités

Au 31 décembre 2007, l'endettement net représente 18,2% des capitaux propres. Le Groupe est en mesure de faire face à ses obligations de remboursement de dettes à court terme et dispose d'une capacité à mobiliser des ressources financières supplémentaires. Au 31 décembre 2007, JACQUET Metals dispose d'environ 48 millions d'euros de lignes de crédit confirmées et de crédits amortissables dont 25,5 millions non utilisés.

Il existe des clauses d'exigibilité anticipée de remboursement des emprunts sous forme de covenant bancaire basé sur un endettement financier Groupe net de trésorerie exprimé par rapport aux capitaux propres consolidés, devant être inférieur à 1. Comme l'indique le tableau ci-dessous, trois sociétés sont concernées par cette clause au 31 décembre 2007, mais sans que celle-ci ne soit applicable :

en K€	Capital restant dû au 31.12.2007
JACQUET UK	463
JACQUET International	190
JACQUET Finland	200
Total	853

Aucune dette à moyen terme n'était exigible de manière anticipée au 31 décembre 2007 :

Description de la clause d'exigibilité	Montant de la dette moyen terme au 31.12.2007	Contrôle d'application en 2007
Covenant Groupe - Ratio dette financière nette de trésorerie sur fonds propres inférieur à 1	853 K€	Non applicable Ratio = 18 %

7.8 / risques informatiques

JACQUET Metals sécurise son architecture informatique contre tout risque de panne ou de sinistre important au moyen de deux salles informatiques distantes, disposant chacune de matériels identiques et reliées par un lien fibre optique dédié, ce qui permet de dupliquer les données d'un site sur l'autre en temps réel. La salle de production est hébergée dans un «data center» qui offre un haut niveau de service et de sécurité d'accès, ainsi que des accès internet haut débit. Les données sont répliquées automatiquement en temps réel. Le Groupe dispose ainsi en permanence des données identiques sur les deux sites.

7.9 / risques pays

Le Groupe réalise plus de 93 % de ses ventes en Europe, l'Asie représentant aujourd'hui moins de 3 % et les Etats-Unis 3,3 % des ventes à l'export. Le Groupe est installé principalement dans des pays membres de l'Union Européenne ou considérés comme politiquement très stables. Par ailleurs, l'ensemble des créances clients est assuré auprès de plusieurs compagnies d'assurance, à hauteur de 70 % ou 90 %, garantissant ainsi le recouvrement de celles-ci. Le risque pays est donc considéré comme faible.



7.10 / autres éléments

a) assurances

La politique d'assurance du Groupe vise à couvrir sans limitation ni plafond les deux principaux facteurs de risque à savoir :

- la responsabilité civile par la couverture des risques et dommages indirects issus de l'utilisation ou de la mise en œuvre des produits JACQUET.
- l'incendie et la perte d'exploitation par la couverture des dommages aux matériels et bâtiments consécutifs à un sinistre et l'indemnisation de la perte d'exploitation qui en résulte.

Les polices d'assurance sont souscrites pays par pays et société par société auprès de plusieurs compagnies d'assurances. Le montant des primes d'assurance payé par le Groupe en 2007 s'analyse comme suit :

Type assurance	2007	2006
Responsabilité civile	150	82
Multirisques	164	155
Flotte véhicules	99	80
Divers	52	55
Total	465	372

L'augmentation des primes payées sur l'exercice 2007 résulte du développement du Groupe en Chine et aux Etats-Unis et de l'augmentation de certains contrats en France.

b) faits exceptionnels et litiges

Un contentieux fiscal portant sur les exercices 1993 et 1994 et concernant JACQUET SAS est en cours devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le redressement contesté et non comptabilisé s'élève à 200 K€. Le Groupe estime très faible la probabilité d'être redressé d'où l'absence de provision. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du Groupe.

8 / honoraires d'audit

Les honoraires d'audit et de Commissariat aux Comptes se sont élevés à 402 K€ en 2007 et se ventilent comme suit :

en K€	Deloitte		Pin		Autres		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	60	57	10	8	-	-	70	65
- Filiales intégrées globalement	182	140	64	58	79	63	325	262
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux Comptes								
- Emetteur	8	8	-	-	-	-	8	8
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	249	205	74	66	79	63	402	335
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridiques, fiscales, sociales	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Total	249	205	74	66	79	63	402	335

Les prestations d'audit auprès des filiales étrangères sont assurées par des réviseurs locaux qui, pour la plupart, sont affiliés aux réseaux des Commissaires aux Comptes du Groupe. Au titre de l'exercice 2007, aucune prestation non audit n'a été rendue par le collège des Commissaires aux Comptes.

9 / événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Néant



informations sur la société mère

1 / situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice

Les états financiers de la société JACQUET Metals sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

50 1.1 / compte de résultat

Le compte de résultat synthétique se présente comme suit :

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	6 763	5 770
Résultat opérationnel	5 012	5 623
Résultat financier	14 341	6 362
Résultat courant	19 353	11 986
Résultat exceptionnel	(2)	868
Résultat net	17 426	10 491

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement de prestations de service facturées aux autres sociétés du Groupe. Son évolution est directement liée au développement de l'activité du Groupe. L'augmentation du résultat financier par rapport à l'exercice 2006 est principalement liée aux produits de participation versés en 2007 par les filiales de la société.

Le tableau en Annexe 1 résume l'activité de la société au cours des cinq derniers exercices.

1.2 / bilan

L'analyse du bilan fait ressortir les grandes tendances suivantes :

en K€	2007	2006
Immobilisations financières	48 905	25 783
Autres immobilisations	988	725
Trésorerie	21 798	24 563
Autres actifs	12 208	9 529
Total	83 900	60 600
Capitaux propres	40 591	28 808
Endettement	36 579	26 028
Autres passifs	6 731	5 764
Total	83 900	60 600

Les immobilisations financières (en valeurs nettes) s'analysent comme suit :

en K€	2007	2006
Titres de participations	21 475	17 839
Créances rattachées à des participations	26 936	7 765
Prêts	339	30
Autres immobilisations financières	156	149
Total	48 905	25 783

51

Les créances rattachées à des participations s'élèvent 26 936 K€ au 31 décembre 2007 contre à 7 765 K€ en 2006. Cette augmentation est principalement expliquée par les avances consenties aux filiales américaines lancées en 2006 et 2007.

Au cours de l'exercice, la société a contracté deux crédits amortissables d'une durée de cinq ans pour un montant global de 25 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, la société utilise ces crédits amortissables à hauteur de 9,5 millions d'euros.

Les concours bancaires courants, d'un montant de 12 597 K€ au 31 décembre 2007, sont principalement destinés au financement court terme des filiales QUARTO Nordic, JACPOL et des filiales américaines.

Le détail des autres mouvements est donné au paragraphe 3.

2 / évolution et perspectives d'avenir

La société continuera à piloter la stratégie du Groupe et à gérer ses participations dans ses différentes filiales.

3 / prises de participations

L'augmentation des titres de participation en valeur brute s'élève à 2 866 K€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

en K€	Augmentation des participations
Création d'une filiale en France détenue à 100 %, JACQUET Export S.A.S.U.	50
Création d'une filiale au Portugal, détenue à 51 %, JACQUET Portugal LDA	15
Création d'une filiale en Roumanie, détenue à 70 %, JACQUET Romania Srl	140
Création d'une filiale en Pologne, détenue à 90 %, JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	93
Création d'une filiale en Italie, détenue à 85 %, JACQUET Italtaglio Srl	285
Augmentation de capital de JACQUET Mid Atlantic Inc.	108
Reclassement de participation (achat de 76 % des titres de JACQUET UK LTD à JACQUET International SA)	1 160
Rachat de la participation minoritaire de JACQUET Nova (18,75 %)	1 015
Total	2 866

Le tableau résumant la situation des filiales et participations et la quote-part du capital détenue est joint en Annexe 2. Les principaux commentaires relatifs à l'évolution de l'activité des filiales au cours de l'exercice 2007 sont donnés au paragraphe 4 des informations sur le Groupe.



4 / capital social et actions détenues en propre

Le capital social s'élève à 7 500 000 euros, sans changement par rapport au 31 décembre 2006. La société ne détient pas d'actions en propre. La société n'a pas émis d'obligations convertibles, ni d'actions avec option de souscription.

52 5 / dividendes mis en distribution

Les dividendes versés au cours des trois exercices précédents s'établissent comme suit :

Exercice	Nombre d'actions	Dividendes net en €	Dividendes net par action en €	Avoir fiscal en €	Dividende global en €
2006	2 090 000	5 643 000	2,70	–	2,70
2005	2 090 000	2 821 500	1,35	–	1,35
2004	2 090 000	2 090 000	1,00	–	1,00

6 / identité des détenteurs du capital dépassant les seuils légaux

Nom ou dénomination	Adresse	Nombre d'actions	Au 31.12.2007 Capital détenu en %	Droits de vote en %
JSA	ZI des Hauts Sarts B-4040 Herstal	1 139 296	54,51	70,54
SIA FUNDS AG	Seedammstrasse 3, Postfach CH-8808 Pfaffikon, Suisse	111 599	5,34	3,46

A la connaissance de la société, il n'existe que deux actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Les franchissements de seuils légaux, à la hausse comme à la baisse, ont été les suivants au cours de l'exercice 2007 :

- SIA FUNDS AG a déclaré avoir franchi, le 21 novembre 2007, le seuil de 5 % du capital et détient 111 599 actions JACQUET Metals représentant autant de droits de vote, soit 5,34 % du capital et 3,46 % des droits de vote.
- INDEPENDANCE ET EXPANSION SICAV (anciennement SIPAREX SMALL CAP VALUE) a déclaré avoir franchi le seuil de 5 % du capital à la hausse le 21 février 2007 puis à la baisse le 26 juillet 2007.
- AMIRAL GESTION a déclaré avoir franchi le seuil de 5 % du capital à la hausse le 8 février 2007 puis à la baisse le 5 avril 2007.

A la date du Conseil d'Administration, la société JSA détient 54,51 % du capital et 70,54 % des droits de vote.

7 / opérations sur titres des dirigeants de l'émetteur

Conformément à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et à l'article 223-22 de l'Autorité des Marchés Financiers, les opérations effectuées sur les instruments financiers de JACQUET Metals par chacun des membres du Conseil d'Administration et des «personnes liées» doivent être déclarées dans la mesure où le montant cumulé des opérations effectuées par chacun de ces dirigeants dépasse 5 000 euros par année civile.

Sur l'exercice 2007, les opérations suivantes, réalisées par JSA (détenue par E. Jacquet), ont été portées à notre connaissance :

Type d'opération	Date	Nombre d'actions	Prix unitaire
Cession	08.06.2007	16 714	121,60
Cession	01.06.2007	21 400	120,39
Cession	12.04.2007	40 000	120,00
Cession	15.02.2007	3 640	75,69
Cession	15.02.2007	32 330	73,00
Cession	14.02.2007	60 000	73,00
Cession	14.02.2007	15 000	73,00
Cession	02.02.2007	4 823	75,31
Cession	01.02.2007	4 880	75,00
Cession	19.01.2007	1 517	75,15
Cession	12.01.2007	4 000	76,00
Cession	10.01.2007	4 000	76,00

8 / programme de rachat par la société de ses propres actions

Il est rappelé qu'aucun programme de rachat par la société de ses propres actions n'est actuellement en cours.

Il sera proposé conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- permettre la mise en oeuvre de tout plan d'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et/ou dirigeants sociaux de la Société et/ou des sociétés de son Groupe,
- permettre l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable (cf Annexe 3 septième résolution).

Les conditions et modalités de cette autorisation sont exposées dans le rapport du Conseil d'Administration (cf Annexe 4).

9 / opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la société

Néant (cf paragraphe 19).



10 / attribution d'actions gratuites

Aucun plan d'attribution gratuite d'actions n'a été antérieurement autorisé.

Il sera proposé d'autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou des entités qui lui sont liées au sens de l'article L 225-197-2 du Code de Commerce (cf Annexe 3 huitième résolution).

Les conditions et modalités de cette autorisation sont exposées dans le rapport du Conseil d'Administration (cf Annexe 4).

11 / proportion du capital détenue à la clôture de l'exercice par le personnel de la société

Néant.

12 / rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects des mandataires sociaux

en K€	Rémunération annuelle brute 2007				Rémunération annuelle brute 2006			
	Salaire fixe	Salaire variable	Avantages	Engag. IDR provisionnés	Salaire fixe	Salaire variable	Avantages	Engag. IDR provisionnés
Éric Jacquet	182	176	–	58	182	115	–	43
Jean Révérand	45	10	2	6	42	4	2	5
Michel Perrin	56	–	2	21	54	–	2	19

Les rémunérations variables sont principalement calculées sur des critères de rentabilité nette. Les avantages en nature ci-dessus mentionnés correspondent à des véhicules de société. Les mandataires sociaux n'ont pas perçu de jetons de présence, ni reçu d'actions ou options d'achats d'actions au cours de l'exercice 2007. Il n'existe pas de dispositif de retraite spécifique pour les mandataires sociaux. Par ailleurs, les dirigeants n'ont pas reçu d'autres rémunérations de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article 233-16. Il est précisé que Monsieur Michel Perrin est rémunéré par la société JACQUET S.A.S. Il n'existe pas de primes de départ ni de programme de stock options.

Il est également précisé que la société n'est pas en mesure de déterminer le montant payé individuellement à la compagnie d'assurances pour les engagements de retraite (IDR), ceux-ci étant versés de manière globale par société.

13 / informations sociales

Les seuls mouvements de personnel de l'exercice 2007 concernent des contrats à durée indéterminée.

14 / liste des mandats exercés par les administrateurs dans toute société au cours des 5 derniers exercices

Nom	Mandat	Société	Année de fin de mandat
Éric Jacquet	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET Metalls S.A.	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACPOL Sp. zo.o.	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET UK LTD	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET Osiro AG	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET Iberica S.A.	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET Sverige AB	
	Président du Conseil d'Administration ¹	JACQUET Finland OY	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Romania Srl	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Portugal LDA	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Mid Atlantic Inc.	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Houston Inc.	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Midwest Inc.	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	
	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Italtaglio Srl	
	Président ²	JACQUET Shanghai Special Alloy Processing Co. Ltd.	
	Président ³	FFF HOLDING S.A.S.	
	Président ³	DETAIL INOX S.A.S.	
	Président ³	JACQUET S.A.S.	
	Président ³	FRANCE INOX S.A.S.	
	Président ³	3F S.A.S.	2006
	Président ³	FORME S.A.S.	2004
	Président ³	ALU ONE S.A.S.	2005
	Président ³	QUARTO Europe S.A.S.U.	
	Président ³	JACQUET Paris S.A.S.	
	Président ³	JACQUET Lyon S.A.S.U.	
	Président ³	JACQUET Export S.A.S.U.	
	Président ³	JACQUET Danmark ApS	
	Administrateur	JACQUET Danmark ApS	2007
	Administrateur	ATP S.A.	2004
	Administrateur	JACQUET Finland OY	2005
	Administrateur	JACFRIESLAND BV	
	Administrateur	JACQUET International S.A.	
	Administrateur	JACQUET Polska Sp. zo.o.	
Administrateur	JACQUET Nova Srl		
Administrateur	QUARTO Nordic AB		
Administrateur	ERDBRUGGER Metallservice GmbH		
Administrateur	JACQUET s.r.o.		
Administrateur	JACQUET Berlin GmbH		
Administrateur	JACQUET Norge AS		
Administrateur délégué	JACQUET Benelux S.A.		
Co-gérant	JACQUET Deutschland GmbH		
Gérant	JESTION E.U.R.L.		
Gérant	JWS S.A.R.L.		
Gérant	SCI DU CANAL		
Gérant	SCI LA FABRIQUE		
Gérant	SCI ROGNA BOUE		
Gérant	SCI QUEDE		
Gérant	SCI DE MIGENNES		
Gérant	JERIC S.A.R.L.		
Gérant	SCI DE BOURGOGNE		
Gérant	JACQUET Bâtiments E.U.R.L.		
Gérant	SCI DES BROSSES		
Gérant	SCI DE MANTENAY		
Gérant	SCI CITE 44		
Jean Révérand	Administrateur	JACQUET Metalls S.A.	
	Administrateur	JACQUET Benelux S.A.	
	Administrateur	JACQUET Finland OY	
	Administrateur	JACQUET Iberica S.A.	
Michel Perrin	Administrateur	JACQUET Metalls S.A.	
	Administrateur	ATP S.A.	2004
	Administrateur	JACQUET Iberica S.A.	

¹ Président du Conseil d'Administration et Directeur Général

² Représentant de JWS S.A.R.L.

³ Représentant de JACQUET Metalls S.A.



15 / conseil d'administration

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est décrit dans le rapport du Président sur les conditions de préparation des travaux du Conseil d'Administration et les procédures de contrôle interne mises en place par la société, page 126.

Il sera proposé de nommer aux fonctions d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013, Monsieur Philippe Goczol (cf Annexe 3 cinquième résolution).

16 / informations sociales et environnementales

Se référer au paragraphe 5 des informations données sur le Groupe.

17 / affectation et répartition des résultats 2007

Il est proposé d'affecter et de répartir le bénéfice tel qu'arrêté au 31 décembre 2007 comme suit :

Résultat net	17 425 879 €
Affectation aux actionnaires de la société à titre de dividendes	4 702 500 €
Le solde au crédit du compte "autres réserves"	12 723 379 €

Le dividende s'élèverait ainsi à 2,25 € par action et il serait mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2008.

18 / augmentation de capital par incorporation de réserves

Il sera proposé d'augmenter le capital social de 7 500 000 € pour le porter de 7 500 000 € à 15 000 000 €, par voie de capitalisation à due concurrence de pareille somme prélevée sur le compte «autres réserves».

Cette augmentation de capital serait réalisée, sans émission d'actions nouvelles, par voie d'élévation corrélative de la valeur nominale des 2 090 000 actions divisant le capital social, étant précisé que la valeur nominale n'est pas exprimée dans les statuts.

Il conviendra également de modifier en conséquence les articles 6 «Apports» et 7 «capital social» des statuts (cf Annexe 3 neuvième résolution).

19 / augmentations de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de Groupe

Les dispositions combinées du Code de commerce et du Code du travail font obligation aux sociétés anonymes de proposer à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-1 du Code du travail, c'est-à-dire en substance une augmentation de capital réservée aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.

Pour satisfaire à cette obligation légale, il sera proposé de déléguer votre compétence au Conseil d'Administration pour décider une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (cf Annexe 3 dixième résolution).

Les conditions et modalités de cette délégation sont exposées dans le rapport du Conseil d'Administration (cf Annexe 4).

20 / mise à jour des statuts

Il sera proposé plusieurs modifications des statuts afin d'harmoniser les dispositions concernées avec les récentes évolutions législatives et réglementaires (cf Annexe 3 : onzième résolution, douzième résolution, treizième et quatorzième résolutions).

Les modifications proposées sont exposées dans le rapport du Conseil d'Administration (cf Annexe 4).

21 / charges non déductibles visées aux articles 39-4 et 223 du code général des impôts

Le montant des charges s'élève à 8 643 euros pour l'exercice 2007 et l'impôt correspondant à 2 881 euros.

22 / tableau des résultats des cinq derniers exercices

Voir Annexe 1.

23 / événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

Néant.

24 / délégations octroyées par l'assemblée générale au conseil d'administration

Néant.

25 / projet de résolutions présentées à l'assemblée générale du 13 juin 2008

Voir Annexe 3.

Éric Jacquet
Président du Conseil d'Administration

Annexes au rapport de gestion

sommaire



58

Annexe 1	Tableau des résultats des cinq derniers exercices	59
Annexe 2	Informations sur les filiales et participations	60
Annexe 3	Projet de résolutions présentées à l'assemblée générale du 13 juin 2008	62
Annexe 4	Rapport du Conseil d'Administration	70

Annexe 1 : Tableau des résultats des cinq derniers exercices

en €	2007	2006	2005	2004	2003
Capital en fin d'exercice					
Capital social	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000
Nombre d'actions ordinaires	2 090 000	2 090 000	2 090 000	2 090 000	2 090 000
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 762 864	5 770 300	3 710 688	3 057 870	2 126 668
Résultat avant impôt, amortissements et provisions	20 121 719	13 212 264	6 693 763	3 960 862	2 122 153
Impôt sur les bénéfices	1 924 803	2 362 794	1 335 170	317 808	202 458
Participation des salariés	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, amortissements et provisions	17 425 879	10 490 737	4 672 107	2 798 447	992 806
Résultat distribué ¹	4 702 500	5 643 000	2 821 500	2 090 000	209 000
Résultats par action					
Résultat après impôt, avant amortissements et provisions	8,71	5,19	2,56	1,74	0,92
Résultat après impôt, amortissements et provisions	8,34	5,02	2,24	1,34	0,48
Dividende attribué à chaque action ¹	2,25	2,70	1,35	1,00	0,10
Personnel					
Effectif moyen de l'exercice	11	10	11	9	9
Masse salariale de l'exercice	1 114 661	1 118 424	1 141 304	849 358	644 340
Charges sociales de l'exercice	456 886	452 321	464 343	365 576	271 190

¹ pour 2007, tel que proposé à l'Assemblée Générale.



Annexe 2 : Informations sur les filiales et participations

Société en €	Capital social	Total des capitaux propres	Quote-part de capital détenue
JACQUET SAS	3 000 000	23 364 936	99,99 %
JACQUET Paris SAS	160 000	1 697 683	100,00 %
FRANCE INOX SAS	300 000	1 665 502	99,99 %
DETAIL INOX SAS	1 370 000	2 066 075	99,99 %
JACPOL Sp. zo.o.	2 170 584	9 298 245	100,00 %
JACQUET Finland OY	103 550	6 738 534	78,95 %
JACQUET Metallservice GmbH	70 000	764 825	75,00 %
JACQUET Iberica SA	402 000	1 310 000	70,00 %
JACQUET Nova Srl	400 000	3 372 504	100,00 %
JACQUET Sverige AB	529 600	2 836 357	100,00 %
JACQUET Magyarország Kft.	128 050	127 970	100,00 %
JACQUET s.r.o.	56 325	383 769	80,00 %
QUARTO Nordic AB	1 059 200	537 218	100,00 %
JACQUET Danmark ApS	33 533	75 075	100,00 %
JACQUET International SA	625 000	3 852 053	99,96 %
JACSLO d.o.o.	490 319	5 314 967	100,00 %
QUARTO Europe S.A.S.U.	100 000	1 456 601	100,00 %
ERDBRÜGGER Metallservice GmbH	80 000	331 227	51,25 %
JACQUET Berlin GmbH	100 000	194 069	75,00 %
JACQUET Norge AS	125 660	66 869	51,20 %
JACQUET Mid Atlantic Inc.	543 440	(88 505)	75,00 %
JACQUET Lyon S.A.S.U.	50 000	1 220 154	100,00 %
JACQUET Nederland BV	22 689	3 286 429	50,40 %
JACQUET Export S.A.S.U.	50 000	104 179	100,00 %
JACQUET UK LTD	1 159 069	4 460 536	76,00 %
JACQUET Portugal LDA	30 000	94 534	51,00 %
JACQUET Romania Srl	185 711	154 677	70,00 %
JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	105 746	105 231	90,00 %
JACQUET Italtaglio Srl	335 000	335 216	85,00 %
FFF HOLDING SAS	2 000 000	1 107 051	99,98 %
JSP EURL	300 000	559 836	100,00 %
JESTION EURL	8 000	600 563	100,00 %
JWS SARL	42 000	(425 670)	95,00 %
SCI DU CANAL	800	87 023	98,00 %
OSS SARL *	1 000 000	2 895 851	99,94 %
JACQUET Benelux SA *	500 000	4 946 029	99,92 %
JACQUET Deutschland GmbH *	25 565	1 317 618	99,96 %
JACQUET Steinau GmbH *	36 000	809 782	74,97 %
JACQUET Polska Sp. zo.o. *	27 828	275 069	99,96 %
JACQUET Osiro AG *	241 736	2 102 521	50,98 %
JACFRIESLAND BV *	1 000 000	3 500 573	40,32 %
JACQUET Shanghai Co. Ltd. *	8 787 444	8 390 263	95,00 %
JACQUET Houston Inc. *	203 790	(47 383)	60,00 %
JACQUET Midwest Inc. *	203 790	100 432	71,25 %

* participations indirectes



Valeur comptable des titres détenus valeur brute	valeur nette	Chiffre d'affaires H.T.	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés au Groupe durant l'exercice
5 206 152	5 206 152	81 770 195	4 005 386	4 999 434
152 434	152 434	9 661 484	397 223	0
323 952	323 952	7 289 071	409 841	0
1 877 137	1 877 137	5 221 771	529 560	0
1 979 800	1 979 800	24 306 566	1 542 907	674 538
81 750	81 750	24 728 675	2 629 059	394 850
52 500	52 500	9 078 853	143 382	0
369 600	369 600	6 351 250	312 501	0
1 340 117	1 340 117	10 476 650	1 213 076	0
1 902 194	1 902 194	10 043 036	1 363 356	216 882
53 250	53 250	1 197 410	39 845	0
37 795	37 795	4 822 165	218 865	191 102
1 106 880	1 106 880	8 252 902	(650 189)	538 706
154 617	74 617	431 841	48 959	0
1 022 231	1 022 231	822 982	3 090 956	2 898 850
495 781	495 781	17 942 648	1 909 099	500 000
100 000	100 000	17 170 332	(275 778)	500 000
41 000	41 000	3 983 748	89 927	51 250
75 000	75 000	2 366 189	77 989	0
63 922	63 922	3 007 283	67 257	0
483 567	483 567	8 935 890	(130 669)	0
50 000	50 000	16 639 930	715 386	150 000
1 000 000	1 000 000	36 831 915	2 254 354	1 627 920
50 000	50 000	2 859 316	54 179	0
1 160 000	1 160 000	13 246 763	2 093 077	811 616
15 300	15 300	2 532 871	64 534	0
140 000	110 000	255 720	(33 671)	0
93 236	93 236	0	(487)	0
284 750	284 750	0	216	0
3 288 565	1 088 564	0	334 521	0
288 112	288 112	2 663 880	11 789	0
7 622	7 622	1 919 707	579 316	350 000
39 900	39 900	0	(363 473)	0
447 901	447 901	95 464	86 223	82 232
0	0	8 267 024	244 729	0
0	0	25 197 840	2 189 000	1 000 000
0	0	22 855 202	1 198 318	700 000
0	0	8 650 161	644 674	450 000
0	0	7 896 862	210 826	318 302
0	0	10 691 412	1 281 503	275 974
0	0	11 494 940	1 135 689	0
0	0	3 942 166	58 729	0
0	0	943 548	(247 978)	0
0	0	0	(112 200)	0



Annexe 3 : projet de résolutions présentées à l'assemblée générale du 13 juin 2008

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

première résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2007, approuve les comptes annuels de cet exercice, dans toutes leurs composantes, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes annuels se soldant par un bénéfice net de 17 425 879 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes annuels ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve spécialement, en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant des dépenses et charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du même Code général des impôts, supportées au cours de l'exercice écoulé et s'élevant à 8 643 € ainsi que le montant de l'impôt correspondant, soit 2 881 €.

deuxième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes ainsi que des comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 Décembre 2007 qui se traduisent par un résultat net de 33 774 152 € et par un résultat part du Groupe d'un montant de 30 140 515 €, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2007 dans toutes leurs composantes, tels qu'ils ont été présentés.

troisième résolution

L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice approuvé, soit 17 425 879 € de la façon suivante :

- à titre de dividende une somme de 2,25 € par action, soit 4 702 500 €
- au compte "Autres Réserves", le solde soit 12 723 379 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2008.

Il est précisé que ce dividende est en totalité éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158 3.2° du Code Général des Impôts.

En outre, l'assemblée générale prend acte de ce que les rapports présentés mentionnent que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes	Réfaction art. 158-3-2° du C.G.I.	
		Éligible	Non éligible
2006	5.643.000 €	5.643.000 €	0 €
2005	2.821.500 €	2.821.500 €	0 €
2004	2.090.000 €	2.090.000 €	0 €

quatrième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur la situation de la société au regard des conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve ledit rapport et prend acte de l'absence de conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice écoulé à soumettre à son approbation.

cinquième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer Monsieur Philippe Goczol en qualité d'administrateur pour une durée de six ans, laquelle prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013.

sixième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de fixer à la somme de QUINZE MILLE EUROS (15 000 €) le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'année 2008.

septième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- permettre la mise en œuvre de tout plan d'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et/ou dirigeants sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe,
- permettre l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable.

L'assemblée fixe :

- le prix maximum d'achat à 130 € par action,
- le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social au 31 décembre 2007 soit 209 000 actions, pour un montant maximal de 27 170 000 €, sous réserve des limites légales,
- la durée de la présente autorisation à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

L'acquisition de ces actions peut être effectuée à tous moments et par tous moyens, sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Les actions acquises peuvent être cédées ou transférées par tous moyens sur le marché, hors marché ou de gré à gré, conformément à la réglementation applicable et dans le respect des objectifs visés ci-dessus.



Les dividendes revenant aux actions propres seront affectés au report à nouveau.

L'assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour mettre en œuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration devra informer l'assemblée générale des opérations réalisées conformément à la réglementation applicable.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

huitième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

1. autorise le Conseil d'Administration, dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions (AGA) existantes au profit des bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux de la société ou parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux des entités qui lui sont liées au sens de l'article L 225-197-2 dudit Code, dans les conditions définies ci-après ;

2. décide que les actions existantes attribuées en vertu de cette autorisation ne pourront pas représenter plus de 1% du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration ;

3. décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans étant entendu que les bénéficiaires devront alors conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive. Le Conseil d'Administration aura la faculté d'allonger la période d'acquisition et/ou la période de conservation ;

4. décide que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive avant l'expiration des périodes d'acquisition susvisées en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévue à l'article L 341-4 du Code de la sécurité sociale et que lesdites actions seront librement cessibles en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans les catégories précitées du Code de la sécurité sociale ;

5. confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à l'effet de mettre en œuvre la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs à l'effet notamment de :

- déterminer l'identité des bénéficiaires, ou de la ou des catégories de bénéficiaires, des attributions d'actions et le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;

- prévoir la faculté de suspendre provisoirement les droits à attribution dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables ;
- constater les dates d’attribution définitives et les dates à partir desquelles les actions pourront être librement cédées, conformément à la présente résolution et compte tenu des restrictions légales ;
- inscrire les actions gratuites attribuées sur un compte nominatif au nom de leur titulaire, mentionnant, le cas échéant, l’indisponibilité et la durée de celle-ci, et de lever l’indisponibilité des actions pour toute circonstance pour laquelle la présente résolution ou la réglementation applicable permettrait la levée de l’indisponibilité ;
- prévoir éventuellement la faculté de procéder pendant la période d’acquisition aux ajustements du nombre d’actions attribuées gratuitement nécessaires à l’effet de préserver les droits des bénéficiaires, en cas d’opérations portant sur le capital de la société.

La présente autorisation est donnée pour une période de trente-huit mois à compter de ce jour.

neuvième résolution

L’assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d’Administration, décide d’augmenter le capital social d’une somme de 7 500 000 € pour le porter de 7 500 000 € à 15 000 000 €, par voie d’incorporation à due concurrence de pareille somme prélevée sur le compte «autres réserves». Cette augmentation de capital est réalisée, sans émission d’actions nouvelles, par voie d’élévation corrélative de la valeur nominale des 2 090 000 actions divisant le capital social, étant précisé que la valeur nominale n’est pas exprimée dans les statuts.

L’assemblée générale décide, en conséquence, de modifier ainsi qu’il suit les articles 6 et 7 des statuts :

“Article 6 – Apports

Il est rajouté à cet article l’alinéa suivant :

V – Suivant délibération de l’Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 juin 2008 le capital social a été augmenté d’une somme de 7 500 000 € pour être porté de 7 500 000 € à 15 000 000 € par voie de capitalisation à due concurrence de pareille somme prélevée sur le compte «autres réserves».

Cette augmentation de capital a été réalisée, sans émission d’actions nouvelles, par voie d’élévation corrélative de la valeur nominale des 2 090 000 actions divisant le capital social.

Le reste de l’article inchangé.

”

“Article 7 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de QUINZE MILLIONS D’EUROS (15 000 000 €).

Il est divisé en 2 090 000 ACTIONS, sans expression de leur valeur nominale, entièrement libérées, toutes de même catégorie.»



dixième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes, statuant en application de l'article L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce et des articles L 443-1 et suivants du Code du travail :

1. délègue au Conseil d'Administration, sa compétence pour décider une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe par l'émission, en France, en euros, d'actions ordinaires de la Société.
2. décide que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées ne pourra être supérieur à un montant nominal maximal de 150 000 euros, correspondant à l'émission d'un maximum de 20 900 actions nouvelles (sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution relative à l'augmentation du capital par incorporation de réserves et élévation corrélative du nominal des actions).
3. décide que les bénéficiaires de ces augmentations de capital seront directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise ou toutes autres structures ou entités permises par les dispositions légales ou réglementaires applicables, les adhérents, au sein de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le conseil d'administration.
4. décide de supprimer, en faveur des bénéficiaires susvisés, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seront émises.
5. décide que le prix de souscription ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, étant précisé que l'assemblée générale autorise expressément le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, à réduire ou supprimer la décote susmentionnée, dans les limites légales et réglementaires ;
6. décide également que dans le cas où les bénéficiaires n'auraient pas souscrit dans le délai imparti la totalité de l'augmentation de capital, celle-ci ne serait réalisée qu'à concurrence du montant des actions souscrites, les actions non souscrites pouvant être proposées à nouveau aux bénéficiaires concernés dans le cadre d'une augmentation de capital ultérieure.
7. donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour, dans les limites ci-dessus, fixer les diverses modalités de l'opération, et notamment :
 - procéder à la création d'un Plan d'Epargne Entreprise ;
 - fixer les critères auxquels devront répondre les sociétés dont les salariés pourront bénéficier des augmentations de capital, déterminer la liste de ces sociétés ;

- arrêter les conditions et modalités d'émission, les caractéristiques des actions, déterminer le prix de souscription calculé selon la méthode définie ci-dessus, fixer le délai de libération des actions souscrites, le versement des bénéficiaires pouvant être complété par la Société ou les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce ; imputer sur le poste "primes d'émission" le montant des frais relatifs à ces augmentations de capital et y prélever, s'il le juge opportun, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque émission ;
- arrêter les dates d'ouverture et de clôture de souscription, constater la réalisation de l'augmentation de capital correspondante et modifier les statuts en conséquence.

La délégation ainsi conférée est valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée.

onzième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 21 des statuts, comme suit :

"Article 21 – Délibérations du Conseil

Les dixième et onzième paragraphes sont désormais rédigés comme suit :

Un règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur.

La disposition du paragraphe précédent est applicable pour toutes les décisions où la loi n'exclut pas cette possibilité.

Le reste de l'article inchangé.

"

douzième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 32 des statuts, comme suit :

"Article 32 - Accès aux assemblées - Pouvoirs

Le premier et le cinquième paragraphe sont désormais rédigés comme suit :

I - Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et de la justification de sa qualité d'actionnaire conformément aux dispositions du présent article.

Tout actionnaire peut également participer aux assemblées générales par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par Décret en Conseil d'Etat.

En cas de démembrement de la propriété d'actions, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Extraordinaires.

(...)



V - Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'enregistrement comptable des actions au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte (dans les conditions prévues par la loi) au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris :

- pour les actionnaires nominatifs : dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société,
- pour les actionnaires au porteur : dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cas échéant, les propriétaires d'actions nominatives ou au porteur devront en outre, trois jours avant la réunion de l'assemblée, avoir déposé une formule de procuration ou de vote par correspondance, ou le document unique en tenant lieu, ou, si le Conseil d'Administration en a décidé, une demande de carte d'admission. Toutefois, le Conseil d'Administration aura toujours, si il le juge convenable, la faculté d'abréger ce délai. Il aura aussi la faculté d'autoriser l'envoi par télétransmission (y compris par voie électronique) à la Société des formules de procuration et de vote par correspondance dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Lorsqu'il y est fait recours, la signature électronique peut prendre la forme d'un procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Le reste de l'article inchangé.

”

treizième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 36 des statuts, comme suit :

“Article 36 – Assemblée Générale Ordinaire

Le troisième paragraphe est désormais rédigé comme suit :

(...)

Elle ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés possèdent le cinquième des actions ayant droit de vote.

(...)

Le reste de l'article inchangé.

”

quatorzième résolution

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 37 des statuts, comme suit :

“Article 37 – Assemblée Générale Extraordinaire

Le deuxième paragraphe est désormais rédigé comme suit :

(...)

L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le quart, et sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, l'assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

(...)

Le reste de l'article inchangé.

”



De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

quinzième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Annexe 4 : Rapport du conseil d'administration

Nomination d'un nouveau membre du Conseil d'Administration

Il est proposé de nommer aux fonctions d'administrateur, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013, Monsieur Philippe Goczol.

Jetons de présence

Il est proposé de fixer à la somme de QUINZE MILLE EUROS (15 000 €) le montant global des jetons de présence alloués au conseil d'administration au titre de l'année 2008.

Programme de rachat par la Société de ses propres actions

Il est rappelé qu'aucun programme de rachat par la société de ses propres actions n'est actuellement en cours.

Il est proposé, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, d'autoriser le Conseil d'Administration à faire acheter par la Société ses propres actions en vue de :

- permettre la mise en œuvre de tout plan d'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et/ou dirigeants sociaux de la Société et/ou des sociétés de son groupe,
- permettre l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- la conservation pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable.

Il est proposé à cet effet de fixer :

- le prix maximum d'achat à 130 € par action,
- le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social au 31 décembre 2007 soit 209 000 actions, pour un montant maximal de 27 170 000 €, sous réserve des limites légales,
- la durée de la présente autorisation à dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

L'acquisition de ces actions pourrait être effectuée à tous moments et par tous moyens, sur le marché, hors marché, de gré à gré ou par utilisation de mécanismes optionnels, éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de l'entreprise conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce.

Les actions acquises pourraient être cédées ou transférées par tous moyens sur le marché, hors marché ou de gré à gré, conformément à la réglementation applicable et dans le respect des objectifs visés ci-dessus.

Les dividendes revenant aux actions propres seraient affectés au report à nouveau.

Il est proposé enfin de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, pour mettre en oeuvre la présente autorisation, pour passer tout ordre de bourse, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et déclarations auprès de tous organismes, et, généralement, faire ce qui est nécessaire pour l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de cette autorisation.

Le Conseil d'Administration devra informer l'assemblée générale des opérations réalisées conformément à la réglementation applicable.

Attribution d'actions gratuites

Il est proposé :

1. d'autoriser le Conseil d'Administration, dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions (AGA) existantes au profit des bénéficiaires qu'il déterminera parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux de la Société ou parmi les membres du personnel salarié et dirigeants mandataires sociaux des entités qui lui sont liées au sens de l'article L 225-197-2 dudit Code, dans les conditions définies ci-après ;
2. de décider que les actions existantes attribuées en vertu de cette autorisation ne pourront pas représenter plus de 1 % du capital social au jour de la décision de leur attribution par le Conseil d'Administration ;
3. de décider que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans étant entendu que les bénéficiaires devront alors conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de leur attribution définitive. Le Conseil d'Administration aura la faculté d'allonger la période d'acquisition et/ou la période de conservation ;
4. de décider que l'attribution desdites actions à leurs bénéficiaires deviendra définitive avant l'expiration des périodes d'acquisition susvisées en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans la deuxième ou troisième catégorie prévue à l'article L 341-4 du Code de la sécurité sociale et que lesdites actions seront librement cessibles en cas d'invalidité du bénéficiaire correspondant au classement dans les catégories précitées du Code de la sécurité sociale ;
5. de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, à l'effet de mettre en oeuvre la présente autorisation.

Le Conseil d'Administration aurait tous pouvoirs à l'effet notamment de :

- déterminer l'identité des bénéficiaires, ou de la ou des catégories de bénéficiaires, des attributions d'actions et le nombre d'actions attribuées à chacun d'eux ;
- fixer les conditions et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions ;
- prévoir la faculté de suspendre provisoirement les droits à attribution dans les conditions prévues par la loi et les règlements applicables ;
- constater les dates d'attribution définitives et les dates à partir desquelles les actions pourront être librement cédées, conformément à la présente résolution et compte tenu des restrictions légales ;
- inscrire les actions gratuites attribuées sur un compte nominatif au nom de leur titulaire, mentionnant, le cas échéant, l'indisponibilité et la durée de celle-ci, et de lever l'indisponibilité des actions pour toute circonstance pour laquelle la présente résolution ou la réglementation applicable permettrait la levée de l'indisponibilité ;
- prévoir éventuellement la faculté de procéder pendant la période d'acquisition aux ajustements du nombre d'actions attribuées gratuitement nécessaires à l'effet de préserver les droits des bénéficiaires, en cas d'opérations portant sur le capital de la Société.

Cette autorisation serait donnée pour une période de trente-huit mois à compter du jour de l'assemblée.

Augmentation de capital par incorporation de réserves

Il est demandé de bien vouloir décider d'augmenter le capital social d'une somme de 7 500 000 € pour le porter de 7 500 000 € à 15 000 000 €, par voie de capitalisation à due concurrence de pareille somme prélevée sur le compte «autres réserves».

Cette augmentation de capital serait réalisée, sans émission d'actions nouvelles, par voie d'élévation corrélative de la valeur nominale des 2 090 000 actions divisant le capital social, étant précisé que la valeur nominale n'est pas exprimée dans les statuts.

Il conviendra également de modifier en conséquence les articles 6 «Apports» et 7 «Capital social» des statuts.

Augmentations de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe

Les dispositions combinées du Code de commerce et du Code du travail font obligation aux sociétés anonymes de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L.443-1 du Code du travail, c'est-à-dire en substance une augmentation de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe.

Pour satisfaire à cette obligation légale il est proposé de :

1. déléguer au Conseil d'Administration, la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour décider une ou plusieurs augmentations de capital réservées aux adhérents, en France ou à l'étranger, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe par l'émission, en France, en euros, d'actions ordinaires de la Société.
2. décider que le montant total des augmentations de capital social susceptibles d'être ainsi réalisées ne pourra être supérieur à un montant nominal maximal de 150 000 euros, correspondant à l'émission d'un maximum de 20 900 actions nouvelles (sous réserve de l'adoption de la résolution relative à l'augmentation du capital par voie d'incorporation de réserves).
3. décider que les bénéficiaires de ces augmentations de capital seront directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise ou toutes autres structures ou entités permises par les dispositions légales ou réglementaires applicables, les adhérents, au sein de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce, à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'Administration.
4. décider de supprimer, en faveur des bénéficiaires susvisés, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions qui seront émises.
5. décider que le prix de souscription ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20 % à cette moyenne, étant précisé que l'assemblée générale autorise expressément le Conseil d'Administration, s'il le juge opportun, à réduire ou supprimer la décote susmentionnée, dans les limites légales et réglementaires ;
6. décider également que dans le cas où les bénéficiaires n'auraient pas souscrit dans le délai imparti la totalité de l'augmentation de capital, celle-ci ne serait réalisée qu'à concurrence du montant des actions souscrites, les actions non souscrites pouvant être proposées à nouveau aux bénéficiaires concernés dans le cadre d'une augmentation de capital ultérieure.
7. donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, pour, dans les limites ci-dessus, fixer les diverses modalités de l'opération, et notamment :
 - procéder à la création d'un Plan d'Epargne Entreprise ;
 - fixer les critères auxquels devront répondre les sociétés dont les salariés pourront bénéficier des augmentations de capital, déterminer la liste de ces sociétés ;
 - arrêter les conditions et modalités d'émission, les caractéristiques des actions, déterminer le prix de souscription calculé selon la méthode définie ci-dessus, fixer le délai de libération des actions souscrites, le versement des bénéficiaires pouvant être complété par la Société ou les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de commerce ; imputer sur le poste "primes d'émission" le montant des frais relatifs à ces augmentations de capital et y prélever, s'il le juge opportun, les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque émission ;
 - arrêter les dates d'ouverture et de clôture de souscription, constater la réalisation de l'augmentation de capital correspondante et modifier les statuts en conséquence.

La délégation ainsi conférée serait valable pour une durée de vingt-six mois à compter de la présente assemblée.

MISE A JOUR DES STATUTS EN RAISON D'EVOLUTIONS LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Modification de l'article 21 des statuts « Délibérations du Conseil »

Il est rappelé que les statuts stipulent qu'un règlement intérieur peut prévoir que seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité lors des réunions du Conseil d'Administration, les administrateurs qui participeront aux réunions du Conseil par des moyens de visioconférences.

La loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 (dite « loi Breton ») a étendu ce dispositif à l'utilisation des moyens de télécommunication. Cette même loi a par ailleurs admis le recours à la participation des administrateurs par voie de visioconférence et/ou par téléphone, pour l'adoption de décisions auparavant exclues du dispositif.

Le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 modifiant le décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales est venu préciser que ces moyens de télécommunication doivent transmettre la voix et l'image ou à tout le moins la voix des participants, de manière simultanée et continue, aux fins d'assurer l'identification des administrateurs qui participent à distance au Conseil d'Administration ainsi que leur participation effective.

Afin de mettre à jour la rédaction des statuts au regard des textes précités il est proposé ainsi de modifier l'article 21 des statuts.

Modification de l'article 32 des statuts « Accès aux Assemblées - Pouvoirs »

Le décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006 modifiant le décret n°67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales a profondément modifié les conditions d'accès aux assemblées d'actionnaires.

Afin de mettre à jour la rédaction des statuts à cet égard il est proposé de modifier l'article 32 des statuts.

Modification de l'article 36 « Assemblée Générale Ordinaire» et de l'article 37 « Assemblée Générale Extraordinaire» des statuts

La loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 (dite « loi Breton ») a également modifié les conditions de quorum relatives aux assemblées générales de sociétés anonymes.

75

Ainsi les Assemblées Générales Ordinaires délibèrent valablement sur première convocation si les actionnaires présents ou représentés possèdent le cinquième des actions ayant le droit de vote (et non plus le quart), alors que sur convocation, aucun quorum n'est requis.

Quant aux Assemblées Générales Extraordinaires, elles délibèrent valablement sur première convocation si les actionnaires présents ou représentés possèdent le quart des actions ayant le droit de vote (et non plus le tiers), et sur deuxième convocation si les actionnaires présents ou représentés possèdent le cinquième des actions ayant le droit de vote (et non plus le quart).

Il est proposé ainsi de modifier l'article 36 «Assemblée Générale Ordinaire» et l'article 37 «Assemblée Générale Extraordinaire» des statuts.

Pour le Conseil d'Administration,

Eric Jacquet
Président du Conseil d'Administration



1 / comptes consolidés 2007

Bilan consolidé au 31.12.2007

76

en K€	Notes	Brut	Amort. Prov.	31.12.2007 Net	31.12.2006 Net
Ecarts d'acquisition	4.1.3	1 779	-	1 779	1 779
Immobilisations incorporelles	4.1.2	1 027	536	491	425
Immobilisations corporelles	4.1.2	51 497	21 697	29 800	23 796
Actifs financiers	4.1.2	835	185	650	362
Impôts différés	4.5	1 372	-	1 372	385
Actif non courant		56 511	22 418	34 093	26 747
Stocks et en-cours	4.2	106 446	3 376	103 070	76 924
Créances clients	4.3	44 496	283	44 213	51 332
Actifs d'impôt exigible	4.3	5 739	-	5 739	2 827
Autres créances	4.3	1 327	-	1 327	4 570
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.4	31 216	128	31 088	40 156
Actif courant		189 224	3 786	185 437	175 809
Total actif		245 734	26 204	219 530	202 556
Capital social	4.6.1			7 500	7 500
Réserves consolidées				89 555	65 661
Capitaux propres part du Groupe				97 055	73 161
Part des minoritaires				8 031	5 913
Capitaux propres				105 087	79 074
Impôts différés	4.5			6 200	4 003
Provision pour risques et charges	4.7			800	884
Dettes financières long terme	4.8			27 299	19 896
Passif non courant				34 299	24 783
Dettes financières court terme	4.8			22 955	17 053
Dettes fournisseurs	4.11			42 519	62 204
Passifs d'impôt exigible	4.11			8 046	12 635
Autres dettes	4.11			6 624	6 807
Passif courant				80 145	98 699
Total passif				219 530	202 556

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat consolidé au 31.12.2007

en K€	Notes	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires	5	301 927	247 510
Achats consommés		205 636	158 562
Autres achats et charges externes		17 683	15 861
Impôts et taxes		1 558	1 428
Charges de personnel		19 816	17 854
Dotations nettes aux amortissements		3 637	3 195
Dotations nettes aux provisions		3 212	(197)
Autres charges / (Autres Produits)		(32)	(306)
Résultat opérationnel courant	5	50 417	51 112
Résultat des cessions d'actifs immobilisés	6.1	70	888
Résultat opérationnel		50 488	52 000
% du chiffre d'affaires		16,7%	21,0%
Coût de l'endettement net		1 320	393
Autres produits et charges financiers		991	239
Résultat financier	6.2	(2 311)	(632)
Résultat avant impôt		48 176	51 368
Impôt sur les résultats	6.5	14 402	16 040
Résultat net consolidé		33 774	35 328
Part des minoritaires		3 634	2 971
Résultat net part du Groupe		30 141	32 357
% du chiffre d'affaires		10,0%	13,1%
Résultat net par action (en euros)		14,42	15,48
Résultat net dilué par action (en euros)		14,42	15,48

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

**Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31.12.2007**

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Résultat net	33 774	35 328
Dotations aux amortissements et provisions	6 884	2 999
Plus/moins values sur cessions d'actifs et divers	730	(888)
Variation des impôts différés	1 210	1 454
Capacité d'autofinancement	42 598	38 893
Coût de l'endettement	2 477	1 405
Intérêts payés	(2 499)	(1 562)
Charge d'impôts	13 223	14 510
Impôts payés	(20 608)	(8 705)
Trésorerie avant variation du fonds de roulement	35 192	44 541
Variation des stocks et en-cours	(29 401)	(34 993)
Variation des créances clients	7 102	(16 765)
Variation des dettes fournisseurs	(19 685)	28 058
Autres variations	2 943	(504)
Variation du besoin en fonds de roulement	(39 040)	(24 204)
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	(3 848)	20 337
Acquisitions d'immobilisations	(10 746)	(5 995)
Acquisitions de filiales	-	-
Cessions d'immobilisations	319	1 748
Cessions de filiales	365	-
Subventions d'investissement reçues	-	501
Autres variations	-	-
Trésorerie consacrée à des opérations d'investissements	(10 063)	(3 746)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 643)	(2 821)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(2 226)	(644)
Augmentation de capital des minoritaires	-	199
Nouveaux emprunts	17 392	5 840
Remboursements d'emprunts	(7 181)	(8 042)
Autres variations	(633)	303
Trésorerie consacrée à des opérations de financement	1 709	(5 165)
Variation de trésorerie	(12 201)	11 426
Trésorerie à l'ouverture	30 331	18 905
Trésorerie à la clôture	18 129	30 331

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Variation des fonds propres consolidés au 31.12.2007

en K€	Notes	Nombre d'actions	Capital social	Réserves	Écarts de réévaluation	Écarts de conversion	Autres	Capitaux propres part du Groupe	Part des minoritaires	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2006		2 090 000	7 500	33 440	1 759	940	-	43 639	3 528	47 167
Distribution de dividendes				(2 822)				(2 822)	(644)	(3 466)
Ecart de conversion						116		116	9	125
Autres							(129)	(129)	49	(80)
Résultat de la période				32 357				32 357	2 971	35 328
Au 31 décembre 2006		2 090 000	7 500	62 975	1 759	1 056	(129)	73 161	5 913	79 074
Distribution de dividendes				(5 643)				(5 643)	(2 226)	(7 869)
Ecart de conversion	4.6.2					(234)		(234)	(32)	(266)
Autres	4.6.3						(369)	(369)	743	374
Résultat de la période				30 141				30 141	3 634	33 774
Au 31 décembre 2007		2 090 000	7 500	87 473	1 759	822	(498)	97 055	8 031	105 087

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés au 31.12.2007

1 / faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2007 a été marquée par la création de 6 nouvelles filiales : JACQUET Portugal (PT), JACQUET Export (FR) et JACQUET Romania (RO) au cours du premier semestre et, JACQUET Midwest (Etats-Unis), JACQUET Italtaglio (IT) et JACQUET Nordpol (PL) au cours du second.

Il a été procédé au reclassement de 76 % des titres de JACQUET UK détenus par JACQUET International (LU) sous JACQUET Metals. Les 24 % restants ont été cédés au manager de la filiale.

Au cours du quatrième trimestre 2007, JACQUET Metals a également racheté la participation minoritaire de JACQUET Nova (IT). Le pourcentage de détention de JACQUET Metals dans cette filiale passe donc de 81,25 % à 100 %.

Le Groupe a bénéficié de conditions de marché très différentes entre la première et la seconde partie de l'année : dans la prolongation des conditions de marché exceptionnelles rencontrées en 2006, celles des six premiers mois de l'année ont été particulièrement favorables et le Groupe a réalisé le meilleur semestre de son histoire tant au niveau du chiffre d'affaires que du résultat.

A partir du mois de juin 2007, le Groupe a rencontré de nouvelles conditions de marché caractérisées principalement par une forte diminution des délais d'approvisionnement, une baisse brutale des prix et un ralentissement de la demande de tôles inox, surtout en négoce.

Dans ce contexte, le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 302 millions d'euros en hausse de 22 % par rapport à 2006. Le chiffre d'affaires réalisé en 2007 en Amérique du Nord et en Asie représente 6 % contre 2,1 % en 2006.

La baisse des prix sur le second semestre a conduit le Groupe à enregistrer une provision sur la valeur nette de réalisation des stocks de 2,5 millions d'euros au 31 décembre 2007 (paragraphe 3.9). Le résultat opérationnel courant s'établit à 50,4 millions d'euros contre 51,1 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. En pourcentage du chiffre d'affaires, il ressort à 16,7 % contre 20,7 % en 2006.



situation financière et résultats 2007

80

Cette évolution s'explique par la baisse des marges sur le second semestre, la provision pour dépréciation des stocks et l'augmentation des frais de structure due aux lancements de nouveaux centres de service sur l'exercice.

La majorité de la trésorerie dégagée aura été mobilisée par l'accroissement des stocks et les investissements. Les stocks augmentent de 26 millions d'euros dont 18 millions d'euros correspondent aux stocks des centres de service lancés en 2007 et fin 2006 (Etats-Unis, Chine, Espagne, Autriche). Le Groupe a également vu ses actifs immobilisés augmenter de 10,7 millions d'euros en 2007 contre 6 millions d'euros en 2006.

L'endettement net du Groupe reste cependant faible avec un ratio d'endettement net sur capitaux propres de 18 %.

La traduction des résultats 2007 du Groupe à taux de change constant par rapport à 2006 ne génère aucun écart significatif.

2 / variations du périmètre de consolidation

Les évolutions du périmètre de consolidation du Groupe concernent les sociétés créées sur l'exercice ou celles dont le pourcentage de participation a évolué par rapport à l'exercice précédent. Le tableau suivant indique les variations de pourcentage d'intérêts et de contrôle entre 2006 et 2007 :

Variation du périmètre	2006		2007	
	% Intérêts	% Contrôle	% Intérêts	% Contrôle
JACQUET Export	-	-	100,00	100,00
JACQUET Nordpol	-	-	90,00	90,00
JACQUET Portugal	-	-	51,00	51,00
JACQUET Italtaglio	-	-	85,00	85,00
JACQUET Romania	-	-	70,00	70,00
JACQUET Midwest	-	-	71,25	95,00
JACQUET UK	99,96	100,00	76,00	76,00
JACQUET Nova	81,25	81,25	100,00	100,00

La liste des filiales consolidées au 31 décembre 2007 ainsi que les pourcentages d'intérêts et de contrôle détenus sont présentés en note 7.

3 / principes comptables

3.1 / déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe JACQUET Metals de l'exercice 2007 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le Groupe a appliqué pour la première fois la norme IFRS 7 «instruments financiers, informations à fournir» d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées au 31 décembre 2007 mais non encore obligatoires dont l'application peut être anticipée. La société ne s'attend pas à ce que ces nouvelles règles modifient de manière substantielle le contenu ou la présentation de ses états financiers consolidés.

Les comptes consolidés du Groupe JACQUET Metals ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 26 mars 2008. Le Président du Conseil d'Administration, qui a tous pouvoirs pour modifier les états financiers après leur publication, a autorisé la publication de ces derniers le 26 mars 2008.

3.2 / principes d'évaluation et de consolidation

Toutes les sociétés, étant contrôlées de façon exclusive par détention directe ou indirecte des droits de vote, sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (dividendes, plus values, marges en stock).

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon les principes établis des normes IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, permanence de la présentation et importance relative.

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis en euro selon les principes suivants :

- Les postes de bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice,
- Les écarts résultant de ces méthodes de conversion sont comptabilisés en capitaux propres.

Les dates de clôture retenues pour la consolidation sont celles des exercices sociaux c'est-à-dire le 31 décembre pour toutes les sociétés consolidées.

Taux de change utilisés en consolidation :

Pays	Devises/Sigles	Taux moyen 2007	Taux de clôture 2007
Angleterre	GBP	0,68	0,73
Suisse	CHF	1,64	1,65
Pologne	PLN	3,80	3,59
Suède	SEK	9,22	9,44
Hongrie	HUF	251,26	253,81
Etats-Unis	USD	1,36	1,47
République Tchèque	CZK	27,78	26,63
Norvège	NOK	8,03	7,96
Danemark	DKK	7,45	7,46
Chine	CNY	10,38	10,75
Roumanie	RON	3,33	3,61

3.3 / regroupements d'entreprise

Le Groupe a choisi de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter selon les dispositions prévues par la norme IFRS 3 les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004. A compter de cette dernière date, la norme IFRS 3 est appliquée.



3.4 / recours à des estimations de la direction

La préparation des comptes consolidés conformes aux règles IFRS nécessite la prise en compte par la direction d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les actifs et passifs figurant au bilan et mentionnés dans les notes annexes ainsi que sur les charges et produits du compte de résultat. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions sur stocks, pour le calcul de la valorisation des écarts d'acquisition, l'évaluation de la provision pour régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi ainsi que l'évaluation de certaines provisions pour charges.

3.5 / écarts d'acquisition

En application de la norme IFRS 3, lors d'un regroupement d'entreprise, les paiements effectués par le Groupe en prévision d'avantages économiques futurs générés par des actifs qui ne peuvent être identifiés individuellement et comptabilisés séparément sont comptabilisés comme goodwill à l'actif du bilan.

En l'absence de dispositions prévues par la norme actuelle IFRS 3 sur les regroupements d'entreprise et dans une logique de cohérence avec les dispositions de la nouvelle norme IFRS 3 révisée en cours d'adoption par l'Union Européenne, les transactions d'acquisition ou de cession qui interviennent avec des actionnaires minoritaires sont désormais considérées comme des transactions entre actionnaires. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2007, lors d'acquisitions ou de cessions d'actions auprès d'actionnaires minoritaires :

- les intérêts minoritaires sont diminués ou augmentés à hauteur de la quote-part de la valeur nette comptable acquise ou cédée,
- la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur nette comptable des intérêts minoritaires acquis et cédés est imputée sur les réserves consolidées.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, la valeur des écarts d'acquisition est testée au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Ce test, dont l'objectif est de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs, est effectué à la clôture de chaque exercice. Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie ou unité de reporting (UGT). L'UGT correspond aux entités juridiques ou filiales, niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel courant. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

3.6 / immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe. Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables tels que des logiciels et des concessions, amortis linéairement sur des durées d'utilité comprises entre 1 et 4 ans.

3.7 / immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi de conserver le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

Les biens acquis au moyen d'un contrat de location financement sont traités en conformité avec la norme IAS 17- Contrats de location, soit par comptabilisation d'un actif amortissable et d'une dette financière.

Conformément à la norme IAS 16- Immobilisations corporelles, les actifs sont décomposés si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les méthodes et durées d'amortissement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis,
- les bâtiments et leurs aménagements sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 8 et 20 ans,
- les équipements industriels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 5 et 15 ans,
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que les véhicules et le matériel informatique sont amorties linéairement sur des durées d'utilité estimées comprises entre 3 et 10 ans.

Le Groupe utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. Le Groupe exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

3.8 / tests de dépréciation effectués sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité (calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle) en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable (définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité) par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en «autres produits et charges opérationnels». La nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

3.9 / stocks et travaux en cours

— marchandises et produits entiers

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré, incluant les frais d'approche. Les frais d'approche comprennent les coûts de transport ainsi que d'éventuels frais de traitement (décapage), à l'exclusion des frais de stockage et des frais financiers. Ces stocks sont achetés principalement en euros.



— provisions pour dépréciation des stocks

Deux types de provisions sont constatés sur les stocks :

- provision sur la valeur nette de réalisation,
- provision pour rotation lente.

La première est constatée dès lors que la valeur probable de réalisation du stock, analysé en fonction des prix de vente constatés sur les mois suivant la clôture, est inférieure à sa valeur comptable.

La seconde est constatée dès lors que les stocks sont anciens ou à faible rotation.

Les taux de provision sur stock appliqués sont de 75 % pour des marchandises ne figurant plus au catalogue, de 50 % pour des articles présentant un risque de décote élevé (format, certificat qualité), de 20 % pour des rotations faibles supérieures à 2 ans et de 10 % pour des rotations faibles comprises entre 1 et 2 ans.

3.10 / créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. La juste valeur des créances clients est assimilée à leur valeur nominale compte tenu des échéances de paiement généralement inférieures à 3 mois. Les créances clients peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque. Lorsque la créance est couverte par une police d'assurance-crédit, seule la partie non assurée fait l'objet d'une provision.

3.11 / trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste est constitué des liquidités en banque, des fonds de caisse et des valeurs mobilières de placement. Ces dernières sont constituées principalement de SICAV. Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués en juste valeur et les pertes et profits latents sont comptabilisés au compte de résultat en produits ou charges financiers. Ces placements sont généralement détenus dans l'optique d'être cédés à court terme.

3.12 / instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte. Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace. Les dérivés incorporés non clairement et étroitement liés aux contrats hôtes sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Leurs variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat de la période.

3.13 / dettes financières

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39- Instruments financiers, les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Aucun coût d'emprunt n'est intégré dans le coût d'acquisition des immobilisations.

3.14 / régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites, de pré-retraites et d'indemnités de départs.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les provisions sont déterminées de la façon suivante : la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

La charge représentative de l'évolution des engagements nets au titre des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le résultat opérationnel ou le résultat financier selon la nature du sous-jacent.

3.15 / impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices correspond à l'impôt exigible résultant notamment de l'application de la convention d'intégration fiscale mentionnée en note 9.1 pour les sociétés du Groupe faisant partie de ce régime, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent de retraitements apportés aux comptes sociaux annuels, ainsi que de certains décalages d'imposition dans le temps qui existent entre le résultat comptable retraité et le résultat fiscal.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12-Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont calculées selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles résultant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs, ainsi que pour les pertes fiscales reportables. Les actifs et passifs d'impôts différés sont calculés en tenant compte des taux d'impôts votés ou quasi adoptés qui seront applicables lors du renversement des différences temporelles.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Aucun impôt différé n'a été calculé sur les différences temporaires résultant de la différence d'évaluation des participations dans les sociétés affiliées. Sauf si une distribution est prévue, aucune provision pour les impôts à la source ou d'autres taxes n'est constituée sur les bénéfices non distribués des sociétés affiliées car ces bénéfices sont, en règle générale, réinvestis.

3.16 / subventions publiques

Conformément à la norme IAS 20, les subventions d'investissement publiques reçues sont différées pour être comptabilisées en résultat d'exploitation au prorata de l'amortissement des biens correspondants acquis.

3.17 / chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (le plus souvent, à la date du transfert de propriétés des biens). Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction de remises et rabais commerciaux. Les coûts de transports facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires, ceux supportés par le Groupe sont inclus dans les autres achats et charges externes.



situation financière et résultats 2007

86

3.18 / résultat opérationnel courant

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performances. Il correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- du résultat des cessions d'actifs immobilisés,
- des produits ou charges financières,
- des impôts,
- de la part des minoritaires.

3.19 / produits et charges financiers

Les produits et charges financiers se composent des éléments suivants :

- des charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, de la trésorerie et des autres passifs financiers (y compris les dettes sur contrats de location financement),
- du résultat de change sur l'ensemble des opérations du Groupe,
- des profits et pertes de change sur contrats à terme et autres instruments financiers qui ne peuvent être traités comme des instruments de couverture au sens de la norme IAS 39 «Instruments financiers».

3.20 / opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de clôture. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits et charges financiers au compte de résultat.

3.21 / analyse sectorielle

Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit unique ou d'un groupe de produits liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Les risques et les taux de rentabilité du Groupe JACQUET Metals sont affectés principalement par l'exercice de ces activités dans différentes zones géographiques, constituant ainsi le seul niveau d'information sectorielle au sens de la norme IAS 14.

L'activité du Groupe JACQUET Metals s'exerce autour d'un pôle principal, le commerce de métaux nobles, découpés à la demande ou revendus en l'état (négoce). La découpe et le négoce font appel aux mêmes moyens logistiques et de stockage et les fournisseurs, clients, méthodes de distribution, environnement réglementaire, risques, potentiel de développement et marchés sont communs. Ils ne constituent donc pas au sens de la norme IAS 14 deux secteurs d'activités distincts.

3.22 / résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions composant le capital social à la date de clôture. En l'absence d'instrument dilutif, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

3.23 / actifs destinés à être cédés

Lorsque le Groupe s'attend à recouvrer la valeur d'un actif par la vente plutôt que par son utilisation, cet actif de même que les passifs correspondants sont présentés distinctement sur les lignes «actifs et passifs destinés à être cédés» du bilan dans la mesure où ces actifs et passifs contribuent de manière significative au total du bilan consolidé. Un actif classé comme tel est évalué au montant le plus faible de sa valeur comptable et de son prix de vente estimé net des coûts liés à la vente. Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées s'ils présentent un caractère matériel.

4 / notes sur les principaux postes du bilan

4.1 / immobilisations

4.1.1 / immobilisations et amortissements 2006, 2007

Les immobilisations et les amortissements se décomposent comme suit :

Immobilisations en K€	31.12.2007	31.12.2006
Brevets, licences	625	501
Autres immobilisations incorporelles	401	415
Immobilisations incorporelles	1 027	916
Terrains et constructions	19 171	15 896
Installations techniques	21 739	18 958
Autres immobilisations corporelles	8 035	6 556
Immobilisations corporelles en cours et autres	2 552	963
Immobilisations corporelles	51 497	42 373
Actifs financiers	835	512
Total valeurs brutes	53 359	43 801

Amortissements et provisions en K€	31.12.2007	31.12.2006
Amortissements immobilisations incorporelles	(536)	(491)
Amortissements immobilisations corporelles	(21 697)	(18 577)
Provisions sur actifs financiers	(185)	(150)
Total amortissements et provisions	(22 418)	(19 218)
Total valeurs nettes	30 941	24 583

Sur une période de deux années, les variations des immobilisations se présentent comme suit :

Immobilisations nettes en K€	31.12.2007	31.12.2006
Au 1^{er} janvier	24 583	22 336
Variation de périmètre	–	(201)
Investissements de la période	10 746	5 995
Cessions	(260)	(201)
Dotations aux amortissements et provisions	(3 673)	(3 195)
Ecarts de conversion et autres	(456)	(152)
Au 31 décembre	30 941	24 583



4.1.2 / variations des immobilisations et amortissements en 2007

88

	31.12.2006	Mouv. de périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	Écarts de conversion	31.12.2007
Immobilisations en K€							
Brevets, licences	501	-	132	(6)	-	(2)	625
Autres immobilisations incorporelles	415	-	2	(4)	-	(12)	401
Immobilisations incorporelles	916	-	134	(10)	-	(14)	1 027
Terrains	3 382	-	335	(138)	33	(55)	3 558
Constructions	12 514	-	2 583	(3)	598	(79)	15 613
Installations techniques	18 958	-	3 198	(71)	(31)	(315)	21 739
Autres immobilisations corporelles	6 556	-	1 754	(382)	130	(22)	8 035
Immobilisations corporelles en cours	883	-	2 049	-	(771)	(13)	2 148
Avances et acomptes	80	-	351	-	(6)	(21)	404
Immobilisations corporelles	42 373	-	10 269	(594)	(47)	(504)	51 497
Actifs financiers	512	-	343	(15)	-	(5)	835
Total valeurs brutes	43 801	-	10 746	(619)	(47)	(522)	53 359
Amortissements et provisions en K€							
Brevets, licences	434	-	39	(6)	-	-	466
Autres immobilisations incorporelles	57	-	17	(4)	-	(1)	69
Immobilisations incorporelles	491	-	56	(10)	-	(1)	536
Terrains	449	-	97	-	-	-	546
Constructions	4 807	-	680	(3)	-	(10)	5 475
Installations techniques	9 774	-	1 718	(68)	(26)	(98)	11 299
Autres immobilisations corporelles	3 547	-	1 087	(278)	26	(5)	4 377
Immobilisations corporelles	18 577	-	3 581	(349)	-	(113)	21 697
Actifs financiers	150	-	35	-	-	-	185
Total amortissements et provisions	19 218	-	3 673	(359)	-	(114)	22 418
Valeurs nettes	24 583	-	7 074	(260)	(47)	(409)	30 941

L'augmentation des immobilisations est de 10,7 millions d'euros sur l'exercice 2007 contre 6 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Les centres de service de Philadelphie et de Shanghai opérationnels depuis fin 2006 ainsi que les nouveaux centres lancés sur le second semestre 2007 (Autriche, Espagne, Etats-Unis) représentent plus de la moitié des investissements de l'exercice.

4.1.3 / écarts d'acquisition

en K€	Valeurs brutes		Valeurs nettes
	31.12.2006	31.12.2007	31.12.2007
JACQUET International	81	81	81
JACQUET Benelux	333	333	333
JACQUET Deutschland	10	10	10
SCI DU CANAL	10	10	10
FRANCE INOX	217	217	217
JACQUET Sverige	871	871	871
DETAIL INOX	257	257	257
Total	1 779	1 779	1 779

4.1.4 / contrats de location

A / locations financement

Les immobilisations acquises par voie de location financement concernent uniquement des installations techniques, matériels et outillages. Elles s'élèvent en valeur nette à 1 812 K€ au 31 décembre 2007 contre 2 264 K€ au 31 décembre 2006. La dette correspondant aux actifs financés par location financement s'élève à 1 230 K€ au 31 décembre 2007 contre 1 714 K€ au 31 décembre 2006.

Les engagements de location financement se ventilent comme suit :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Valeurs d'origine	4 067	3 970
Amortissements	(1 782)	(1 184)
Dotations de la période	(474)	(522)
Valeurs nettes	1 812	2 264
Redevances payées		
Cumuls exercices antérieurs	2 502	1 868
Période	518	634
Total	3 020	2 502
Redevances restant à payer		
A moins d'1 an	442	518
Entre 1 et 5 ans	391	833
Total	833	1 351
Valeur résiduelle	96	96



situation financière et résultats 2007

B / locations simples

A l'exception des filiales françaises de production, de JACQUET Osiro en Suisse, de JACQUET Nova en Italie et des filiales américaines, toutes les filiales du Groupe disposant d'un site de parachèvement sont propriétaires de leurs terrains et bâtiments.

Les principales caractéristiques des contrats de baux au 31 décembre 2007 se présentent comme suit :

Description	Option d'achat	Option de renouvellement	Date de signature du bail	Résiliation effective possible au	Engagements ¹ en K€			Loyers HT en K€		
					2008	2009	2010	2007	2006	2005
Site JACQUET Metals ²	N	Tacite	01.01.03	31.12.08	369	-	-	342	335	313
Site FRANCE INOX ²	N	Tacite	01.01.03	31.12.08	107	-	-	99	92	91
Site DETAIL INOX ²	N	Tacite	01.10.99	30.09.08	51	-	-	63	63	59
Site JACQUET Osiro ³	N	Annuelle	01.12.02	01.12.08	85	-	-	85	90	90
Site JACQUET Nova ³	N	Tacite	01.01.02	sur demande préavis 6 mois	43	-	-	85	83	82
Site JACQUET Mid Atlantic ⁴	N	Tacite	30.06.06	30.06.09	148	76	-	131	58	-
Site JACQUET Midwest ⁴	N	Tacite	01.10.07	30.09.12	143	147	151	19	-	-
Site JACQUET Houston ⁴	N	Tacite	01.02.07	01.02.10	117	122	11	100	-	-

¹ les loyers concernant les filiales françaises ont fait l'objet d'une réévaluation annuelle avec un indice du coût de la construction évalué à 8 %.

² baux commerciaux de 9 ans, résiliables tous les 3 ans avec un préavis de 6 mois.

³ les loyers futurs ne tiennent pas compte d'un coefficient de réévaluation.

⁴ les loyers futurs tiennent compte d'un coefficient de réévaluation contractuel.

4.1.5 / actifs financiers

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement de dépôts et cautionnements.

4.2 / stocks et en-cours

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Valeurs brutes	106 446	77 045
Provisions sur stocks	(3 376)	(121)
Valeurs nettes	103 070	76 924

La progression des stocks en 2007 s'explique par :

- la volonté du Groupe de proposer à ses clients une gamme toujours plus large de produits,
- la mise en place de stocks importants aux Etats-Unis et en Chine (environ 16 millions d'euros),
- l'augmentation des stocks d'alliages de nickel.

La provision sur stock de 3,4 millions d'euros se répartit de la sorte :

- provision sur la valeur nette de réalisation : 2,5 millions d'euros,
- provision pour rotation lente : 0,9 millions d'euros.

4.3 / créances clients et autres créances

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Créances clients	44 496	51 598
Provisions sur créances douteuses	(283)	(266)
Créances clients nettes	44 213	51 332
Actifs d'impôt exigible	5 739	2 827
Avances et acomptes	102	1 222
Créances sociales	92	87
Autres créances	567	2 912
Charges constatées d'avance	567	349
Autres créances nettes	1 327	4 570
Total créances brutes	51 562	58 995
Total créances nettes	51 279	58 729

91

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé aux clients est compris entre 30 et 90 jours selon les zones géographiques.

Les créances clients sont couvertes à hauteur de 70 % à 90 %. La politique d'assurance crédit est gérée au niveau de JACQUET Metals. La propriété des créances clients est généralement transférée à la compagnie d'assurance entre 90 et 120 jours de retard. Le risque de non recouvrement est estimé faible.

Les instruments financiers comptabilisés en autres créances au 31 décembre 2007 s'analysent comme suit :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
CAP de taux	32	20
Achats et ventes spot et à terme de devises	25	-
Total instruments financiers	57	20

L'impact des instruments financiers sur le résultat de l'exercice 2007 s'élève ainsi à 37 K€.



situation financière et résultats 2007

92

4.4 / trésorerie et équivalents de trésorerie

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Valeurs Mobilières de Placement	10 347	22 149
Provisions	(128)	(147)
Valeurs Mobilières de Placement nettes	10 219	22 002
Disponibilités	20 869	18 154
Trésorerie et équivalents nets	31 088	40 156

Les valeurs mobilières de placement s'analysent comme suit :

en K€	Valeur brute au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2007	Valeur de marché au 31.12.2007
SICAV	10 158	10 158	10 158
Actions Alstom	184	56	56
Autres	5	5	5
Total	10 347	10 219	10 219

Les valeurs mobilières de placement ont évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
SICAV	10 158	2 809
CDN (Certificats de Dépôt Négociables)	–	19 000
Actions propres	–	–
Actions Alstom	56	36
Autres	5	157
Valeurs nettes	10 219	22 002

Le taux d'intérêt moyen de rémunération des SICAV s'élève à environ 4 % sur l'exercice 2007. Au 31 décembre 2007, afin de valoriser les SICAV à leur valeur de marché, un profit de 172 K€ a été comptabilisé.

4.5 / analyse des impôts différés

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Différences temporaires	1 372	385
Impôts différés actifs	1 372	385
Provision pour hausse des prix	5 202	3 028
Différences temporaires	271	191
Réévaluation d'actif	727	784
Impôts différés passifs	6 200	4 003

Au cours de l'exercice 2007, une provision pour hausse des prix pour un montant total de 6 713 K€ a été comptabilisée dans les comptes sociaux des sociétés françaises intégrées fiscalement. La provision pour hausse des prix constatée au cours de l'exercice 2001 a été reprise intégralement pour 194 K€.

4.6 / capitaux propres

4.6.1 / capital

Au 31 décembre 2007, le capital se compose de 2 090 000 actions d'une valeur unitaire de 3,59 euros. Le nombre d'actions autorisées et en circulation a évolué comme suit sur les deux derniers exercices :

	2007	2006
Nombre d'actions autorisées	2 090 000	2 090 000
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	2 090 000	2 090 000
Nombre d'actions non encore libérées	-	-
Valeur nominale (€)	3,59	3,59
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 090 000	2 090 000
Nombre d'actions bénéficiant d'un droit de vote double	1 137 418	1 217 418
Nombre d'actions en auto-contrôle	-	-
Nombre d'actions en auto-détention	-	-

Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale la mise en distribution d'un dividende de 2,25 euros par action.

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

4.6.2 / écarts de conversion

Sur 2007, un écart de conversion de 234 K€ est constaté dans les capitaux propres. L'appréciation du Zloty polonais (PLN) et la dépréciation du Yuan chinois (CNY) par rapport à l'euro expliquent principalement cet écart.

4.6.3 / autres variations des capitaux propres

La variation des capitaux propres de 369 K€ correspond principalement à des mouvements de périmètre.



4.7 / provisions pour risques et charges

94

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Provision pour litiges	393	185
Provision pour pensions et assimilés	304	218
Autres provisions pour charges	103	481
Provisions pour risques et charges	800	884
dont courant	103	481
dont non courant	697	403

Les provisions pour litiges correspondent principalement à des risques salariaux pour environ 300 K€ et à des contentieux en cours. Le calcul des provisions pour pensions et assimilés est présenté au paragraphe 9.5.

L'évolution sur les deux dernières années est la suivante :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Au 1^{er} janvier	884	990
Variation de périmètre	-	(30)
Dotations aux provisions	382	600
Reprises de provisions - montants utilisés	(398)	(553)
Reprises de provisions - montants non utilisés	(65)	(123)
Autres	(3)	-
Au 31 décembre	800	884

4.8 / dettes financières

en K€	31.12.2007	moins de 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes financières long terme	27 299	-	26 105	1 194
Dettes financières court terme < 1 an	9 996	9 996	-	-
Concours bancaires courants	12 958	12 958	-	-
Dettes financières court terme	22 955	22 955	-	-
Total des dettes financières	50 254	22 955	26 105	1 194

Les dettes financières s'analysent comme suit :

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Emprunts à taux fixe	4 162	4 256
Emprunts à taux variable	33 134	22 868
Concours bancaires courants	12 958	9 825
Dettes financières	50 254	36 949
Dont EUR	38 147	29 215
Dont USD	2 019	5 232
Dont GBP	653	1 102
Dont PLN	4 712	831
Dont SEK	4 594	392
Dont CHF	129	177

95

Les taux d'intérêts moyens pour les exercices 2006 et 2007 s'élèvent respectivement à 4,5 % et 4,7 %.

Une enveloppe de 25 millions d'euros de crédit amortissable a été mise en place au deuxième trimestre 2007. Au 31 décembre 2007, cette enveloppe est utilisée à hauteur de 9,5 millions d'euros.

Les dettes contractées en devises correspondent principalement à des concours bancaires courants chez JACQUET Metals utilisés pour financer des filiales étrangères à court terme.

Au 31 décembre 2007, la dette à taux variable du Groupe est couverte par un CAP de taux à hauteur de 30 % contre 44 % au 31 décembre 2006. L'impact d'une augmentation d'un point des taux d'intérêts entraînerait une charge financière supplémentaire d'environ 250 K€.

4.9 / position de trésorerie

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Valeurs mobilières de placement	10 219	22 002
Disponibilités	20 869	18 154
Concours bancaires courants	(12 958)	(9 825)
Trésorerie nette	18 129	30 331



4.10 / subventions d'investissement

Dans le cadre de ses investissements, le Groupe perçoit dans certains pays (notamment en Belgique et aux Pays-Bas) des subventions publiques liées à des actifs. Ces subventions sont comptabilisées lors de leurs versements par les organismes publics dans les dettes d'exploitation en autres produits différés et sont reprises en compte de résultat sur le même rythme que les amortissements des biens correspondants acquis. Ces subventions s'analysent comme suit sur les deux derniers exercices :

en K€	2007	2006
Subventions en produits différés au 31 décembre	574	593
Subventions virées au compte de résultat	117	179
Subventions reçues	–	501
Subventions recevoir	98	–

Au cours de l'exercice 2007, la société JACQUET Iberica a comptabilisé une subvention à recevoir de 98 K€. Cette subvention a été accordée à la société pour financer une partie de ses investissements réalisés depuis un an dans la région de Saragosse.

4.11 / dettes fournisseurs et autres dettes

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Dettes fournisseurs	42 519	62 204
Passifs d'impôt exigible	8 046	12 635
Avances et acomptes	321	393
Dettes sociales	5 341	4 623
Produits constatés d'avance	810	839
Autres	152	951
Autres dettes	6 624	6 807
Total dettes d'exploitation	57 189	81 646

L'ensemble des dettes d'exploitation est à échéance à moins d'un an. Le délai de règlement généralement accordé par les fournisseurs est compris entre 30 et 90 jours.

5 / analyse sectorielle

Comme indiqué au paragraphe 3.21, le métier du Groupe JACQUET Metals s'exerce autour d'un seul pôle, le commerce de métaux nobles principalement sous forme de tôles qui peuvent être revendues en l'état ou découpées à la demande. Le Groupe est aujourd'hui présent en Europe dans 19 pays au travers d'un réseau de filiales et de bureaux de vente, en Chine avec la filiale JACQUET Shanghai et aux Etats-Unis avec les filiales JACQUET Mid Atlantic, JACQUET Houston et JACQUET Midwest.

Les informations sélectionnées sur le chiffre d'affaires, le résultat, les actifs et les passifs du Groupe par zones géographiques se décomposent comme suit :

en K€	France	Europe	Reste du Monde	Éliminations	Total
Exercice 2007					
Chiffre d'affaires avec Groupe	160 321	267 466	13 822	-	441 609
Moins chiffre d'affaires inter-segment	(80 107)	(58 977)	(597)	-	(139 681)
Chiffre d'affaires consolidé	80 214	208 488	13 224	-	301 927
Résultat opérationnel courant consolidé	21 697	29 077	(356)		50 417
Charges non affectables					70
Résultat financier					(2 311)
Impôts sur les résultats					(14 402)
Résultat net consolidé					33 774
Actifs sectoriels	85 097	103 065	31 368	-	219 530
Passifs sectoriels	23 372	57 933	33 139	-	114 443
Investissements de la période	1 170	7 468	2 108	-	10 746
Dotations aux amortissements	1 110	2 142	385	-	3 637
Exercice 2006					
Chiffre d'affaires avec Groupe	130 778	239 712	742	-	371 232
Moins chiffre d'affaires inter-segment	(61 627)	(62 095)	-	-	(123 722)
Chiffre d'affaires consolidé	69 150	177 617	742	-	247 510
Résultat opérationnel courant consolidé	22 224	29 688	(800)	-	51 112
Charges non affectables					888
Résultat financier					(632)
Impôts sur les résultats					(16 040)
Résultat net consolidé					35 328
Actifs sectoriels	84 415	105 667	12 474	-	202 556
Passifs sectoriels	38 947	71 016	13 518	-	123 482
Investissements de la période	437	2 671	2 887		5 995
Dotations aux amortissements	1 187	1 889	119	-	3 195

Les données ci-dessus concernent les zones d'implantation du Groupe et non de commercialisation.



situation financière et résultats 2007

Le chiffre d'affaires par zone de commercialisation est le suivant :

en K€	France	Europe	Reste du monde	Total
<i>Année 2007</i>				
Chiffre d'affaires avec Groupe	90 740	328 661	22 207	441 609
Moins CA inter-segment	(40 044)	(97 642)	(1 995)	(139 681)
Chiffre d'affaires consolidé	50 696	231 019	20 212	301 927
<i>Année 2006</i>				
Chiffre d'affaires avec Groupe	72 050	293 068	6 114	371 232
Moins CA inter-segment	(29 030)	(94 656)	(36)	(123 722)
Chiffre d'affaires consolidé	43 020	198 412	6 078	247 510

98

6 / notes sur les autres postes principaux du compte de résultat

6.1 / résultat des cessions d'actifs immobilisés

Aucune cession d'actifs immobilisés significative sur l'exercice.

6.2 / résultat financier

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Coût de l'endettement	2 477	1 405
Revenu des placements	(1 157)	(1 012)
Coût de l'endettement net	1 320	393
(Gain)/perte de change	960	263
Autres	31	(24)
Résultat financier	2 311	632

La variation du coût de l'endettement net s'explique principalement par l'augmentation de l'endettement du Groupe sur l'exercice. L'augmentation des taux a eu un impact limité.

Les pertes de change enregistrées en 2007 correspondent principalement à des pertes latentes sur les avances de trésorerie consenties aux filiales américaines par JACQUET Metals.

6.3 / incidences des variations de change sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe

Les variations de change n'ont pas d'incidence sur la comparabilité des états financiers consolidés des exercices 2007 et 2006.

6.4 / effectif moyen

en nombre	2007	2006
Cadres	52	54
Employés	179	150
Ouvriers	149	136
Effectif moyen total	380	340
Dont France	128	153
Dont Étranger	252	187
Effectif moyen ponctuel au 31 décembre	459	381

L'effectif moyen est de 380 personnes en 2007 contre 340 en 2006. La création de nouvelles filiales et la montée en puissance des centres de service de Philadelphie et Shanghai expliquent l'essentiel de cette augmentation.

6.5 / analyse du taux d'imposition

Preuve de l'impôt	en K€	Taux
Résultat consolidé	33 774	
Charge d'impôt	14 402	
Résultat consolidé avant impôt	48 176	
Taux d'impôt applicable en France		33,33 %
Charge fiscale théorique	16 059	
Écart de taux sociétés étrangères	(2 121)	(4,4 %)
Perte fiscale de la période non activée	-	0,0 %
Utilisation de déficits reportables non activés	(109)	(0,2 %)
Impôt sur différences permanentes	128	0,3 %
Contribution additionnelle	860	1,8 %
Autres	(414)	(0,9 %)
Charge d'impôt réelle	14 402	29,9 %

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 14 402 K€ dont 13 223 K€ d'impôts sur les bénéfices et 1 179 K€ d'impôts différés.



situation financière et résultats 2007

7 / tableau des filiales au 31.12.2007

100

Sociétés	Pays	% Intérêts	% Contrôle
JACQUET Metals SA	France	Société Mère	Société Mère
JACQUET SAS	France	99,99	99,99
JACQUET Paris SAS	France	100,00	100,00
FRANCE INOX SAS	France	99,99	99,99
DETAIL INOX SAS	France	99,99	99,99
QUARTO Europe S.A.S.U.	France	100,00	100,00
JACQUET Lyon S.A.S.U.	France	100,00	100,00
FFF HOLDING SAS	France	99,98	99,98
JSP EURL	France	100,00	100,00
JESTION EURL	France	100,00	100,00
JWS SARL	France	95,00	95,00
SCI DU CANAL	France	98,00	98,00
OSS SARL	France	99,94	99,96
JACQUET Export S.A.S.U.	France	100,00	100,00
ERDBRÜGGER Metallservice GmbH	Allemagne	51,25	51,25
JACQUET Berlin GmbH	Allemagne	75,00	75,00
JACQUET Deutschland GmbH	Allemagne	99,96	100,00
JACQUET Steinau GmbH	Allemagne	74,97	75,00
JACQUET UK LTD	Angleterre	76,00	76,00
JACQUET Metallservice GmbH	Autriche	75,00	75,00
JACQUET Benelux SA	Belgique	99,92	99,96
JACQUET Shanghai Co. Ltd.	Chine	95,00	100,00
JACQUET Danmark ApS	Danemark	100,00	100,00
JACQUET Iberica SA	Espagne	70,00	70,00
JACQUET Mid Atlantic Inc.	Etats-Unis	75,00	75,00
JACQUET Houston Inc.	Etats-Unis	60,00	80,00
JACQUET Midwest Inc.	Etats-Unis	71,25	95,00
JACQUET Finland OY	Finlande	78,95	78,95
JACQUET Nederland BV	Hollande	50,40	50,40
JACFRIESLAND BV	Hollande	40,32	80,00
JACQUET Magyarország Kft.	Hongrie	100,00	100,00
JACQUET Nova Srl	Italie	100,00	100,00
JACQUET Italtaglio Srl	Italie	85,00	85,00
JACQUET International SA	Luxembourg	99,96	99,96
JACQUET Norge AS	Norvège	51,20	51,20
JACPOL Sp. zo.o.	Pologne	100,00	100,00
JACQUET Polska Sp. zo.o.	Pologne	99,96	100,00
JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	Pologne	90,00	90,00
JACQUET Portugal LDA	Portugal	51,00	51,00
JACQUET Romania Srl	Roumanie	70,00	70,00
JACSLO d.o.o.	Slovénie	100,00	100,00
QUARTO Nordic AB	Suède	100,00	100,00
JACQUET Sverige AB	Suède	100,00	100,00
JACQUET Osiro AG	Suisse	50,98	51,00
JACQUET s.r.o.	Tchéquie	80,00	80,00

8 / événements significatifs survenus après la clôture de l'exercice

Néant.

9 / autres informations**9.1 / intégration fiscale en France**

Le régime d'intégration fiscale concerne en 2007 toutes les sociétés françaises du Groupe à l'exception de JACQUET Export. Cette dernière sera intégrée à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le régime d'intégration a été prorogé pour 5 ans à compter de l'exercice 2005. La société mère du Groupe est seule redevable vis-à-vis du Trésor Public de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble des sociétés françaises. L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 212 K€ en 2007.

101

9.2 / contrôles fiscaux

Le Groupe a saisi la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires suite à une vérification de l'administration fiscale portant sur les exercices 1993 et 1994. Les redressements contestés par le Groupe et non comptabilisés s'élèvent à 200 K€ environ. Le contentieux est actuellement traité au niveau du Tribunal Administratif de Lyon. Le Groupe estime très faible la probabilité d'être redressé d'où l'absence de provision.

9.3 / rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations brutes accordées aux dirigeants du Groupe JACQUET Metals se répartit comme suit :

en K€	2007	2006
Fixes	617	554
Variables	331	336
Avantages en nature	8	9
IDR	72	56
Total	1 028	955

Il n'existe pas de primes de départ ni de programme de stock options.

Les rémunérations variables sont principalement calculées sur des critères de rentabilité nette.



situation financière et résultats 2007

102

9.4 / engagements financiers hors bilan

Compte tenu de sa gestion financière centralisée, les principaux engagements hors bilan sont suivis depuis le siège. La direction financière du Groupe procède au sein de chaque filiale à une revue détaillée des engagements pour s'assurer qu'ils sont correctement recensés. Ces engagements se répartissent comme suit :

9.4.1 / engagements donnés dans le cadre de prêts / crédits moyen terme

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Hypothèques sur bâtiments	3 207	2 207
Nantissements fonds de commerce	3 478	2 978
Nantissements de titres	2 100	2 100
Nantissements de matériels	1 132	1 745
Cautions solidaires	4 528	6 660
Lettres de confort et/ou d'intention	100	100
Total	14 546	15 790
dont à moins de 1 an	1 658	1 215
dont de 1 à 5 ans	9 947	12 725
dont à plus de 5 ans	2 941	1 850

Les principaux nantissements et hypothèques donnés par JACQUET Metals s'analysent comme suit :

	Montant de l'actif nanti au 31.12.2007 en K€	Date de départ	Date d'échéance	Total poste du bilan au 31.12.2007 en K€	Actif nanti en % du poste du bilan
Hypothèques sur bâtiments					
JACFRIESLAND	800	01.07.2005	01.08.2015	807 ¹	99 %
JACQUET Finland	800	03.02.2006	03.02.2013	1 005 ¹	80 %
JACQUET Metallservice	1 000	01.10.2007	30.09.2017	1 597 ¹	63 %
Nantissements de fonds de commerce					
JACQUET Finland	500	25.04.2003	25.04.2009	N/A	N/A
JACQUET Finland	500	16.01.2007	16.01.2012	N/A	N/A
JACQUET SAS	760	15.10.2001	15.10.2008	N/A	N/A
JACQUET SAS	900	17.10.2003	17.10.2010	N/A	N/A
Nantissements de titres					
DETAIL INOX	900	15.09.2002	15.09.2009	2 066 ²	44 %
FRANCE INOX	1 200	28.11.2002	28.11.2012	1 666 ²	72 %
Nantissements de matériels					
JACQUET Finland	548	21.03.2003	21.03.2009	1 618 ¹	34 %
Total	7 908				

¹ total du poste du bilan dans les comptes sociaux.

² correspond à la quote-part de situation nette de la filiale détenue.

9.4.2 / engagements donnés dans le cadre d'autorisations de découvert des filiales

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Lettres de confort et/ou d'intention	857	793
Nantissement de SICAV	2 400	-
Total	3 257	793
dont à moins de 1 an	2 400	-
dont de 1 à 5 ans	300	300
dont à plus de 5 ans	557	493

103

Sur 10,1 millions d'euros de SICAV détenues par JACQUET Metals, 2,4 millions d'euros ont fait l'objet d'un nantissement donné pour une durée d'un an (du 28 décembre 2007 au 31 décembre 2008) par JACQUET Metals en garantie d'un concours bancaire courant au profit de JACQUET Shanghai.

Au 31 décembre 2007, l'endettement net représente 18,2 % des capitaux propres. Le Groupe est en mesure de faire face à ses obligations de remboursement de dettes à court terme et dispose d'une capacité à mobiliser des ressources financières supplémentaires. Au 31 décembre 2007, JACQUET Metals dispose d'environ 48 millions d'euros de lignes de crédit confirmées et de crédits amortissables dont 25,5 millions non utilisés.

9.4.3 / engagements donnés dans le cadre de l'approvisionnement des filiales

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Garanties autonomes	7 610	5 111
Total	7 610	5 111
dont à moins de 1 an	7 610	5 111
dont de 1 à 5 ans	-	-
dont à plus de 5 ans	-	-

Le Conseil d'Administration du 25 juin 2007 a renouvelé l'autorisation accordée à JACQUET Metals de se porter garante et/ou caution des engagements pris par les filiales du Groupe à hauteur d'une enveloppe ne pouvant excéder la somme de 30 M€ pour une durée d'un an.

9.4.4 / engagements reçus dans le cadre de la mise en place de découverts autorisés

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Autorisations de découverts confirmées	23 526	17 953
Facilités de caisse	3 168	584
Crédits amortissables	24 500	-
Total	51 194	18 537



9.4.5 / engagements reçus dans le cadre d'opérations de couverture de taux

Nature du contrat	Montant	Capital	Capital	Index	Valeur de	Durée
		couvert au 31.12.2007	couvert au 31.12.2006			
Cap Euribor 3 mois	10 000 K€	10 000 K€	10 000 K€	4,00 %	32 K€	du 17.07.2006 au 30.08.2008

104

Au 31 décembre 2007, la dette à taux variable du Groupe est couverte à hauteur de 30 % contre 44 % au 31 décembre 2006.

9.4.6 / engagements contractés pour couvrir le risque de change

Les engagements contractés sont estimés peu significatifs. Sauf exception, les achats de matières premières du Groupe en France et à l'étranger sont réalisés en euros. L'exposition au risque de change concerne principalement les filiales anglaise, suédoises, suisse, polonaises, américaines et chinoise pour la partie des achats engagés en euro, les autres flux étant exprimés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des filiales.

JACQUET Metals est exposée au risque de change lorsqu'elle consent des avances de trésorerie aux filiales hors zone euro en monnaie locale. Pour limiter les effets du risque de change au niveau du Groupe, les emprunts moyen terme et les opérations de location financement contractés par les entités hors zone euro ont été souscrits en monnaie locale.

La direction financière du Groupe analyse mensuellement les positions de change, devise par devise et filiale par filiale, puis définit et met en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture utilisé étant le plus souvent l'achat ou la vente spot ou à terme de devises.

Au 31 décembre 2007, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes chez JACQUET Metals à l'exception des avances de trésorerie libellées en USD couvertes à hauteur de 13 %. Au niveau des filiales, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes à l'exception de JACQUET Shanghai qui dispose d'un solde créditeur en USD non couvert de 3,5 millions de dollars.

9.5 / avantages au personnel - indemnités de fin de carrière

La couverture des indemnités de fin de carrière telle que prévue par la Convention Collective de la Métallurgie versées à l'occasion du départ à la retraite des salariés des sociétés françaises du Groupe est gérée auprès d'une compagnie d'assurance. Elle se traduit par le versement de primes destinées à couvrir ces engagements. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation annuelle à partir des caractéristiques propres à l'entreprise et de facteurs d'évolution externes détaillés comme suit :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de charges sociales : 0 % ou 45 %,
- taux de croissance des salaires : 2 %,
- mode de départ : mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- rotation des effectifs : 5 % par an pour l'effectif âgé de moins de 50 ans et 0 % pour l'effectif âgé de plus de 50 ans,
- table de mortalité : TVTD 88-90,
- taux d'actualisation : 4,50 %.

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2007 interdit, à partir de 2010, les mises à la retraite d'office avant 65 ans. Une disposition complémentaire a été ajoutée instituant une période transitoire de 2010 à 2014 pendant laquelle les indemnités versées ne seront pas soumises à charges sociales. L'intégralité des charges sociales afférentes au départ à la retraite des salariés après le 31 décembre 2014 a été provisionnée pour un impact au bilan de 147 K€.

Dans l'hypothèse où les indemnités de fin de carrière après évaluation sont supérieures aux primes déjà payées, des versements complémentaires sont réalisés. Si les versements complémentaires n'ont pas pu être réalisés à la clôture de l'exercice, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

Le montant des droits acquis s'élève à 426 K€ au 31 décembre 2007 contre 367 K€ l'année précédente. L'engagement au 31 décembre 2007 est couvert à hauteur de 365 K€ par le contrat d'assurance et une provision de 61 K€ pour la différence est comptabilisée.

Pour les filiales étrangères du Groupe, un recensement exhaustif des engagements de retraite est réalisé filiale par filiale sur la base des règles applicables à chaque pays.

La variation des engagements totaux (France et étranger) évolue comme suit au cours des deux dernières années :

Droits acquis en K€	31.12.2007	31.12.2006
Dont couverts par contrat d'assurance	365	346
Dont provisionnés	304	218
Total	669	564

Au titre du droit individuel à la formation (DIF), les filiales françaises totalisent un droit ouvert à hauteur de 7 269 heures. Le Groupe, ne disposant pas des éléments statistiques nécessaires, n'est pas en mesure de chiffrer de manière fiable l'utilisation future qui sera faite de ce droit pour les salariés. Par conséquent, aucune charge au titre de cet engagement n'a été comptabilisée dans les états financiers 2007.

9.6 / parties liées

Les actifs appartenants directement ou indirectement au dirigeant et exploités dans le cadre de l'activité du Groupe se présentent comme suit :

en K€	Sites	Loyers 2007 HT	Loyers 2006 HT	Locataires
JERIC SARL	Saint Priest (69)	341	335	JACQUET Metals
	Villepinte (93)	99	92	FRANCE INOX
SCI Rogna Boue	Grésy/Aix (73)	63	63	DETAIL INOX
SCI de Migennes	Migennes (89)	-	47	3F (cédée avril 06)



9.7 / garantie de passif donnée dans le cadre de la cession de Forme

Suite à la cession en décembre 2004 par FFF Holding de la totalité des actions qu'elle détenait dans la société FORME, une garantie d'actif et de passif a été consentie à la société acheteuse dont les principales caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

- base de la garantie : Bilan clos au 31 décembre 2003,
- nature des garanties accordées : pertes dommages ou préjudices en raison de réclamations sociales ou fiscales,
- franchise : 150 000 euros,
- plafond de la garantie : 655 000 euros,
- durée de la garantie : suivant prescription de l'Administration fiscale et des organismes sociaux.

Cette garantie n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice 2007.

9.8 / garantie de passif donnée dans le cadre de la cession de 3F

Suite à la cession en avril 2006 par FFF Holding de la totalité des actions qu'elle détenait dans la société 3F, une garantie d'actif et de passif a été consentie à la société acheteuse dont les principales caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

- base de la garantie : Bilan clos au 31 décembre 2005,
- nature des garanties accordées : pertes dommages ou préjudices en raison de réclamations sociales ou fiscales,
- franchise : 75 000 euros,
- plafond de la garantie : 300 000 euros,
- durée de la garantie : 31 mars 2009.

Cette garantie n'a pas été mise en œuvre au cours de l'exercice 2007.

9.9 / clauses de rachat de titres

Néant.

2 / rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société JACQUET Metals relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I / opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II / justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks, tels que décrit en note 3.9 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III / vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon et Villeurbanne, le 23 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PIN ASSOCIES
Jean-François PIN

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS



3 / comptes sociaux 2007

Bilan au 31.12.2007

108

Actif en K€	Notes	Brut	Amort. Prov.	31.12.2007 Net	31.12.2006 Net
Immobilisations incorporelles	3.1	443	310	133	4
Immobilisations corporelles	3.1	1 635	779	855	721
Autres actifs financiers	3.2	51 215	2 310	48 905	25 783
Actif immobilisé		53 293	3 400	49 893	26 508
Stocks et en-cours		-	-	-	-
Créances clients	3.6	3 291	-	3 291	3 308
Autres créances	3.6	7 325	-	7 325	6 015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	21 926	128	21 798	24 563
Actif circulant		32 543	128	32 415	33 887
Écarts de conversion actif		1 592	-	1 592	206
Total actif		87 428	3 527	83 900	60 600

Passif en K€	Notes	31.12.2007	31.12.2006
Capital social		7 500	7 500
Réserve légale		750	750
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		14 915	10 067
Résultat		17 426	10 491
Capitaux propres	3.4	40 591	28 808
Provisions pour risques et charges	3.5	1 594	206
Dettes financières auprès des établissements de crédits		21 246	15 004
Concours bancaires courants		12 597	9 326
Comptes courants créditeurs		2 555	1 523
Dettes financières diverses		181	174
Dettes fournisseurs		585	402
Autres dettes		4 260	5 155
Dettes	3.6	41 424	31 585
Écarts de conversion passif		291	1
Total passif		83 900	60 600

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

Compte de résultat au 31.12.2007

en K€	Notes	31.12.2007	31.12.2006
Chiffre d'affaires net	4.1	6 763	5 770
Autres achats et charges externes		2 220	2 020
Impôts et taxes		319	238
Charges de personnel		1 572	1 570
Dotations nettes aux amortissements		173	183
Autres charges		21	7
Autres Produits	4.2	2 554	3 871
Résultat opérationnel		5 012	5 623
Produits financiers		18 457	7 774
Charges financières		(4 116)	(1 412)
Résultat financier	4.3	14 341	6 362
Résultat courant		19 353	11 986
Résultat exceptionnel	4.4	(2)	868
Résultat avant impôt		19 351	12 854
Impôt sur les résultats	4.5	1 925	2 363
Résultat net		17 426	10 491

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.

Tableau des flux de trésorerie au 31.12.2007

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Résultat net	17 426	10 491
Dotations aux amortissements et provisions	771	376
Plus/moins values sur cessions d'actifs et divers	(1)	(2)
Capacité d'autofinancement	18 196	10 865
Variation des stocks et en-cours	-	683
Variation des créances clients	17	(1 809)
Variation des dettes fournisseurs	184	(820)
Autres variations	(3 301)	(623)
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 101)	(2 570)
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	15 095	8 295
Acquisitions d'immobilisations	(3 312)	(1 602)
Cessions d'immobilisations	10	2
Trésorerie consacrée à des opérations d'investissements	(3 302)	(1 600)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(5 643)	(2 822)
Nouveaux emprunts	9 500	4 068
Remboursements d'emprunts	(3 253)	(3 272)
Variations des comptes courants et avances aux filiales	(18 434)	2 015
Trésorerie consacrée à des opérations de financement	(17 829)	(11)
Variation de trésorerie	(6 036)	6 684
Trésorerie à l'ouverture	15 237	8 553
Trésorerie à la clôture	9 201	15 237

Les notes annexes font partie intégrante des comptes annuels.



Annexe aux comptes sociaux au 31.12.2007

1 / faits caractéristiques de l'exercice

110

L'année 2007 a été marquée par la création de cinq nouvelles filiales : JACQUET Portugal (PT), JACQUET Export (FR) et JACQUET Romania (RO) au cours du premier semestre et, JACQUET Italtaglio (IT) et JACQUET Nordpol (PL) au cours du second.

Il a été procédé au reclassement de 76 % des titres de JACQUET UK détenus par JACQUET International (LU) sous JACQUET Metals. Les 24 % restants ont été vendus au manager de la filiale.

Au cours du quatrième trimestre 2007, JACQUET Metals a également racheté la participation minoritaire de JACQUET Nova (IT). Le pourcentage de détention de JACQUET Metals dans cette filiale passe donc de 81,25 % à 100 %.

Les quotes-parts de capital détenues dans ces sociétés sont données au paragraphe 3.2.

2 / principes, règles et méthodes comptables

2.1 / principes généraux

Les comptes sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises.

2.2 / immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des logiciels amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée entre 1 à 4 ans selon leur nature.

2.3 / immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées selon la méthode du coût historique.

Les actifs sont décomposés si leurs composantes ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Le coût d'une immobilisation corporelle est constitué :

- de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables,
- de tous les frais directement attribuables engagés pour mettre l'actif en état de marche en vue de l'utilisation prévue,
- de toutes les remises et rabais commerciaux déduits dans le calcul du prix d'achat.

Les méthodes et durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

- les terrains ne sont pas amortis,
- les bâtiments et leurs aménagements sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 8 et 20 ans,
- les autres catégories d'immobilisations corporelles telles que les véhicules, les fournitures et le matériel informatique sont amortis linéairement sur des durées d'utilité estimées comprises entre de 3 et 10 ans.

La société utilise ses actifs le plus longtemps possible et les cessions d'immobilisations restent très occasionnelles. La société exploite donc ses actifs sur leur durée d'utilité sans tenir compte de leur valeur résiduelle.

2.4 / tests de dépréciation effectués sur les actifs amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable de certains actifs corporels ou incorporels est susceptible de ne pas être recouvrable, cette valeur est comparée à la valeur recouvrable estimée à partir de la valeur d'utilité (calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle) en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de ces actifs, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable (définie comme le montant le plus élevé de la juste valeur nette et de la valeur d'utilité) par comptabilisation d'une perte de valeur d'actif en « autres produits et charges d'exploitation ». La nouvelle valeur de l'actif est dépréciée prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif.

2.5 / actifs financiers

La valeur brute des titres de participation correspond au coût historique d'acquisition des titres. L'évaluation de la juste valeur des titres de participation est réalisée sur la base des flux futurs de trésorerie attendus augmentée de la valeur résiduelle de l'entreprise et plus précisément selon les éléments suivants :

Les flux futurs de trésorerie sont déterminés sur la base des prévisions établies par la direction du Groupe sur les 5 exercices suivant la date à laquelle est réalisée l'évaluation, compte tenu d'une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui prévaudront pendant la durée d'utilité des actifs. Les flux futurs de trésorerie sont calculés à partir du résultat d'exploitation issu des budgets prévisionnels, ajusté de la variation du besoin en fonds de roulement, des amortissements et des dépenses d'investissements, avant incidence des éléments financiers et après prise en compte de l'impôt sur les résultats. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés sur la base du coût moyen des ressources financières du Groupe. La valeur résiduelle correspond au flux de trésorerie actualisé à l'infini, cette valeur étant augmentée de la trésorerie disponible et diminuée des dettes financières.

Même en l'absence d'un indice de perte de valeur, un test de dépréciation sur l'évaluation de la valeur des titres de participation est réalisé annuellement à la clôture de l'exercice pour constater si la valeur recouvrable des titres n'est pas inférieure à leur valeur comptable. Si la valeur comptable des titres est supérieure au montant le plus élevé entre leur valeur d'utilité et leur prix de vente net anticipé, une perte de valeur portant sur la différence est alors enregistrée.

2.6 / créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients peuvent, les cas échéant, faire l'objet d'une dépréciation. Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe un risque de non recouvrement. La valeur d'inventaire est appréciée créance par créance en fonction de ce risque. Lorsque la créance est couverte par une police d'assurance-crédit, seule la partie non assurée fait l'objet d'une provision.



2.7 / opérations en monnaies étrangères

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées à leur contre valeur en euro à la date de l'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de clôture. Les différences résultant de cette actualisation sont portées au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

3 / notes sur les principaux postes de bilan

3.1 / immobilisations

La variation des immobilisations, amortissements et provisions s'analyse comme suit sur l'exercice:

Immobilisations en K€	31.12.2006	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Immobilisations incorporelles	309	134	–	443
Terrains	623	57	–	680
Installations générales	133	8	–	141
Matériel de transport	163	–	(31)	132
Matériel de bureau	403	280	(5)	678
Immobilisations corporelles en cours	33	–	(33)	0
Avances et acomptes	4	–	–	4
Immobilisations corporelles	1 359	345	(69)	1 635
Titres de participations	20 919	2 866	–	23 785
Créances rattachées à des participations	7 765	31 292	(12 121)	26 936
Prêts aux filiales	–	–	–	–
Prêts et autres immobilisations financières	179	326	(11)	494
Autres actifs financiers	28 863	34 485	(12 132)	51 215
Total valeurs brutes	30 531	34 963	(12 201)	53 293
Amortissements et provisions en K€	31.12.2006	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Immobilisations incorporelles	305	5	–	310
Terrains	216	71	–	287
Installations générales	40	15	–	55
Matériel de transport	80	28	(21)	87
Matériel de bureau	302	53	(5)	350
Immobilisations corporelles	638	168	(26)	779
Titres de participations	3 080	110	(880)	2 310
Total amortissements et provisions	4 023	283	(906)	3 400
Valeurs nettes	26 508	34 681	(11 295)	49 893



3.2 / actifs financiers

L'augmentation des titres de participations en valeur brute s'élève à 2 866 K€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2007 et s'analyse comme suit :

en K€	Augmentation des participations
Création d'une filiale en France détenue à 100 %, JACQUET Export S.A.S.U	50
Création d'une filiale au Portugal, détenue à 51 %, JACQUET Portugal LDA	15
Création d'une filiale en Roumanie, détenue à 70 %, JACQUET Romania Srl	140
Création d'une filiale en Pologne, détenue à 90 %, JACQUET Nordpol Sp. Zo.o.	93
Création d'une filiale en Italie, détenue à 85 %, JACQUET Italtaglio Srl	285
Augmentation de capital de JACQUET Mid Atlantic Inc.	108
Reclassement de participation (achat de 76 % des titres de JACQUET UK LTD à JACQUET International SA)	1 160
Rachat de la participation minoritaire de JACQUET Nova (18,75%)	1 015
Total	2 866

113

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 26 936 K€ au 31 décembre 2007 contre 7 765 K€ en 2006. Cette augmentation est principalement expliquée par les avances consenties aux filiales américaines lancées en 2006 et 2007.



situation financière et résultats 2007

Les informations sur les filiales et participations détenues directement et indirectement sont détaillées ci-dessous :

114

	Total des capitaux propres	Quote-Part de capital détenue	Valeur comptable des titres détenus valeur brute	Valeur comptable des titres détenus valeur nette	Prêts et avances aux filiales montant brut	Comptes courants des filiales montant brut	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Résultat du dernier exercice	Dividendes versés au Groupe durant l'exercice
Filiales et participations directes en K€										
JACQUET SAS	23 365	99,99 %	5 206	5 206	-	-	3 299	81 770	4 005	4 999
JACQUET Paris SAS	1 698	100,00 %	152	152	-	-	-	9 661	397	-
FRANCE INOX SAS	1 666	99,99 %	324	324	-	-	-	7 289	410	-
DETAIL INOX SAS	2 066	99,99 %	1 877	1 877	-	-	-	5 222	530	-
JACPOL Sp. zo.o.	9 298	100,00 %	1 980	1 980	3 200	-	163	24 307	1 543	675
JACQUET Finland OY	6 739	78,95 %	82	82	-	-	200	24 729	2 629	395
JACQUET Metallservice GmbH	765	75,00 %	53	53	1 000	-	-	9 079	143	-
JACQUET Iberica SA	1 310	70,00 %	370	370	1 415	-	-	6 351	313	-
JACQUET Nova Srl	3 373	100,00 %	1 340	1 340	200	-	-	10 477	1 213	-
JACQUET Sverige AB	2 836	100,00 %	1 902	1 902	-	-	-	10 043	1 363	217
JACQUET Magyarorszag Kft.	128	100,00 %	53	53	81	-	-	1 197	40	-
JACQUET s.r.o.	384	80,00 %	38	38	-	-	-	4 822	219	191
QUARTO Nordic AB	537	100,00 %	1 107	1 107	4 332	-	-	8 253	(650)	539
JACQUET Danmark ApS	75	100,00 %	155	75	-	-	-	432	49	-
JACQUET International SA	3 852	99,96 %	1 022	1 022	-	2 377	191	823	3 091	2 899
JACSLO d.o.o.	5 315	100,00 %	496	496	465	-	-	17 943	1 909	500
QUARTO Europe S.A.S.U.	1 457	100,00 %	100	100	-	-	-	17 170	(276)	500
ERDBRÜGGER Metallservice GmbH	331	51,25 %	41	41	-	110	-	3 984	90	51
JACQUET Berlin GmbH	194	75,00 %	75	75	300	-	-	2 366	78	-
JACQUET Norge AS	67	51,20 %	64	64	-	-	-	3 007	67	-
JACQUET Mid Atlantic Inc.	(89)	75,00 %	484	484	11 395	-	-	8 936	(131)	-
JACQUET Lyon S.A.S.U.	1 220	100,00 %	50	50	-	-	-	16 640	715	150
JACQUET Nederland BV	3 286	50,40 %	1 000	1 000	-	-	-	36 832	2 254	1 628
JACQUET Export S.A.S.U.	104	100,00 %	50	50	-	-	-	2 859	54	-
JACQUET UK LTD	4 461	76,00 %	1 160	1 160	-	-	462	13 247	2 093	812
JACQUET Portugal LDA	95	51,00 %	15	15	325	-	-	2 533	65	-
JACQUET Romania Srl	155	70,00 %	140	110	-	-	-	256	(34)	-
JACQUET Nordpol Sp. zo.o.	105	90,00 %	93	93	-	-	-	-	0	-
JACQUET Italtaglio Srl	335	85,00 %	285	285	-	-	-	-	0	-
FFF Holding SAS	1 107	99,98 %	3 289	1 089	146	-	-	-	335	-
JSP EURL	560	100,00 %	288	288	-	-	212	2 664	12	-
JESTION EURL	601	100,00 %	8	8	-	-	-	1 920	579	350
JWS SARL	(426)	95,00 %	40	40	-	-	-	-	(363)	-
SCI DU CANAL	87	98,00 %	448	448	-	68	-	95	86	82
Total des filiales directes			23 785	21 475	22 860	2 555	4 528			13 987
Filiales et participations indirectes en K€										
OSS SARL	2 896	99,94 %	-	-	-	-	-	8 267	245	-
JACQUET Benelux SA	4 946	99,92 %	-	-	-	-	-	25 198	2 189	1 000
JACQUET Deutschland GmbH	1 318	99,96 %	-	-	-	-	-	22 855	1 198	700
JACQUET Steinau GmbH	810	74,97 %	-	-	-	-	-	8 650	645	450
JACQUET Polska Sp. zo.o.	275	99,96 %	-	-	-	-	-	7 897	211	318
JACQUET Osiro AG	2 103	50,98 %	-	-	-	-	-	10 691	1 282	276
JACFRIESLAND BV	3 501	40,32 %	-	-	-	-	-	11 495	1 136	-
JACQUET Shanghai Co. Ltd.	8 390	95,00 %	-	-	-	-	-	3 942	59	-
JACQUET Houston Inc.	(47)	60,00 %	-	-	3 532	-	-	944	(248)	-
JACQUET Midwest Inc.	100	71,25 %	-	-	543	-	-	-	(112)	-
Total des filiales indirectes			-	-	4 076	-	-			2 744
Total général			23 785	21 475	26 936	2 555	4 528			16 732

3.3 / trésorerie et équivalents de trésorerie

en K€	2007	2006
Valeurs Mobilières de Placement	10 041	21 775
Disponibilités	11 757	2 788
Total	21 798	24 563

Les valeurs mobilières de placement s'analysent comme suit :

en K€	Valeur brute au 31.12.2007	Valeur nette au 31.12.2007	Valeur de marché au 31.12.2007
SICAV EUR	9 985	9 985	10 158
Actions Alstom ¹	184	56	56
Total	10 169	10 041	10 214

¹ 374 actions Alstom achetées au prix de 491 €.

Les valeurs mobilières de placement ont évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

en K€	2007	2006
CDN (Certificats de Dépôt Négociables)	–	19 000
SICAV	9 985	2 739
Actions Alstom	56	36
Total	10 041	21 775

Le poste disponibilités s'analyse comme suit à la clôture de l'exercice :

en K€	31.12.2007	Dont Groupe
Comptes reflète débiteurs	14 387	13 741
Comptes reflète créditeurs	(14 494)	(3 013)
Compte centralisateur	106	–
Solde net "Centralisation de trésorerie"	0	10 728

Une convention de centralisation de trésorerie a été mise en place en 2004 entre JACQUET Metals et les filiales françaises du Groupe. Cette dernière se traduit par une remontée automatique et quotidienne des soldes de trésorerie des filiales vers JACQUET Metals par compensation des soldes débiteurs et créditeurs et permet ainsi d'optimiser la gestion de trésorerie du Groupe.



situation financière et résultats 2007

116

3.4 / variation des capitaux propres

Le capital social est composé de 2 090 000 actions représentant un total de 7 500 000 €. La variation de l'exercice s'analyse comme suit :

en K€	31.12.2006	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Capital social	7 500	-	-	7 500
Réserve légale	750	-	-	750
Réserve spéciale	-	-	-	-
Autres réserves	10 067	4 848	-	14 915
Résultat 2006	10 491	-	(10 491)	-
Résultat 2007	-	17 426	-	17 426
Capitaux propres	28 808	22 274	(10 491)	40 591
en K€	31.12.2007			
Capitaux propres au 31.12.2006	28 808			
Dividendes versés sur l'exercice	(5 643)			
Résultat 2007	17 426			
Capitaux propres au 31.12.2007	40 591			

3.5 / provisions pour risques et charges

en K€	31.12.2006	Augmentation	Diminution	31.12.2007
Provisions pour pertes de change	206	1 592	206	1 592
Autres	-	2	-	2
Total	206	1 594	206	1 594

La provision pour pertes de change au 31 décembre 2007 correspond à des pertes latentes sur les avances de trésorerie consenties aux filiales américaines.

3.6 / état des créances et des dettes

État des créances en K€	Montant total	À moins d'1 an	À plus d'1 an et à moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	26 936	-	26 936	-
Prêts et autres immobilisations financières	494	91	247	156
Immobilisations financières	27 430	91	27 183	156
Créances clients	3 291	3 291	-	-
Autres créances	7 325	7 321	4	-
Créances	10 616	10 612	4	-
Total	38 046	10 703	27 187	156

État des dettes en K€	Montant total	À moins d'1 an	À plus d'1 an et à moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes financières				
- à un an maximum à l'origine	12 597	12 597	-	-
- à plus d'un an à l'origine	21 246	5 346	15 900	-
Comptes courants créditeurs	2 555	2 555	-	-
Dettes financières diverses	181	14	-	166
Dettes fournisseurs	585	585	-	-
Autres dettes	4 260	4 260	-	-
Total	41 424	25 358	15 900	166

Au cours de l'exercice, la société a contracté deux crédits amortissables d'une durée de cinq ans pour un montant global de 25 millions d'euros. Au 31 décembre 2007, la société utilise ces crédits amortissables à hauteur de 9,5 millions d'euros.

Les concours bancaires courants, d'un montant de 12 597 K€ au 31 décembre 2007, sont principalement destinés au financement court terme et moyen terme des filiales QUARTO Nordic, JACPOL et des filiales américaines.

4 / notes sur le compte de résultat

4.1 / ventilation du chiffre d'affaires

en K€	2007	2006
Chiffre d'affaires	6 763	5 770
France	2 491	2 082
Étranger	4 272	3 688

Le chiffre d'affaires est constitué de prestations de service facturées aux filiales. Son évolution est directement liée au développement de l'activité du Groupe.

4.2 / autres produits d'exploitation

en K€	2007	Dont Groupe
Loyers ¹	766	517
Produits d'activités annexes	1 788	-
Total	2 554	517

¹ refacturation de loyers : La société JERIC, société patrimoniale d'Eric Jacquet, facture à JACQUET Metals les loyers de certaines filiales françaises du Groupe. Ces loyers sont intégralement refacturés par JACQUET Metals et sont donc sans incidence sur le résultat de la société.



situation financière et résultats 2007

118

4.3 / résultat financier

en K€	31.12.2007	31.12.2006
Produits financiers de participations	13 987	6 008
Intérêts et produits assimilés	2 139	624
Différences positives de change	848	324
Reprises de provisions et transfert de charges	1 106	30
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	377	788
Total des produits financiers	18 457	7 774
Dotations financières aux provisions	1 702	206
Intérêts et charges assimilées	1 832	995
Différences négatives de change	583	211
Total des charges financières	4 116	1 412
Résultat financier	14 341	6 362

La fraction des charges et produits financiers de l'exercice 2007 relative aux entreprises liées s'analyse comme suit :

en K€	31.12.2007
Produits financiers de participations	13 987
Intérêts et produits assimilés	2 070
Reprises de provisions sur titres	880
Total des produits financiers	16 937
Intérêts et charges assimilées	192
Dotations aux provisions sur titres	110
Total des charges financières	302
Résultat financier	16 635

4.4 / résultat exceptionnel

en K€	31.12.2007
Produits cession d'éléments d'actifs	11
Total des produits exceptionnels	11
VNC d'éléments d'actifs cédés	10
Autres charges exceptionnelles	3
Total des charges exceptionnelles	13
Résultat exceptionnel	(2)

4.5 / ventilation de l'impôt sur les sociétés par niveau de résultat

en K€	31.12.2007
Opérationnel	1 770
Financier	155
Exceptionnel	(1)
Total	1 925

5 / autres informations

5.1 / informations concernant les entreprises liées

en K€	31.12.2007	Dont entreprises liées
État des créances		
Créances rattachées à des participations	26 936	26 936
Prêts et autres immobilisations financières	494	156
Immobilisations financières	27 430	27 092
Créances clients	3 291	3 243
Autres créances	7 325	3 403
Créances	10 616	6 646
Total Actif	38 046	33 738
État des dettes		
Comptes courants créditeurs	2 555	2 555
Dettes financières diverses	181	112
Dettes fournisseurs	585	53
Autres dettes	4 260	369
Total passif	7 581	3 090

Les produits et charges de l'exercice relatifs aux entreprises liées sont détaillés au paragraphe 4.

5.2 / engagements financiers

– Engagements financiers donnés et reçus dans le cadre d'opérations de financement :

en K€	31.12.2007
Nantissements de titres	2 100
Cautions solidaires	4 528
Total des engagements donnés sur moyen terme	6 628
Lettres de confort	957
Nantissement de SICAV	2 400
Total des engagements donnés sur découverts autorisés	3 357
Total des engagements donnés	9 985



situation financière et résultats 2007

120

en K€	31.12.2007
Autorisations de découverts confirmées	20 510
Total des engagements reçus	20 510

Le nantissement de SICAV correspond à un engagement donné par JACQUET Metals en garantie d'un concours bancaire courant au profit de JACQUET Shanghai.

— Engagements contractés pour couvrir le risque de change

Les engagements contractés sont estimés peu significatifs. La société est principalement exposée au risque de change en raison des avances de trésorerie consenties aux filiales hors zone euro en monnaie locale. Pour limiter les effets du risque de change, l'analyse des positions de change est effectuée mensuellement devise par devise et filiale par filiale, afin de définir et de mettre en place les couvertures nécessaires. L'instrument de couverture utilisé étant le plus souvent l'achat ou la vente spot ou à terme de devises.

Au 31 décembre 2007, il n'y a pas de positions significatives en devises non couvertes chez JACQUET Metals à l'exception des avances de trésorerie libellés en USD couvertes à hauteur de 13 %.

— Engagements reçus dans le cadre d'opérations de couverture de taux

Nature du contrat	Montant	Capital couvert au 31.12.2007	Capital couvert au 31.12.2006	Index taux	Valeur de marché	Durée
Cap Euribor 3 mois	10 000 K€	10 000 K€	10 000 K€	4,00 %	32 K€	du 17.07.2006 au 30.08.2008

5.3 / personnel

L'effectif est composé de 10 cadres.

Les rémunérations et avantages de toute nature, directs et indirects des mandataires sociaux se sont élevés à 473 K€ au cours de l'exercice 2007, pour 402 K€ en 2006 (étant précisé qu'un des mandataires sociaux est rémunéré par la société JACQUET SAS, filiale de JACQUET Metals). Il n'existe pas de régime de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Les salaires et avantages de toute nature versés en 2007 aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société s'élèvent à 836 K€ contre 717 K€ au cours de l'exercice précédent. Il n'est pas attribué aux dirigeants et administrateurs de la société de rémunération sous la forme de plans d'options portant sur des actions. Il n'existe pas de régime de retraite spécifique accordé aux membres du comité de direction. Il n'existe pas de primes de départ ni de programme de stock options.

5.4 / impôt sur les bénéfices

— Allègement de la dette future d'impôt (en base)

en K€	31.12.2007
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	129
Écarts de conversion passif	291
Résultat 2007 de la SCI du CANAL	84
Plus values latentes sur valeurs mobilières de placement	172
Total	677

– Intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale a été prorogé pour 5 ans à compter de l'exercice 2005.

La société mère du Groupe, JACQUET Metals, est seule redevable vis-à-vis du Trésor Public de l'impôt sur les sociétés dû par l'ensemble des sociétés françaises (à l'exception de JACQUET Export). Les principales dispositions ci-après ont été adoptées pour le traitement comptable des impositions relevant de ce régime particulier :

- chaque filiale intégrée, bien que non tenue de verser l'impôt au Trésor, constate néanmoins en charge celui dont elle serait redevable dans le régime de droit commun et en acquitte le montant à JACQUET Metals.
- l'éventuel allègement d'impôt constaté au niveau de la déclaration fiscale d'ensemble et résultant de l'imputation de la perte d'une société déficitaire constitue un profit qui appartient à la filiale et dont le montant lui reste acquis.
- les économies réalisées par le Groupe non liées aux déficits (correctifs, avoirs fiscaux et crédit d'impôt des sociétés déficitaires) sont conservées chez la société mère et sont constatées en produits ou en charges.

L'économie d'impôt réalisée dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 212 K€ en 2007.

5.5 / indemnités de fin de carrière

La couverture des indemnités de fin de carrière telle que prévue par la Convention Collective de la Métallurgie versées à l'occasion du départ à la retraite des salariés des sociétés françaises du Groupe est gérée auprès d'une compagnie d'assurance. Elle se traduit par le versement de primes destinées à couvrir ces engagements. Ceux-ci font l'objet d'une évaluation annuelle à partir des caractéristiques propres à l'entreprise et de facteurs d'évolution externes détaillés comme suit :

- âge de départ à la retraite : 65 ans,
- taux de charges sociales : 45 % si le départ du salarié est prévu postérieurement au 31/12/2014, 0 % dans le cas contraire,
- taux de croissance des salaires : 2 %,
- mode de départ : mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- rotation des effectifs : 5 % par an pour l'effectif âgé de moins de 50 ans et 0 % pour l'effectif âgé de plus de 50 ans,
- table de mortalité : TVTD 88-90,
- taux d'actualisation : 4,50 %.

Dans l'hypothèse où les indemnités de fin de carrière après évaluation sont supérieures aux primes déjà payées, des versements complémentaires sont réalisés. Si les versements complémentaires n'ont pas pu être réalisés à la clôture de l'exercice, une provision pour risques et charges est comptabilisée.

Au 31 décembre 2007, le montant des droits acquis s'élève à 81 K€ pour un montant versé et capitalisé de 46 K€. Afin de couvrir l'ensemble des droits acquis un complément de versement sera effectué sur l'exercice 2008.

Aucun autre engagement spécifique de retraite n'a été contracté au profit des dirigeants.

5.6 / droit individuel de formation

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et n'ayant pas jusqu'à présent donné lieu à demande de la part des salariés s'élève à 553 heures.

5.7 / événements survenus après la clôture de l'exercice

Néant.



4 / rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007

1 / rapport général

122

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société JACQUET Metals, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I / opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II / justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Le point 2.5 de l'annexe, intitulé "Actifs financiers", expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres immobilisés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues, à vérifier les calculs effectués et à contrôler les informations fournies dans les notes aux états financiers. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III / vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon et Villeurbanne, le 23 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

PIN ASSOCIES
Jean-François PIN

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS

2 / rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

I / Avance consentie à JACQUET Magyarország

Lors de sa séance du 26 septembre 2005, votre Conseil d'Administration avait autorisé le versement d'une avance non rémunérée de 20 000 000 HUF (81 356 euros) à JACQUET Magyarország, destinée à renforcer les capitaux permanents de cette dernière.

Au 31 décembre 2007, l'avance versée s'élève toujours à 81 356 euros.



situation financière et résultats 2007

II / baux commerciaux

124

Bailleur	Locataire	Prise d'effet	Locaux	Loyers <charges> en €	Taxe foncière <charges> en €
JERIC	JACQUET Metals	01.09.2002	Terrain de 2442 m ² à St Priest (69)	<4 978>	
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2003	Terrain à usage de stockage à St Priest (69)	<38 635>	
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2003	Ensemble immobilier situé rue Michel Jacquet (ex-rue du Bordelais) à St Priest (69)	<297 248>	<31 185>
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2003	Ensemble industriel sur la commune de Villepinte (93)	<98 968>	<39 048>
SCI MIGENNES	JACQUET Metals	01.01.2003	Ensemble industriel sur la commune de Migennes (89)	<175 879>	<30 500>
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2004	Appartement dit "Flexovit" situé rue du Mâconnais à St Priest (69)	<5 259>	<1 809>
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2004	Local à archives de 95 m ² situé rue du Mâconnais à St Priest (69)	<682>	
JERIC	JACQUET Metals	23.03.2004	Maison dite "Torres" située rue du Lyonnais à St Priest (69)	<5 146>	<369>
JERIC	JACQUET Metals	01.01.2005	Maison dite "Garcia" située rue du Lyonnais à St Priest (69)	<4 810>	<845>
Total				<631 605>	<103 756>

Personnes concernées par les conventions et engagements relevant de l'article L.225-38 :

Nom	Mandats	Société
Éric Jacquet	Président du Conseil d'Administration	JACQUET Metals SA
	Gérant	JERIC SARL
	Gérant	SCI DE MIGENNES
	Représentant permanent de l'actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote	JACQUET Magyarország Kft

125

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Villeurbanne et Lyon, le 23 Avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS

PIN ASSOCIES
Jean-François PIN



5 / rapport du Président du Conseil d'Administration relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et aux procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe JACQUET Metals

Ce rapport a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce modifié par la loi de sécurité financière n°2003-706 du 1^{er} août 2003. Le Groupe JACQUET Metals se compose de plus de 39 filiales, toutes contrôlées majoritairement, réparties dans 21 pays. Ce rapport couvre l'ensemble des filiales entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe et a pour objet de rendre compte :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration de la société JACQUET Metals,
- des procédures de contrôle interne mises en place,
- des conditions dans lesquelles s'effectue la mission du Directeur Général de la société et les limitations apportées par le Conseil d'Administration à ses pouvoirs.

Les informations suivantes sont mentionnées précédemment dans le document de référence :

- La rémunération des mandataires sociaux est donnée au paragraphe 12 des informations sur la société mère dans le Rapport de Gestion page 54.
- L'analyse des risques est développée au paragraphe 7 des informations sur le Groupe dans le Rapport de Gestion page 45.

1 / conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration A / déroulement et missions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social.

Le Conseil d'Administration examine régulièrement la situation du Groupe sous ses aspects les plus variés :

- comptables et fiscaux :

Le Conseil d'Administration arrête les comptes trimestriels du Groupe après s'être assuré auprès des Commissaires aux Comptes de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ainsi que du traitement adéquat des opérations importantes. Les changements significatifs dans les pratiques comptables du Groupe sont systématiquement approuvés par le Conseil. Il est également informé des principales estimations de la direction du Groupe et de leurs impacts sur les états financiers.

- évaluation des risques :

La direction expose au Conseil tous les risques dont elle a eu connaissance de quelque nature que ce soit (juridiques, comptables, commerciaux, environnementaux, financiers...). Si certains sont significatifs, le Conseil d'Administration décide des actions correctives à mettre en place. Le cas échéant, la direction financière tient à la disposition du Conseil une synthèse décrivant l'exposition aux risques (change, devises,...) et les engagements hors bilan de l'entreprise.

- financements :

Le Conseil est informé de l'état de la situation financière du Groupe, notamment le niveau d'endettement et les couvertures de change mises en place, des méthodes et techniques utilisées pour définir la politique financière et des grandes lignes de la stratégie financière à venir.

— communication :

Le Conseil examine les projets de rapports d'activité et de résultats ainsi que tous les communiqués du Groupe avant leur publication.

— vie du Groupe et stratégie :

Le Conseil est informé du déroulement des projets de développement et des investissements en cours et à venir (nouvelles filiales...).

— contrôle interne :

Le Conseil est informé des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières. Le Conseil entend les Commissaires aux Comptes sur le descriptif de leur intervention ainsi que la direction financière sur les travaux de contrôle financier menés, les difficultés rencontrées et les actions d'amélioration à venir.

127

B / composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la société est composé de trois membres, Monsieur Eric Jacquet, Monsieur Jean Révérand, Monsieur Michel Perrin. Il n'y a pas d'administrateur pouvant être qualifié d'indépendant c'est-à-dire n'entretenant directement ou indirectement aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, le Groupe ou sa direction.

Les Commissaires aux Comptes de la société assistent à l'ensemble des séances du Conseil d'Administration.

C / invitations

En fonction des sujets inscrits à l'ordre du jour, le Président peut décider de convier un ou plusieurs collaborateurs de la société, à présenter un dossier ou participer aux discussions préparatoires aux délibérations du Conseil. La direction financière assiste de façon systématique aux réunions préparatoires ainsi qu'aux Conseils proprement dits.

D / fréquence du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2007 aux dates suivantes : 28 mars, 25 juin, 19 septembre et 12 décembre en présence de l'ensemble de ses membres. La durée moyenne des réunions est de 3 heures. Pour chaque réunion, le registre de présence a été signé par les membres du Conseil participant à la séance.

E / charte des administrateurs et règlement intérieur du Conseil d'Administration

Il n'existe pas de règle formelle et écrite précisant les obligations de chaque administrateur et le fonctionnement interne du Conseil. En préambule aux différentes séances, le Président du Conseil d'Administration rappelle les responsabilités de chaque administrateur, en particulier :

- engagement d'indépendance,
- présence régulière aux séances du Conseil d'Administration et aux Assemblées Générales,
- information du Président du Conseil d'Administration de toute situation de conflit d'intérêts,
- libre opposition éventuelle aux projets discutés au sein du Conseil d'Administration.

F / ordres du jour du Conseil d'Administration

Chaque membre du Conseil a la liberté de demander au Président l'inscription au projet d'ordre du jour de sujets qu'il estime relever des compétences du Conseil d'Administration, les administrateurs n'ayant pas fait usage de cette faculté au cours du dernier exercice clos. Le projet d'ordre du jour est remis aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes de la société soit par lettre, soit par messagerie électronique.



G / information du Conseil

Lors de l'exercice 2007, les administrateurs ont reçu les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement à toute réunion, les documents qu'ils ont estimés utiles. Le droit des administrateurs à l'information a été organisé selon les modalités suivantes :

— information préalable aux réunions du Conseil : les dossiers, travaux ou documents dont les membres du Conseil d'Administration doivent prendre connaissance sont adressés aux administrateurs avant la date de la réunion.

En outre, lors des séances du Conseil, les principaux points à l'ordre du jour font l'objet d'une information soit sous la forme d'une note écrite ou d'un rapport transmis aux participants du Conseil, soit sous la forme d'une présentation électronique.

— information permanente du Conseil : le Conseil est informé de manière permanente et par tous moyens, de la situation financière, de la trésorerie, des engagements de la société ainsi que de tous événements et opérations significatifs relatifs à la société. Les communiqués de presse sur les résultats de la société sont adressés aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes et font l'objet d'une discussion préalable avant diffusion aux organes de presse. Les demandes d'information éventuelles portant sur des sujets spécifiques sont adressées au Président du Conseil.

— confidentialité des informations : l'ensemble des participants aux réunions du Conseil est tenu à une obligation de confidentialité et de discrétion s'agissant des informations et documents qui sont communiqués.

H / procès-verbaux

Chaque réunion du Conseil fait l'objet d'un procès-verbal adressé aux membres du Conseil et approuvé ou amendé à l'occasion de la réunion suivante. Les procès-verbaux sont couchés sur le registre des délibérations du Conseil.

I / comités du Conseil d'Administration

Il n'existe pas de comité formel du type comité d'audit, comité des rémunérations ou comité du gouvernement d'entreprise, agissant sous l'autorité du Conseil d'Administration. Le Groupe est piloté par une équipe de direction restreinte composée de cinq membres, sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration et représentant les directions du Groupe : direction générale, direction administrative et financière, direction informatique, direction opérationnelle et direction des achats.

Ce comité se réunit régulièrement et à la demande, chaque fois que l'intérêt de la société l'exige.

2 / limitations apportées par le Conseil d'Administration aux pouvoirs du directeur général

Monsieur Eric Jacquet, en plus de sa fonction de Président du Conseil d'Administration, assume également les fonctions de Directeur Général. En sa qualité de Directeur Général, Monsieur Eric Jacquet jouit des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Par ailleurs, Monsieur Eric Jacquet est secondé dans sa tâche par Monsieur Philippe Goczol qui s'est vu reconnaître depuis février 2003 de nouvelles responsabilités dans le cadre de ses fonctions de Directeur Général salarié non administrateur de la société.

3 / procédures de contrôle interne

A / définition et objectifs du contrôle interne

Le présent rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société s'appuie sur le guide de mise en œuvre par les valeurs moyennes et petites du cadre de référence sur le contrôle interne publié par l'Autorité des Marchés Financiers le 9 janvier 2008.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous la responsabilité du Conseil d'Administration, qui vise à assurer :

- La conformité aux lois et règlements,
- L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale,
- Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- La fiabilité des informations financières,
- Et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le contrôle interne s'inscrit ainsi dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, mais malgré sa fiabilité, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés.

En préambule, il est rappelé que le Groupe comprend plus de 39 filiales réparties dans 21 pays. Par conséquent, le Groupe attache une importance toute particulière à la mise en place et au respect de procédures de contrôle interne homogènes dans l'ensemble de ses structures.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- de veiller à ce que les opérations et les comportements des personnels respectent les organes sociaux, les lois et règlements applicables, et les valeurs, orientations et règles internes au Groupe,
- de garantir une application et une interprétation à l'identique des règles édictées par la direction générale du Groupe indépendamment de la zone géographique où s'exerce l'activité de la société,
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux et à l'extérieur reflètent avec sincérité l'activité et la situation des filiales et du Groupe,
- de s'assurer de la sauvegarde des actifs,
- de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité, les risques d'erreurs ou de fraudes.



B / environnement et organisation générale du contrôle interne

Les filiales disposent de l'autonomie de gestion qui leur est nécessaire pour atteindre les objectifs commerciaux et de rentabilité fixés par la direction générale du Groupe. La direction des filiales est assurée par un manager, souvent actionnaire de la filiale, sous la supervision de la direction opérationnelle du Groupe.

Le système informatique est commun à l'ensemble des filiales du Groupe. Il permet la gestion en temps réel des stocks, des commandes client et fournisseur ainsi que le suivi des bons de travail et des expéditions. Il est placé sous la responsabilité de la direction informatique qui veille à son bon fonctionnement en proposant régulièrement des améliorations. Les modifications des programmes et la mise à jour des bases de données ne peuvent être effectuées que par le personnel informatique qualifié au siège du Groupe. Les procédures concernant l'utilisation du système sont décrites et mises à jour dans un manuel utilisateur rédigé en français et en anglais. Pour la bonne compréhension des procédures, le personnel opérationnel dans les filiales est régulièrement formé à l'utilisation du système. Une revue informatique du système qui a porté notamment sur les contrôles généraux informatiques a été réalisée par un cabinet indépendant dans ce domaine en 2007.

Le logiciel de comptabilité est également commun à la quasi-totalité des filiales du Groupe. Des adaptations ont été réalisées afin de rendre le logiciel compatible avec les règles en vigueur dans certains pays. Le suivi de la maintenance et les demandes de développements spécifiques sont centralisés au siège du Groupe, seul habilité à contracter avec le prestataire. Pour ses applications clients et ventes, le logiciel est directement interfacé avec le système de gestion décrit ci-dessus. Des développements sont prévus pour interfacé la gestion des achats avec le logiciel comptable. Les filiales conservent une autonomie quant à la gestion des opérations de paie directement traitées en interne à partir de logiciels standardisés ou confiées à des sociétés spécialisées.

Les créances clients sont couvertes par une police d'assurance crédit applicable à l'ensemble des filiales du Groupe. Des autorisations de couverture en fonction des encours de crédit sont systématiquement recherchées avant de procéder aux livraisons, ce qui réduit fortement le risque d'impayé. Quelle que soit la société, dans la mesure où les créances ne seraient pas couvertes par l'assurance crédit, seule une autorisation délivrée par la direction générale du Groupe ou un paiement avant expédition est susceptible de débloquent les livraisons en attente.

Le Groupe s'approvisionne auprès de producteurs d'aciers et d'alliages de nickel. Les conditions d'achats sont négociées par la direction des achats et la direction générale du Groupe et sont ensuite régulièrement communiquées à l'ensemble des filiales qui gèrent directement leurs approvisionnements en fonction de leurs besoins. La gestion centralisée des conditions d'achats réduit considérablement le risque de dérapage des prix et de détérioration des marges brutes.

Le Groupe considère que des progrès importants ont été accomplis dans le renforcement des procédures de contrôle interne. Cependant la poursuite de l'amélioration des procédures et le renforcement des contrôles font partie intégrante des objectifs du Groupe.

C / procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Comme en matière d'organisation générale du contrôle interne, un accent particulier est mis sur les procédures de contrôle utiles à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable destinée à la communauté financière et plus particulièrement aux actionnaires, et sur les procédures visant à en assurer la conformité aux principes comptables généraux et aux référentiels et méthodes retenus. Le Groupe considère que des progrès qualitatifs et quantitatifs importants ont été accomplis dans la mise en œuvre des procédures de contrôle interne afin de garantir une transcription fidèle dans les états financiers des activités du Groupe et de prévenir les risques d'erreurs ou de fraude.

1 / procédure d'élaboration de la consolidation des comptes

Il est rappelé que les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec les normes IFRS. Les procédures d'élaboration de la consolidation des comptes sont décrites ci-dessous :

— cadre général, arrêté de comptes et audit :

La consolidation des comptes du Groupe est réalisée à partir des remontées de liasses de reporting préparées par les filiales selon un calendrier diffusé à l'ensemble des responsables financiers et comptables. La direction financière du Groupe planifie l'ensemble des travaux comptables des filiales afin d'organiser une consolidation fiable et cohérente des données.

La consolidation est réalisée trimestriellement. Les arrêtés de mars et de septembre sont réalisés de manière plus simplifiée, les consolidations annuelles et semestrielles sont réalisées de manière exhaustive. Les états financiers annuels et semestriels sont arrêtés à l'issue d'un Conseil d'Administration statuant sur les comptes sociaux et consolidés, après que les Commissaires aux Comptes ont finalisé leurs travaux de révision.

— arrêté des comptes dans les filiales :

Les responsables comptables de chaque filiale procèdent à l'arrêté des comptes sociaux, leur travail étant formalisé dans un dossier de révision comprenant les principaux documents et états de contrôle.

Ils préparent également la liasse de reporting de leur entité conformément au référentiel IAS/IFRS puis la transmettent au siège du Groupe pour contrôle et consolidation. Les responsables comptables sont le plus souvent conseillés par des experts comptables pour les questions d'ordre social et fiscal. Les ajustements de consolidation rendus nécessaires par l'utilisation du référentiel comptable Groupe sont clairement identifiés et documentés dans un dossier de révision.

Les responsables comptables reçoivent à leur embauche, au siège du Groupe, une formation sur les procédures et les règles comptables et financières en vigueur dans le Groupe. Ils sont ensuite informés régulièrement des nouvelles règles et procédures à appliquer : cette formation continue se fait le plus souvent lors des revues et audits internes qui ont lieu dans chaque filiale tous les ans. Le cas échéant, si les besoins de formation sont significatifs, des sessions collectives sont organisées au siège du Groupe.

Des efforts particuliers ont été réalisés en matière de formation puisque la direction financière est maintenant pourvue de personnel qualifié dédié à la formation des personnels comptables et à la mise à jour des procédures.



– consolidation

Les liasses de reporting établies conformément aux normes IFRS sont envoyées à la direction financière du Groupe et font l'objet d'un examen détaillé. La consolidation proprement dite est réalisée à partir du logiciel Equilibre développé par la société AS. Après saisie de l'ensemble des liasses de reporting des filiales, les principaux retraitements de consolidation sont comptabilisés. A l'issue de ces opérations, un dossier complet de consolidation est constitué. Après vérification, le dossier de consolidation est transmis aux Commissaires aux Comptes.

2 / contrôle de la qualité des informations financières et comptables

La direction financière du Groupe s'assure trimestriellement par une revue limitée ou exhaustive de la cohérence des liasses de reporting transmises par les filiales. Un dossier de revue est systématiquement formalisé.

De plus, un audit exhaustif des comptes et des procédures est effectué par des contrôleurs de gestion du Groupe dans les filiales au moins une fois par an. Ce contrôle est formalisé par un dossier de travail qui donne lieu à rédaction d'une note de synthèse mettant en avant les principaux points d'audit relevés. Afin de mener à bien leur mission d'audit, les contrôleurs de gestion ont accès à l'ensemble des informations financières des filiales.

Les opérations comptables inhabituelles (estimations, transactions, écritures comptables) font l'objet d'une consultation et/ou d'une demande d'autorisation préalable auprès de la direction financière du Groupe. Le dossier de travail et la note de synthèse sont mis à disposition des Commissaires aux Comptes du Groupe.

La direction financière du Groupe renforce ses effectifs de contrôleurs de gestion régulièrement afin de maintenir un niveau de contrôle interne financier élevé dans un contexte de développement soutenu.

En 2007, un effort particulier a été mis en œuvre sur l'actualisation et la formalisation des procédures financières. Cette formalisation a commencé dès 2006 avec les procédures de contrôle interne financier et de tenue des dossiers de travail qui doivent être respectées par les contrôleurs de gestion. Depuis 2006, un membre de la direction financière du Groupe est affecté spécifiquement à la mise en place et la formalisation des procédures ainsi qu'à la formation du personnel comptable.

D'une manière générale, les informations financières et comptables communiquées par les filiales et qui servent à la préparation des informations Groupe à destination de la communauté financière, des Commissaires aux Comptes ou des utilisateurs internes, font l'objet d'une vérification approfondie par la direction financière.

6 / rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société JACQUET Metals et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

133

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Villeurbanne et Lyon, le 23 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES
Alain DESCOINS

PIN ASSOCIES
Jean-François PIN

document d'information annuel

En application de l'article L .451-1-1 du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, ce document présente la liste de toutes les informations publiées ou rendues publiques par JACQUET Metals du 1^{er} janvier 2007 au 20 avril 2008 pour satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en vigueur.

134

Publications au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) :

<http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Chiffre d'affaires 2007	11.02.2008	N°affaire 01039
Chiffres d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2007	26.10.2007	N°affaire 16045
Comptes semestriels 2007	26.10.2007	N°affaire 16052
Approbation des comptes sociaux et consolidés 2006	31.08.2007	N°affaire 13820
Chiffres d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2007	25.07.2007	N°affaire 11251
Droits de vote	06.07.2007	N°affaire 10192
Convocation à l'assemblée générale du 25.06.2007	14.05.2007	N°affaire 06391
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007	07.05.2007	N°affaire 05697
Comptes sociaux et comptes consolidés 2006	30.04.2007	N°affaire 05236
Droits de vote	20.04.2007	N°affaire 04496
Chiffre d'affaires 2006	26.01.2007	N°affaire 00495

Publications au Greffe du Tribunal de Commerce :

Dépôt des comptes consolidés 2006	23.08.2007	N° dépôt 118006
Dépôt des comptes sociaux 2006	21.08.2007	N° dépôt 116993

Communiqués AMF : <http://www.amf-france.org>

Franchissement de seuil	28.11.2007	207C2653
Franchissement de seuil	27.07.2007	207C1608
Contrat de liquidité avril 2007	16.05.2007	
Document de référence	25.04.2007	D.07-0391
Franchissement de seuil	16.04.2007	207C0668
Contrat de liquidité mars 2007	12.04.2007	
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007	11.04.2007	
Résultats 2006	29.03.2007	
Contrats de liquidité janvier et février 2007	20.03.2007	
Franchissement de seuil	02.03.2007	207C0405
Franchissement de seuil	14.02.2007	207C0306
Contrats de liquidité octobre, novembre et décembre 2006	17.01.2007	
Chiffre d'affaires 2006	09.01.2007	
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31.12.2006	08.01.2007	

Communication et information financière : <http://www.jacquetmetals.com>

Résultats

Résultats 2007	27.03.2008
Résultat du 3 ^{ème} trimestre 2007	13.12.2007
Résultat du 1 ^{er} semestre 2007	20.09.2007
Résultats du 1 ^{er} trimestre 2007	27.06.2007
Résultats 2006	29.03.2007

135

Chiffres d'affaires

Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2008	10.04.2008
Chiffre d'affaires 2007	09.01.2008
Chiffres d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2007	09.10.2007
Chiffre d'affaires du 2 nd trimestre 2007	10.07.2007
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007	11.04.2007
Chiffre d'affaires 2006	09.01.2007

Rapports

Rapport semestriel S1 2007	25.10.2007
Rapport semestriel narratif 2007	31.08.2007
Document de référence 2006	25.04.2007
Rapport annuel 2006	25.04.2007

Contrats de liquidité

Contrats de liquidité de janvier 2007 à mars 2008

Bilans semestriels du contrat de liquidité

Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31.12.2007	06.02.2008
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30.06.2007	05.07.2007
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31.12.2006	08.01.2007

Autres informations réglementées

Mise à disposition du rapport semestriel S1 2007	30.10.2007
Droits de vote	22.06.2007
Convocation à l'Assemblée Générale du 25.06.2007	14.05.2007
Documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 25.06.2007	14.05.2007
Mise à disposition du document de référence 2006	03.05.2007
Droits de vote	30.04.2007
Droits de vote	02.01.2007

responsabilités

136

1 / responsable du document de référence et du rapport financier annuel

Éric Jacquet

Président Directeur Général

Attestation du responsable du document de référence et du rapport financier annuel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (ci-joint figurant en pages 30 à 75) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 107 et 122. Ces rapports ne mentionnent pas d'observation ni de réserve.

Éric Jacquet

2 / responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

– DELOITTE & ASSOCIES

Immeuble « Park Avenue » - 81, boulevard Stalingrad – BP1284 – F 69608, VILLEURBANNE Cedex. Renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2006 pour un mandat s'achevant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

– PIN ASSOCIES

170, boulevard Stalingrad – F 69006, LYON. Représenté par M. Jean François PIN. Renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2006 pour un mandat s'achevant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

Commissaires aux comptes suppléants

– BEAS

7-9, Villa-Haissay - F 92524, NEUILLY-SUR-SEINE. Renouvelé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2006 pour un mandat s'achevant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

– Hervé GAY

170, boulevard Stalingrad – F 69006, LYON. Nommé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2006 pour un mandat s'achevant lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

3 / responsable de l'information financière

Thierry Philippe - Directeur Financier

Tel. +33 (0)4 72 23 23 50 - comfi@jacquetmetals.com

table de concordance

informations	N° page	
1 / personnes responsables		
1.1 Nom et fonction des responsables du document	136	
1.2 Déclaration des personnes responsables	136	
2 / Contrôleurs légaux		
2.1 Noms et adresses	136	137
2.2 Démissions / non renouvellement	N/A	
3 / Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	3 et 31	
3.2 Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A	
4 / Facteurs de risque		45
5 / Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société	17	
5.2 Investissements	26 et 32	
6 / Aperçu des activités		
6.1 Principales activités	4	
6.2 Principaux marchés	4	
6.3 Evénements exceptionnels	N/A	
6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences ou contrats	16 et 46	
6.5 Position concurrentielle	4 et 9	
7 / Organigramme		
7.1 Description du Groupe	12	
7.2 Liste des filiales	12, 60 et 100	
8 / Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes	15	
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	16	
9 / Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	31 et 32	
9.2 Résultat d'exploitation	31	
10 / Trésorerie et capitaux		
10.1 Capitaux de l'émetteur	79 et 93	
10.2 Flux de trésorerie	33 et 78	
10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement	94	
10.4 Restriction à l'utilisation de capitaux	47	
10.5 Sources de financement nécessaires pour honorer les engagements relatifs aux décisions d'investissement	103	
11 / Recherche et développement, brevets et licences		45
12 / Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances	21 et 33	
12.2 Evénements susceptibles d'influencer les tendances	30 et 46	
13 / Prévisions ou estimations du bénéfice		N/A
14 / Organes d'administration et direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	18 et 19	
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale	18	
15 / Rémunération et avantages		
15.1 Montant de la rémunération versée et avantages en nature	54, 101 et 120	
15.2 Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	54, 101 et 120	

table de concordance

138

16 / Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1 Date d'expiration des mandats actuels	18
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration	20 et 123
16.3 Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	128
16.4 Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise	N/A
17 / Salariés	
17.1 Nombre de salariés en fin de période, nombre moyen	16, 44 et 99
17.2 Participations et stock-options	54 et 101
17.3 Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	N/A
18 / Principaux actionnaires	
18.1 Franchissements de seuil	52
18.2 Existence de droits de vote différents	25
18.3 Contrôle de l'émetteur	25
18.4 Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	26
19 / Opérations avec des apparentés	14
20 / Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	76 et 108
20.2 Informations financières pro forma	N/A
20.3 Etats financiers annuels	76 et 108
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	107 et 122
20.5 Date des dernières informations financières	134
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7 Politique de distribution des dividendes	26 et 52
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	48 et 101
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	49 et 57
21 / Informations complémentaires	
21.1 Capital social	24
21.2 Acte constitutif et statuts	22
22 / Contrats importants	46
23 / Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1 Déclaration ou rapport d'expert, informations concernant l'expert et déclaration de consentement	N/A
23.2 Attestation de reproduction fidèle des informations provenant d'une tierce partie	N/A
24 / Documents accessibles au public	134
25 / Informations sur les participations	34



www.jacquetmetals.com
www.jacquetfranchise.com